

Articles AOUT/SEPTEMBRE 2011

SOCIETE

Blog Contes publics 30 août 2011

Le niveau de vie des plus aisés augmente, celui des plus modestes baisse, la pauvreté s'accroît

La crise économique a eu un impact sur le niveau de vie de *"l'ensemble des ménages"* français, mais *"ce sont les plus modestes"* d'entre eux qui ont été *"les plus touchés"*, avance l'Insee dans une étude publiée mardi 30 août.

Cette "photographie" montre en l'occurrence que le niveau de vie des plus modestes a baissé entre 2008 et 2009, alors que, dans le même temps, celui des ménages les plus aisés a continué d'augmenter, même si, pour certains d'entre eux, c'est moins rapidement que les années précédentes.

Elle témoigne aussi d'une progression du nombre de personnes pauvres (+ 337 000, à 8,17 millions) et de la proportion de personnes ayant un niveau de vie inférieur au seuil de pauvreté (+ 0,5 point).

Le niveau de vie d'un ménage correspond à son revenu disponible (somme des revenus d'activité, retraites, indemnités de chômage, revenus du patrimoine et financiers et prestations sociales, moins les impôts directs) divisé par le nombre d'"unités de consommation" figurant dans le ménage.

Une unité de consommation est attribuée au premier adulte du ménage, 0,5 unité autres personnes de 14 ans ou plus et 0,3 unité aux enfants de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour toutes les personnes d'un même ménage.

Niveau de vie médian

En 2008, la population française se coupait en deux autour d'un niveau de vie de 19 000 euros par an. En 2009 la ligne de partage se situe à 19 080 euros (soit 1 590 euros par mois). En euros constants, la progression est de 0,4 %.

Niveau de vie des Français les plus modestes

Entre 2005 et 2008, les quatre premiers déciles de la population, c'est-à-dire les 40 % de personnes les plus modestes, avaient connu une progression annuelle moyenne de leur niveau de vie d'environ + 2 %.

L'année 2009 a marqué un coup d'arrêt : *"en euros constants, les quatre premiers déciles diminuent"*, indique l'Insee, soulignant que la baisse est *"plus marquée pour le premier décile"*.

Le niveau de vie des 10 % des personnes les plus modestes a ainsi reculé de 1,1 %, devant *"inférieur à 10 410 euros annuels"*.

L'Insee attribue pour une part cette situation à la *"hausse du nombre de chômeurs dans le bas de la distribution des niveaux de vie"*.

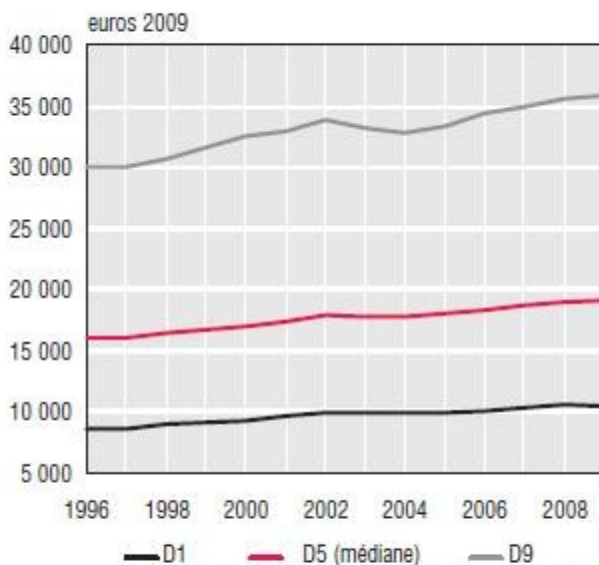
L'institut de statistiques souligne, en creux, que cette baisse de niveau de vie aurait pu être pire encore. Il souligne, à ce titre, que les versements de prestations consécutifs à la perte de revenus du travail ont *"atténué quelque peu la baisse des niveaux de vie"*, mais, surtout, que les mesures d'aides ponctuelles, sociales et fiscales, prises par le gouvernement en 2009, ont également joué un rôle d'amortisseurs pour les ménages modestes.

Niveau de vie des Français les plus aisés

Pour les personnes se situant au niveau de vie médian et au-delà, le niveau de vie a en revanche augmenté. L'Insee souligne notamment que, pour les 10 % les plus aisés, le niveau de vie était *"supérieur à 35 840 euros annuels"* en 2009, soit une augmentation de 0,7 % par rapport à 2008.

L'étude souligne néanmoins que cela *"marque un ralentissement dans la progression de ce décile"* par rapport aux années précédentes.

Évolution de quelques déciles de niveau de vie entre 1996 et 2009



Lecture : en 2009, la moitié des personnes disposent d'un niveau de vie annuel inférieur à 19 080 euros (D5) et 10 % des personnes ont un niveau de vie inférieur à 10 410 euros (D1).

Champ : France métropolitaine, personnes vivant dans un ménage dont le revenu déclaré au fisc est positif ou nul et dont la personne de référence n'est pas étudiante.

Sources : Insee-DGI, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux rétrospectives 1996 à 2004, Insee-DGFIP-Cnaf-Cnav-CCMSA, enquêtes Revenus fiscaux et sociaux 2005 à 2009.

Pauvreté

Entre 2008 et 2009, le nombre de personnes dites pauvres est passé de 7,83 millions à 8,17 millions. cela signifie qu'elles se situent au-dessous du seuil de pauvreté, équivalent à 60 % du niveau de vie médian, soit 954 euros par mois en 2009.

Le taux de pauvreté, c'est-à-dire la proportion de Français vivant au-dessous de ce seuil atteignait 13,5 % fin 2009, contre 13 % un an plus tôt. On revient ainsi à un niveau voisin de celui de 2007 (13,4 %).

L'Insee ajoute que, sur les 8,2 millions de personnes pauvres, 4,5 millions vivent en réalité avec pas plus de 773 euros par mois. L'institut rappelle que le socle du RSA pour une personne seule est de 455 euros.

////

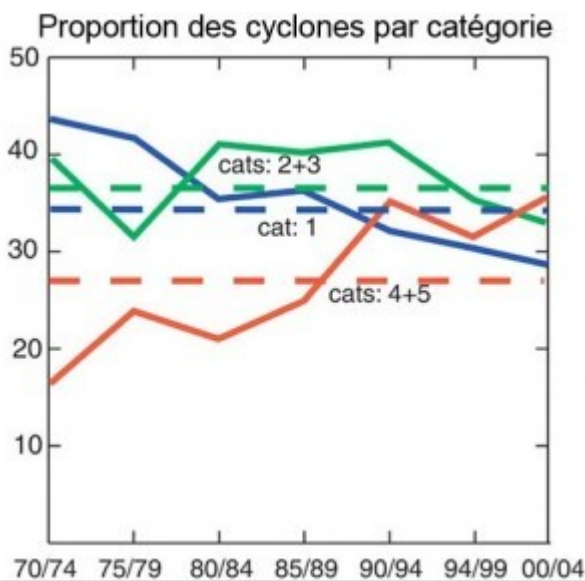
ENVIRONNEMENT

Blog d'Audrey Garric, Le Monde 30 août 2011

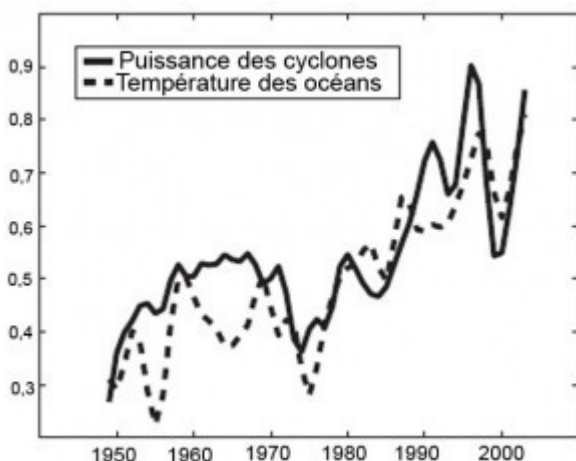
S'il n'a pas été l'apocalypse tant redoutée, l'ouragan Irene, qui balaye désormais le Canada rétrogradé en tempête tropicale, affiche un [bilan provisoire](#) déjà bien lourd : 32 personnes tuées dans neuf Etats de la Côte est des Etats-Unis, quatre millions de personnes privées d'électricité et des dommages qui pourraient s'[élever](#) de 5 à 7 milliards de dollars. Car Irene a été quelques jours classé au niveau 3 de l'échelle de Saffir-Simpson, avec un diamètre de 820 km et des vents culminant à 150 km/h. De quoi raviver une question récurrente : la fréquence et l'intensité des ouragans augmentent-elles en raison des changements climatiques induits par l'homme ?

Comme toujours avec la science du climat, la réponse n'est pas réellement tranchée. Mais nombre de chercheurs estiment que les ouragans se renforceront à mesure que la planète se réchauffe, Irene leur apparaissant comme un signe avant-coureur de cette tendance.

Un fait est bel et bien établi : le nombre de cyclones reste stable tandis que leur puissance globale augmente depuis un demi siècle. Ainsi, une étude publiée en août 2005 dans la revue [Nature](#) montrait-elle, en se basant sur les enregistrements des vitesses maximales des vents, que l'énergie totale dissipée par les ouragans de l'Atlantique Nord et du Pacifique Ouest avait augmenté de 70 % depuis 30 ans.



Dans la foulée, une autre étude, publiée cette fois dans [Science](#) en septembre 2005, confirmait ces résultats : le nombre d'ouragans de catégorie 4 ou 5 a augmenté de 57 % entre 1970 et 2004. En proportion, sur l'ensemble des cyclones, ceux de force majeure sont ainsi passés de 20 % à 35 % en 30 ans.



Alors, comment expliquer cette hausse de leur intensité ? C'est là que les avis divergent. Pour l'auteur de la publication dans [Nature](#), Kerry Emanuel, professeur de sciences atmosphériques à l'Institut de technologie du Massachusetts, la raison est à chercher du côté des températures de l'eau. Le météorologue a ainsi prouvé que les courbes d'évolution de la puissance des ouragans, d'une part, et celles de la température à la surface des océans, d'autre part, évoluaient de façon très similaire, toutes deux à la hausse. L'océan, qui se réchauffe depuis plusieurs décennies, renforcerait donc la puissance des ouragans, ce qui semble se vérifier avec Irene, survenu à une période où les températures dans l'Atlantique sont supérieures à la moyenne pour cette période de l'année, comme le montre ce [graphique](#) de la NOAA.

Or, l'élévation de la température des océans a été corrélée avec le réchauffement climatique d'origine anthropique. "La preuve d'un lien entre les ouragans de l'Atlantique et le changement climatique mondial me semble assez convaincante", estime-t-il samedi, dans les colonnes du [New York Times](#).

L'augmentation de l'intensité des ouragans se voit par ailleurs renforcée par un autre effet du changement climatique : la montée du niveau des eaux. Vingt centimètres de plus, en moyenne, dus aux émissions de gaz à effet de serre, fragilisent encore davantage les parties du littoral au niveau de la mer face aux tempêtes qui peuvent accompagner de puissants cyclones.

Mais pour d'autres experts, tels que Thomas Knutson, chercheur au laboratoire de dynamique des fluides géophysiques de Princeton, la hausse de la fréquence des cyclones de force 4 ou 5 observée ces dernières décennies s'est produite sur une trop courte période pour en déduire une tendance sur le long terme. Elle pourrait ainsi tout simplement résulter de la variabilité naturelle du climat, sans aucun lien avec le réchauffement. Car si la température constitue un des éléments essentiels dans la formation des cyclones, d'autres facteurs jouent un rôle extrêmement important, comme le cisaillement vertical des vents, c'est-à-dire une différence dans la vitesse et la direction des vents entre deux altitudes qui [empêche, si elle est forte, la formation des ouragans](#).

Une fois ces précautions prises, Knutson estime néanmoins, dans un papier signé l'an dernier dans *Nature* avec Emanuel et huit autres scientifiques, que le réchauffement climatique dû aux gaz à effet de serre débouchera sur l'augmentation de la fréquence des ouragans les plus forts. Selon des modèles dynamiques que ces experts ont élaborés, l'intensité globale des tempêtes devrait s'accroître de 2 à 11 % d'ici 2100. Soit des chiffres inférieurs aux tendances des 30 dernières années établies par les publications citées plus haut. Mais cette fois, la position fait davantage consensus au sein de la communauté scientifique.

Photo : CHIP SOMDEVILLA/GETTY IMAGES NORTH AMERICA/AFP

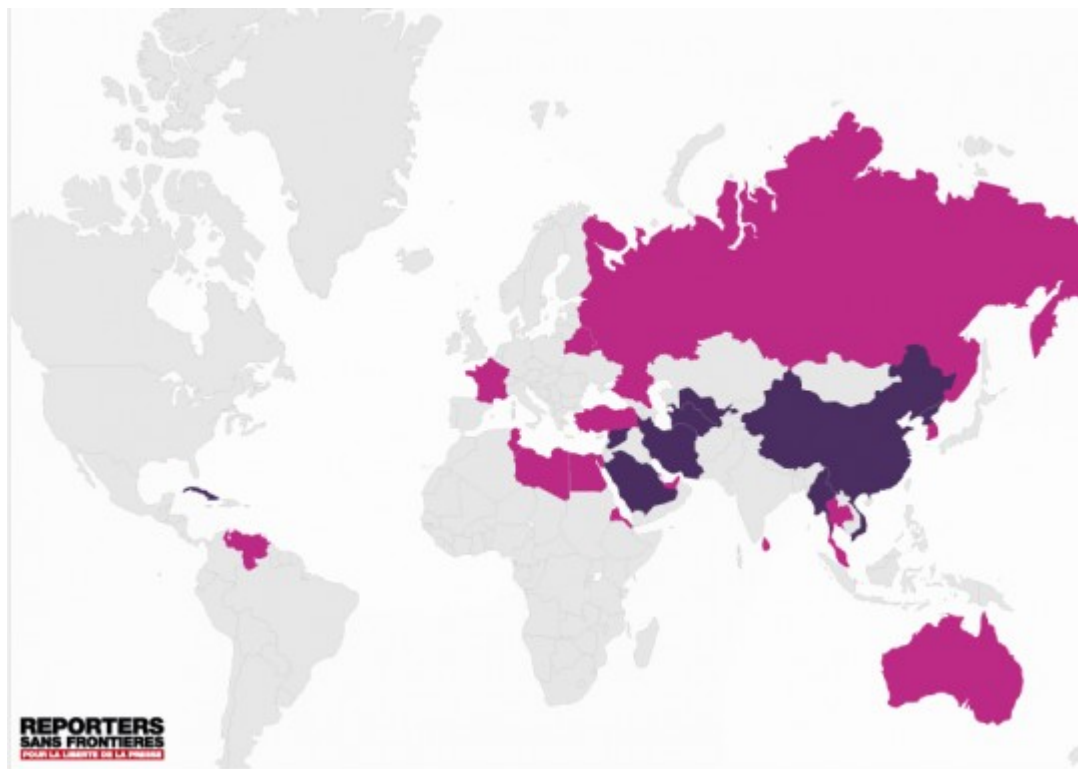
Sur ces liens entre phénomènes météorologiques extrêmes et changement climatique, vous pouvez retrouver deux précédentes notes de blog concernant la forte occurrence de [tornades](#) et de [tempêtes](#) ces derniers temps

////

INTERNET

Qui contrôle Internet ?

LEMONDE.FR | 01.09.11 | 19h46 • Mis à jour le 01.09.11 | 20h12



La carte des pays "ennemis d'Internet" ou "sous surveillance", d'après l'organisation Reporters sans frontières.RSF

Après la publication de [notre article consacré au projet Commotion](#), qui permet de créer des réseaux informatiques non censurés et faciles à déployer dans des pays dictatoriaux, de nombreux lecteurs nous ont interpellés pour savoir qui contrôle aujourd'hui Internet. En raison de sa nature décentralisée, Internet n'est pas "contrôlé" par un unique organisme, état, ou entreprise. Contrairement à une idée répandue, le réseau n'est pas non plus une "jungle" totalement libre : à tous les échelons, de nombreux organismes exercent ou peuvent exercer un contrôle ou une censure sur les informations qui y circulent.

AU NIVEAU MONDIAL

Les structures les plus fondamentales d'Internet sont sous le contrôle de l'Icann, *l'Internet corporation for assigned names and numbers*. Cet organisme a un statut particulier, puisqu'il s'agit d'une société à but non lucratif, soumise au droit californien. [Composé de nombreuses commissions](#), qui gèrent des problématiques structurelles, l'Icann encadre notamment les noms de domaine ou le fonctionnement des adresses IP (Internet Protocol, les "adresses" de machines et de sites sur le réseau).

La gouvernance de cet organisme stratégique fait l'objet de nombreux débats : plusieurs pays lui reprochent notamment la sur-représentation des Américains dans les différentes commissions. [L'Europe et la Chine](#), notamment, demandent depuis plusieurs années une plus grande ouverture dans la gestion de la fonction Iana, la "racine" d'Internet, qui gère par exemple les noms de domaine en .com. Le pouvoir de l'Icann est fondamental, puisque l'organisation peut suspendre des noms de domaines entiers, comme elle l'avait fait [pour le .iq irakien](#) ou pour le domaine afghan.

Pour le bon fonctionnement du réseau, un organisme distinct de l'Icann est également chargé de fixer les normes techniques des technologies les plus courantes sur Internet, comme le langage HTML : le World Wide Web Consortium (W3C). Sa gestion est assurée conjointement par des experts américains, européens et japonais.

AU NIVEAU NATIONAL

S'il est décentralisé, le réseau reste cependant tributaire de la présence de câbles pour son bon fonctionnement : en l'absence de "tuyaux" suffisamment grands, le trafic peut être très fortement ralenti. Or, de nombreux pays sont dépendants, pour leur accès au réseau, d'un ou deux câbles sous-marins ou souterrains. En Afrique, des pays entiers voient leur accès [tributaire des décisions des pays voisins ou des choix des entreprises privées](#).

Surtout, les pays disposent techniquement de la capacité de bloquer ou de censurer tout ou partie d'Internet. Durant les manifestations qui ont précédé la chute de Hosni Moubarak, l'Égypte a pu [couper quasi-instantanément l'accès au réseau](#) en faisant pression sur les fournisseurs d'accès à Internet (FAI). En bloquant deux protocoles d'échange d'information vitaux, le pays a été coupé du reste de la Toile en quelques heures.

Sans aller jusqu'à ces extrémités, de nombreux pays exercent aussi un contrôle très fort sur le réseau. Des contenus contraires aux lois nationales sont ainsi bloqués dans la plupart des pays autoritaires, mais aussi dans des démocraties : en France, la loi sur les jeux d'argent en ligne permet [d'ordonner le filtrage des sites](#) qui n'ont pas reçu un agrément. En Australie, un vaste projet de filtre a été repoussé à plusieurs reprises devant les difficultés techniques et politiques. Ces systèmes de filtrage ne sont en effet pas infaillibles, mais les solutions de contournement peuvent être relativement complexes à utiliser.

L'organisation de défense de la liberté d'expression Reporters sans frontières publie chaque année un classement des pays qui censurent Internet. [Dix pays sont classés par RSF comme "ennemis d'Internet"](#) en raison de la censure draconienne qu'ils exercent sur le réseau. Parmi eux, la Chine, la Birmanie et l'Iran, où les activités des internautes sont également espionnées. La Russie, le Venezuela ou la France sont, eux, classés comme "pays sous surveillance" en raison de lois en vigueur qui permettent de filtrer des sites Web.

POUR CHAQUE ORDINATEUR

Au sein d'un même pays, plusieurs acteurs peuvent exercer un contrôle sur la manière dont les utilisateurs accèdent à Internet. Les fournisseurs d'accès disposent théoriquement d'importants pouvoirs : ils peuvent par exemple bloquer ou ralentir certains types de trafic, par exemple le téléchargement en P2P. Depuis la création du Web, une règle non-écrite, dite de "[neutralité du Net](#)", prévoit que les opérateurs ne font pas de discrimination des contenus circulant sur le réseau : quel que soit l'utilisateur ou le type de données, toutes les informations doivent théoriquement circuler à la même vitesse.

Mais les FAI, qui se plaignent d'engorgements suite au développement exponentiel du Web, souhaitent pouvoir, dans certains cas, s'affranchir de cette règle. Pour des raisons de gestion du réseau, estiment-ils, il serait par exemple souhaitable de pouvoir donner la priorité à certains "paquets" d'informations au détriment d'autres, comme les vidéos en ligne par exemple. Dans certains pays, et notamment aux Etats-Unis et au Canada, les FAI [brident également la vitesse de connexion](#) et la quantité de données téléchargeables par les internautes.

En bout de chaîne, l'internaute est également soumis au contrôle de son réseau local, s'il n'est pas directement connecté à Internet. En pratique, [ce sont souvent les entreprises](#) qui détiennent le plus de pouvoir sur la connexion d'un internaute. Il est en effet plus simple de filtrer un réseau de petite taille que de le faire à l'échelle d'un pays.

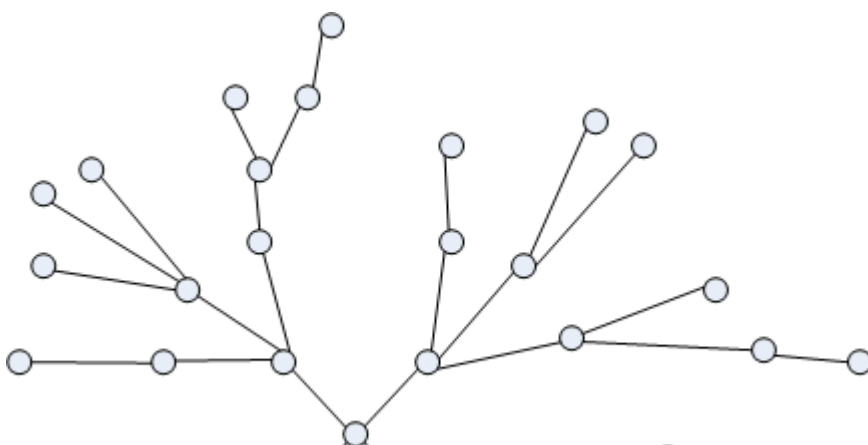
Damien Leloup

////

INTERNET

Commotion, le projet d'un Internet hors de tout contrôle

Le Monde | 30.08.11 | 17h28 • Mis à jour le 30.08.11 | 18h44



Une vingtaine de jeunes gens finalisent un logiciel permettant la création de réseaux sans fil à haut débit 100 % autonomes, qui fonctionneront sur les fréquences Wi-Fi, sans s'appuyer sur aucune infrastructure existante. [Conspiritech / Wikimedia commons](#)

Un immeuble confortable et anonyme, au cœur de Washington, à quelques rues de la Maison Blanche. Dans une enfilade de bureaux au fond du 5^e étage, une vingtaine de jeunes gens, surtout

des garçons, travaillent discrètement, dans une ambiance à la fois studieuse et décontractée. Cette petite équipe, composée d'informaticiens, de juristes et de sociologues, est en train de réaliser l'utopie suprême des hackers et des militants libertaires du monde entier : un logiciel permettant la création de réseaux sans fil à haut débit 100 % autonomes, qui fonctionneront sur les fréquences Wi-Fi, sans s'appuyer sur aucune infrastructure existante – ni relais téléphonique, ni câble, ni satellite. Ils seront mouvants, horizontaux, entièrement décentralisés et échapperont à toute surveillance, car le trafic sera anonyme et crypté.

Ce projet ambitieux – nom de code Commotion – est dirigé par Sascha Meinrath, 37 ans, militant de longue date de l'Internet libre et précurseur des réseaux citoyens – au sein du collectif de journalistes en ligne Indymedia, puis à l'université d'Urbana-Champaign (Illinois), un des berceaux du logiciel libre, et dans diverses start-up et ONG d'action sociale : *"J'ai bricolé mon premier réseau autonome il y a dix ans. Les antennes étaient faites avec des boîtes de conserves."* Depuis ces temps héroïques, Sascha Meinrath a fait du chemin. Dans sa version actuelle, Commotion est un projet très officiel. Il est hébergé et financé par l'Open Technology Initiative (OTI), département high-tech de la New America Foundation, organisme prestigieux consacré à l'étude des grands problèmes de la société américaine, et présidé par Eric Schmidt, l'un des patrons de Google.

Grâce à cette tutelle, Sascha Meinrath dispose d'un budget annuel de 2,3 millions de dollars (1,6 million d'euros), auxquels est venue s'ajouter une subvention exceptionnelle de 2 millions, octroyée par le département d'Etat. En effet, les diplomates américains s'intéressent de près à la technologie des réseaux sans fil autonomes, légers et faciles à installer. Ils espèrent les déployer bientôt sur le terrain dans diverses situations d'urgence : dans des zones dévastées par une guerre ou une catastrophe naturelle ; dans les régions les plus déshéritées de la planète, où les populations sont privées de moyens de communication modernes ; et, enfin, comme *"outil de contournement"* dans des pays dictatoriaux, pour aider les dissidents politiques à communiquer entre eux et avec le reste du monde, en déjouant la surveillance policière et la censure. *"Fin 2010, se souvient Sascha Meinrath, j'ai appris un peu par hasard que le département d'Etat avait décidé d'aider ce type de recherches. Nous avons déposé un dossier, en concurrence avec d'autres organisations, et nous avons été choisis. Les autres projets s'appuyaient en partie sur les infrastructures existantes, alors que Commotion les court-circuite entièrement."*

"LE SEUL OUTIL À APPORTER SUR LE TERRAIN, C'EST UNE CLÉ USB"

La subvention fédérale n'a pas suffi à transformer l'équipe de Commotion en fonctionnaires. Josh King, 28 ans, le responsable technique, a gardé son look très rebelle – vêtu de noir de la tête aux pieds, avec chaîne, piercing et cheveux en bataille... Son bureau est encombré d'appareils de toutes sortes, sur lesquels il fait des tests approfondis, car Commotion doit pouvoir fonctionner avec un assemblage hétéroclite. Ses logiciels transforment un routeur Wi-Fi ordinaire, un simple PC ou un smartphone en relais intelligents, capables de connaître en temps réel la configuration du réseau, et de trier les données pour les envoyer vers leurs destinataires, ou vers un autre relais, plus proche du but. Par ailleurs, Commotion peut être facilement raccordé au reste du monde : il suffit qu'un seul des appareils soit connecté à Internet pour que tous les autres profitent de l'accès. *"En fait, résume Josh King, le seul outil indispensable à apporter sur le terrain, c'est une clé USB contenant les logiciels, qui doivent être installés sur chacun des appareils appelés à faire partie du réseau."* Depuis le printemps 2011, OTI propose des éléments de Commotion en téléchargement libre sur Internet. Une version de travail complète sera disponible en septembre, afin que des experts de tous les pays puissent l'étudier et faire des suggestions. Sascha Meinrath ne sait pas exactement qui télécharge quoi, car il ne garde aucune trace des internautes venant sur le site : *"Si nous conservions une liste de nos visiteurs, nos serveurs pourraient être piratés par différents gouvernements – y compris le nôtre."*

Récemment, OTI a reçu des messages de militants du *"printemps arabe"*, vivant en Egypte, en Syrie, en Libye, à Bahreïn et au Yémen : *"Ils veulent se procurer Commotion, mais nous essayons de les dissuader. C'est trop tôt, il n'est pas sécurisé, ce serait risqué de s'en servir contre un régime répressif. Cela dit, si ça se trouve, des groupes clandestins utilisent déjà des versions provisoires, sans nous le dire. Certains interlocuteurs sont peut-être des agents au service des dictatures, mais peu importe, nous montrons la même chose à tout le monde."*

Sascha Meinrath se donne jusqu'à fin 2012 pour produire une version utilisable par le grand public. Pour aller plus vite, OTI s'approprie des systèmes mis au point par d'autres équipes. Pour la sécurisation, Commotion va intégrer les programmes du projet TOR (The Onion Router), inventé par une bande d'hackers allemands et américains pour circuler sur Internet en évitant d'être repéré. TOR a notamment été utilisé pour protéger les communications du site WikiLeaks –qui a divulgué en 2010 des masses de documents secrets appartenant au gouvernement des Etats-Unis. L'un des créateurs de TOR, l'Américain Jacob Appelbaum, fut un temps très proche de l'équipe de WikiLeaks. A deux reprises, en 2010, il a été arrêté par la police américaine, qui l'a interrogé sur ses activités au sein de WikiLeaks et a saisi ses téléphones et ses ordinateurs. Or, Jacob Appelbaum est aussi un ami personnel de Sascha Meinrath, qui fait appel à lui comme conseiller pour la mise au point de Commotion.

Pour expliquer cette situation paradoxale, Sascha Meinrath évoque la *"schizophrénie"* du gouvernement fédéral : *"Parmi les responsables de Washington, il y a encore des gens formés pendant la guerre froide, qui rêvent de tout bloquer et de tout surveiller, mais il y a aussi des jeunes arrivés avec Obama, qui sont partisans de la transparence et de la liberté d'expression. En privé, de nombreux fonctionnaires du département d'Etat étaient en colère de voir leur hiérarchie critiquer WikiLeaks aussi violemment. Selon eux, l'affaire aurait pu être l'occasion de montrer au monde que les Etats-Unis savent défendre la liberté d'expression et la transparence, en toutes circonstances."*

A présent, Jacob Appelbaum participe à un vaste projet baptisé Freedom Box – un ordinateur basique et bon marché transformé en serveur crypté et sécurisé pour le grand public. Sascha Meinrath envisage d'intégrer Freedom Box au réseau Commotion, notamment pour bénéficier d'une fonction dite de *"connexion différée"* : *"Par exemple, lors d'une manifestation réprimée par la police, un manifestant prend une photo avec un smartphone connecté à Commotion. Internet a été coupé ce jour-là dans le quartier par les autorités, la photo ne peut pas sortir du pays, mais grâce à Commotion, elle est stockée à l'abri, sur une freedom box locale. Puis, dès qu'Internet est rétabli, la box envoie automatiquement la photo dans le monde entier."*

LES ENTREPRISES DE TÉLÉCOMS, ENNEMIS POTENTIELS

OTI songe à intégrer d'autres appareils expérimentaux, qui permettront aux utilisateurs de partager des masses de fichiers lourds, de faire transiter sur Commotion des appels téléphoniques passés avec des mobiles ordinaires, de transmettre des données dans toutes les gammes de fréquences, et même d'interconnecter plusieurs réseaux voisins : *"En juillet, raconte Sascha Meinrath, une équipe d'hackers en camionnette a monté un réseau éphémère, couvrant une zone de 60 km sur 30, à cheval sur l'Autriche, la Croatie et la Slovaquie. C'est la preuve qu'on peut fournir une connexion Internet à toute une zone frontalière, sans être physiquement présent dans le pays."* Commotion n'est pas prêt pour un déploiement dans les zones à risque, mais il peut déjà être testé aux Etats-Unis – par exemple, dans les quartiers pauvres des grandes villes, dont les habitants ne peuvent pas se payer d'abonnement Internet classique. A Washington, à Detroit, et dans une réserve indienne californienne, l'OTI est entré en contact avec des associations de quartiers et des groupes militants qui avaient entrepris de créer des réseaux sans fil sauvages, pour offrir aux habitants des accès

Internet gratuits. Grâce à son expertise et à son carnet d'adresses, l'équipe d'OTI a fourni à ces amateurs une aide technique et financière décisive.

Cette fois, les ennemis potentiels sont les entreprises de télécoms, qui pourraient faire pression sur les autorités, pour qu'elles tuent ces initiatives citoyennes à coups de lois et de restrictions bureaucratiques. Sascha Meinrath est conscient de la menace : *"Notre technologie va bousculer pas mal de choses, y compris aux Etats-Unis. Si les gens se mettent à construire leurs propres réseaux, le business model des groupes de télécoms va s'effondrer. Il faut s'attendre à ce qu'ils contre-attaquent brutalement."* Commotion devra aussi affronter l'hostilité des majors d'Hollywood, car il peut faciliter le piratage des œuvres sous copyright. Sascha Meinrath est à la fois fataliste et optimiste : *"Que ce soit aux Etats-Unis, au Moyen-Orient ou ailleurs, qui va mettre en place ces réseaux alternatifs ? Pas des vieux, on le sait. Ce sont les ados qui vont s'en emparer. Ils s'en serviront pour contester l'ordre établi et aussi pour partager leur musique et leurs films. Ce sera peut-être négatif pour les détenteurs de droits, mais le bilan global sera très positif."*

Yves Eudes

///

SOCIETE

Faire souvent l'amour permet aussi de rallonger son espérance de vie

Le Monde | 02.09.11 | 15h50 • Mis à jour le 02.09.11 | 18h32

Faites l'amour et cætera. Le slogan antiguerre des années 1960 était presque tombé en désuétude. Le voici qui revient en force. Faire l'amour ne serait pas seulement bon pour le moral, mais aussi pour la santé et la longévité. Tout l'organisme profiterait des bienfaits d'une sexualité épanouie. A en croire de nombreuses études publiées depuis plus d'une dizaine d'années, il n'y aurait plus aucune raison d'appeler encore la chose "bagatelle".

En 2007, l'étude menée par le neuropsychologue britannique David Weeks, du Royal Edinburgh Hospital, montrait qu'une vie sexuelle active permet de retarder le processus de vieillissement. Les 3 500 femmes et hommes âgés de 20 à 104 ans y ayant participé avaient deux points en commun : une activité sexuelle plutôt intense et le fait de paraître tous beaucoup plus jeunes que leur âge.

Dans son livre *La Vie et le Temps*, publié au printemps aux éditions Flammarion (350 p., 20 €), Frédéric Saldmann, cardiologue et nutritionniste, le confirme, une impressionnante bibliographie à l'appui : *"Il y a un lien entre sexualité, longévité et santé. La sexualité apporte du bien-être qui dope le bonheur et retarde le processus du vieillissement."* Il précise : *"Douze rapports sexuels par mois augmentent de dix ans l'espérance de vie."*

Explication ? Les ocytocines - aussi appelés "hormones du câlin" -, libérées par l'orgasme, procurent apaisement, énergie et plénitude. Quant à la sérotonine et la dopamine, que produit le cerveau après l'acte sexuel, elles sont les heureuses messagères du plaisir et de l'euphorie. Plaisir qui libère ensuite la "fée" endorphine. Ce calmant naturel fait disparaître angoisses, stress et tensions. Plus d'insomnies ni de migraines. Adieu douleurs de dos et de la nuque... En prime : une énergie décuplée !

Du même coup, la tension artérielle augmente, apporte un afflux de sang oxygéné et d'hormones aux cellules et rejette mauvais sang et toxines. La stimulation cardio--vasculaire fait alors s'activer coeur et poumons, réduit le taux de cholestérol et brûle les calories. Avec, au moment de l'orgasme, une pointe allant jusqu'à 180 pulsations par minute. Un excellent exercice pour le muscle cardiaque qui doit travailler pour bien se porter, sous réserve de certaines contre-indications (notamment de graves pathologies cardiovasculaires)... Pratiquer le sexe rendrait aussi plus résistant contre toutes sortes de bobos (refroidissements, symptômes grippaux, etc.) et aurait une action extrêmement positive sur les muscles sollicités.

Mais ce n'est pas tout. Pour le docteur Saldmann, *"les rapports sexuels réguliers freinent l'apparition de nombreuses maladies, notamment le cancer de la prostate chez l'homme et celui du sein chez la femme ou les affections cardio-vasculaires."* *"Cela est d'autant plus important, poursuit le spécialiste, que l'incidence de ces dernières augmente avec l'âge quand, justement, l'activité sexuelle diminue."*

Grâce aux progrès médicaux qui favorisent, même sur le tard, le maintien d'une sexualité satisfaisante, *"les gens reprennent goût à la vie. La sexualité, c'est un devoir de vacances que je prescris à tous mes patients, femmes et hommes, pour les inciter à aller plus vers les autres. Cela donne une autre dimension à la sexualité, moins cérémonieuse, plus détendue, plus gaie"*, souligne le docteur Saldmann.

Jean-Roger Dintrans, psychiatre et sexologue, chargé de cours à Paris-V, adhère à la prescription : *"Mis à part certaines rares personnes qui vivent très bien sans, la sexualité est un formidable moyen d'expression par lequel passent énormément de pulsions et de besoins (affection, plaisir, émotion, humour et possession...) Comme la pratique d'un sport, elle permet de développer également le sentiment de conscience de soi, de renforcer à la fois l'identité et l'altérité."*

Mais c'est aussi le seul terrain de jeu de l'adulte. *"Dans les jeux des enfants, il y a des éléments constitutifs de l'excitation de la sexualité de l'âge adulte"*, poursuit-il. Toutefois, prévient Jean-Roger Dintrans, *"Il ne faudrait pas que cet hymne à l'amour et cette mélodie du bonheur deviennent une injonction au plaisir et une norme performative."*

"Sexe Game Book", par Denyse Baulieu (Assouline, 380 p., 30 €).

"La sexualité est une longue conversation", par Patricia Delahaie (Marabout, 256 p., 15 €).

Méline Gazsi

////

SOCIETE

Cannabis : La France accro à la prohibition

LE MONDE MAGAZINE | 02.09.11 | 15h50

Publication en juin dernier à New York du rapport de la Commission mondiale sur la politique des drogues (Global Commission on Drug Policy) signé par une kyrielle de personnalités de stature mondiale qui constatent l'échec de la guerre à la drogue et préconisent la dépénalisation du cannabis ; sortie à Paris du document de Daniel Vaillant (PS) recommandant une *"législation contrôlée"* ; entretien au *Monde* de l'économiste Pierre Kopp expliquant que si le cannabis était taxé comme le

tabac, il rapporterait plus de 1 milliard d'euros à l'Etat français : jamais la conjoncture ne semble [avoir](#) été aussi favorable à une réforme de la politique prohibitionniste en vigueur depuis la loi du 31 décembre 1970 ([lire](#) en page 19). Les partisans frénétiques de la tolérance zéro auraient pourtant tort de s'[inquiéter](#) et les fumeurs de pétards de se [réjouir](#) à l'avance. L'histoire enseigne que la prohibition a les reins solides et que son pronostic vital est loin d'[être](#) engagé.

Depuis le premier rapport sur le chanvre indien (Indian Hemp Drugs Commission, 1894), commandé par les autorités de l'Empire britannique, ce genre de documents atterrit généralement au fond des tiroirs pour y [mourir](#) tranquillement, à l'abri de tout acharnement thérapeutique. A plus forte raison s'il fait preuve d'une certaine tolérance à l'égard de Cannabis sativa. Les rapports La Guardia (Etats-Unis, 1944), Wootton (Royaume-Uni, 1969), Shafer (Etats-Unis, 1972), Le Dain (Canada, 1972), qui reconnaissaient tous l'absence de nocivité et de dépendance liée au cannabis, n'ont en rien infléchi la politique antidrogue menée dans ces pays. Les programmes de cannabis thérapeutique arrachés de haute lutte ici ou là pour le traitement des malades atteints du sida ne doivent pas [cacher](#) la réalité. Ce ne sont que quelques lueurs de raison dans un monde où il est toujours interdit de [consommer](#), de [produire](#) et de [distribuer](#) herbe ou haschich. A Liverpool comme à Atlanta.

Bilan identique en France où les rapports n'ont pas manqué. Qui se souvient du premier, celui de Monique Pelletier (1978) à la demande de Valéry Giscard d'Estaing ? Et ceux d'Evelyne Sullerot (1989) pour le Conseil économique et social, de Catherine Trautmann (1990) pour le premier ministre de l'époque, Michel Rocard, de Roger Henrion (1995) à la requête de Simone Veil, de Bernard Roques (1998) mandaté par Bernard Kouchner ? Tous s'accordaient sur la non-dangerosité du cannabis mais aucun n'a remis en cause le dogme de l'interdit, ni entraîné de modification significative de la législation prohibitionniste. Tout juste une avalanche de circulaires et autres arrêtés, parfois contradictoires, ne traitant le problème qu'à la marge : modalités des injonctions thérapeutiques imposées au consommateur, statut de l'utilisateur, encadrement des mesures de réduction des risques, etc. Sans [broncher](#), la France a maintenu fermement le cap de sa politique antidrogue : droit dans le mur.

VAINE MOBILISATION

Pétitions et appels ne connaissent pas un meilleur sort, quelle que soit la qualité de leurs signataires. Dès juillet 1967, une palanquée d'intellectuels, de psychiatres, de scientifiques et d'artistes (dont les Beatles) britanniques signent un manifeste affirmant sur une pleine page du Times de Londres : "*The law against marijuana is immoral in principle and unworkable in practice*" (la loi contre la marijuana est immorale dans son principe et impraticable dans la réalité). Elle est entrée en vigueur.

En juin 1976, nous étions quelques-uns à [lancer](#) dans *Libération* l'Appel du 18 joint en faveur de la dépénalisation du cannabis qui sera signé par des centaines de personnes connues ou inconnues. Les grands médias l'ont quasiment ignoré, la police et la justice en furent irritées. Impact zéro sur la tolérance zéro.

En juin 1998, à l'initiative de George Soros, milliardaire philanthrope, des dizaines de personnalités de renom écrivaient au secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan, pour lui [expliquer](#) que "*la guerre à la drogue cause plus de dégâts que la drogue elle-même*". La lettre fut publiée sur une double page de pub dans le New York Times à la veille d'une session spéciale de l'ONU consacrée à la lutte contre les stupéfiants. En vain.

Le rapport de la Commission mondiale sur la politique des drogues de juin dernier fait figure de remake tant par ses conclusions que par ses signataires. On notera que les fonctions des hautes personnalités citées sont souvent précédées de la mention "*ancien*", signifiant qu'ils ne les exercent

plus. Quel dommage que MM. George Shultz (ex-secrétaire d'Etat américain), Paul Volcker (ex-président de la Réserve fédérale), Kofi Annan (ex-secrétaire général de l'ONU), César Gaviria (ex-président de la Colombie), Ernesto Zedillo (ex-président du Mexique), Fernando Henrique Cardoso (ex-président du Brésil) n'aient pas eu la révélation de l'échec de la guerre menée contre la drogue lorsqu'ils étaient aux affaires ! [Dénoncer](#) la prohibition a posteriori du haut de sa retraite est aisé. [Agir](#) contre elle lorsqu'on est en responsabilité exige une volonté et un courage politique qui, jusqu'à présent, ont toujours fait défaut. En France comme ailleurs.

VAILLANT, LE RETARDATAIRE

Le diagnostic est valable pour Daniel Vaillant. Aujourd'hui replié sur son Aventin de la Goutte-d'Or, dans le 18^e arrondissement de Paris, celui qui fut cinq ans membre du gouvernement Jospin ne s'y est jamais distingué par ses initiatives en matière de stupéfiants. Ministre des relations avec le Parlement (1997-2000), puis ministre de l'intérieur (2000-2002), il était pourtant en capacité d'[agir](#) sur le plan législatif ou policier. La proposition d'une " *légalisation contrôlée* " – imaginée par maître Francis Caballero (1989) et reprise pour l'essentiel dans le rapport Vaillant – était déjà sur la table depuis plus de dix ans. Elle lui a échappé, tout comme la nécessité d'un " *débat de fond* " qu'il appelle désormais de ses vœux. " *Je pensais que la gauche écolo-socialiste reprendrait mes idées mais dès qu'elle s'est approchée du sujet, elle s'est vu qualifiée de "gauche pétard" et a fait demi-tour droite, au lieu de [répliquer](#) politiquement* ", regrette maître Caballero dans l'ouvrage de Michel Henry, *Drogues, pourquoi la légalisation est inévitable* (Denoël). Les réactions des socialistes à une éventuelle légalisation du cannabis – notamment celles des candidats à la candidature présidentielle – le confirment. Ségolène Royal est contre, tant qu'on n'aura pas " *mis tous les moyens pour [démanteler](#) les réseaux* " et " *légaliser le cannabis va à l'encontre des valeurs* " de Manuel Valls. Pour Martine Aubry, il s'agit " *d'un sujet trop sérieux pour qu'on prenne des positions tranchées* " et François Hollande souhaite une " *réflexion européenne sur le sujet* ". Maintien du statu quo ou renvoi aux calendes grecques sont les seules réponses proposées par les candidats à la primaire et on cherchera en vain le rapport Vaillant sur le site officiel du PS.

L'ARGUMENT DU JOINT QUI TUE

A droite – exception faite de Dominique de Villepin, plus préoccupé de son image que par le dossier drogue lorsqu'il était à Matignon –, toute remise en cause de la prohibition est dénoncée comme irresponsable et totalement exclue. Les récentes protestations de MM. Guéant, Raoult, Coppé, Accoyer, Morin ou Bertrand contre les propositions Vaillant trahissent une dépendance lourde à l'interdit.

On se souviendra à cet égard des difficultés rencontrées par Michèle Barzach (RPR), ministre de la santé sous le gouvernement Chirac (1986 -1988), pour [faire passer](#) un décret autorisant la vente libre de seringues en pharmacie et [limiter](#) la contamination des toxicomanes par le virus du sida. Cette mesure, en opposition à la loi de 1970, marquait le début d'une timide politique de réduction des risques qui suscite encore méfiance et hostilité à droite en dépit de sa pertinence reconnue par tous les spécialistes. Ainsi, en août 2010, François Fillon a désavoué sa ministre de la santé, Roselyne Bachelot, et opposé son veto à l'ouverture de salles de consommation de drogues qui, selon lui, ne sont " *ni utiles, ni souhaitables* ".

Dans cette ambiance, la tendance est au durcissement à l'égard du cannabis. Témoin, la loi dite Marilou, le prénom de la fillette de 9 ans tuée dans un accident de la route par un chauffard " *sous l'emprise du cannabis* ". Votée dans la foulée de ce tragique événement abondamment médiatisé, elle prévoit une peine maximum de deux ans de prison pour conduite sous l'emprise de stupéfiants. [Prendre](#) le volant en état d'ébriété – alcoolique ou cannabique – doit bien sûr [être](#) sévèrement sanctionné, ce qui n'interdit pas de [faire](#) deux observations. Primo, l'affaire Marilou a permis aux

prohibitionnistes de [régler](#) leur principal problème avec le cannabis, qui présente à leurs yeux un grave défaut : à dose modérée, il n'est pas dangereux pour la santé et personne n'est jamais mort d'une overdose de chichon, ce qui manquait cruellement à leur argumentaire. En établissant le lien entre cannabis, délinquance routière et accident mortel, cette lacune est désormais comblée : le joint tue enfin... Secundo, la lutte contre la drogue au volant a conduit à la multiplication de tests antidrogue à la fiabilité discutable qui ne permettent pas de [déterminer](#) le moment exact de la prise de stupéfiant. Le cannabis restant présent dans les urines jusqu'à trente jours, celui qui a fumé un pétard le lundi peut [être](#) déclaré positif le dimanche alors que les effets ont depuis longtemps disparu. " *Ce n'est pas une loi qui protège la sécurité publique, c'est une loi qui permet de [chasser](#) les jeunes au bord des routes* ", affirme maître Caballero dans le livre de Michel Henry, considérant même " *le droit du cannabis plus dangereux pour la jeunesse que le cannabis lui-même* ".

LA LOGIQUE DE L'ARGENT

Certains pensent que le poids économique de la prohibition pourrait [faire pencher](#) définitivement la balance en faveur de la légalisation, non seulement du cannabis, mais de l'ensemble des stupéfiants. Le magazine britannique The Economist, gardien vigilant du libéralisme selon Milton Friedman, défend cette position depuis de longues années. Les travaux de l'économiste français Pierre Kopp vont dans le même sens. Cette logique de l'argent s'inscrit parfaitement dans celle d'une société où les valeurs sont avant tout sonnantes et trébuchantes. Elle se heurte cependant à une autre logique : celle de l'économie parallèle, héritière directe de la prohibition, qui a pris une ampleur sans précédent. Selon un rapport de l'association américaine NORML (The National Organization for the Reform of Marijuana Law), qui milite pour la légalisation, le cannabis est la première " *cash-crop* " (la culture qui rapporte le plus de cash) aux Etats-Unis : plus de 35 milliards de dollars, dont 14 milliards pour la seule Californie. En France, des milliers de personnes et de familles survivent au chômage et à la misère des banlieues grâce au trafic de shit et autres denrées. Quel responsable politique osera [mettre](#) le feu aux cités en leur confisquant ce business au profit d'une Régie française du cannabis, contrôlée par l'Etat ? Qui osera [affronter](#) l'alliance objective des dealers et des agents des stups, victimes désignées d'une réforme qui les privera de leur job et de leur statut ? Quel parti ou quels élus oseront [déposer](#) un projet de loi abolissant celle de 1970 et organisant " *la légalisation contrôlée* " ? Le soutien des écologistes à la dépénalisation (Eva Joly) ou à la légalisation (Cécile Duflot) est certes sympathique mais en l'absence de relais parlementaire, il reste platonique.

En dépit de l'agitation médiatique du mois de juin, qui n'en doutons pas sera oubliée dans le débat de la campagne présidentielle, la prohibition garde ses " *fondamentaux* " intacts : ignorance et aveuglement. La loi Pétard n'est pas pour demain et les consommateurs sont condamnés à la clandestinité pour longtemps encore. Ils s'en consolent en fredonnant les paroles d'Easy [Rider](#) : " *Don't bogart that joint, my friend...* "

////

SOCIETE – EDUCATION

Garçons et filles ont des têtes aussi bien faites

Le Monde | 03.09.11 | 14h17 • Mis à jour le 04.09.11 | 17h48

Pourquoi les filles seraient-elles plus douées pour apprendre à lire et à écrire, tandis que les garçons auraient la bosse des maths et s'orienteraient plus facilement ? Y a-t-il une fatalité à ce que les femmes expriment davantage leurs émotions, soient plus empathiques et prennent moins de risques, alors que les hommes seraient plus ambitieux, plus agressifs, et plus doués pour lire une carte routière ? Hommes et femmes se comportent donc différemment. Mais quelle est la part de l'inné et de l'acquis ?

Démontant les clichés et les stéréotypes, la neuroscientifique Lise Eliot, maître de conférences en neurosciences à l'université Rosalind-Franklin de Chicago (Illinois), publie, le 5 septembre, un livre captivant qui fait le point sur les travaux les plus récents sur la différence des sexes, *Cerveau rose, cerveau bleu : les neurones ont-ils un sexe ?* (Robert Laffont, 507 p., 22 €). On ne trouve pas de révélations tonitruantes dans cette enquête, mais un constat tout en nuances.

Le débat, virulent aux Etats-Unis, a des répercussions importantes sur l'éducation. Pour certains spécialistes américains, comme le psychothérapeute Michael Gurian, auteur de *Nos garçons : mieux les comprendre, mieux les élever* (Albin Michel, 298 p., 18 €), la théorie de la primauté de l'acquis sur l'inné a fait long feu. *"Si vous avez un garçon "normal" - c'est-à-dire pourvu des chromosomes XY et d'un corps et d'un cerveau masculins ayant reçu la testostérone nécessaire -, il est dominé par l'hormone qui l'a fait ce qu'il est"*, écrit-il.

Aux Etats-Unis, le retour en grâce des écoles non mixtes tient au fait que des scientifiques comme Leonard Sax, psychologue et médecin, considèrent qu'il faut tirer au maximum parti des différences d'apprentissage entre filles et garçons plutôt que de les ignorer.

En réalité, considère Lise Eliot, les différences à la naissance ne sont pas quantitativement très importantes, et, dans de nombreux cas, plus modestes que celles qui existent entre hommes et femmes adultes. *"Certes, il existe des études qui révèlent de subtiles différences entre les sexes, chez les enfants, dans le traitement des informations sensorielles, dans les circuits du langage et de la mémoire, dans le développement des lobes frontaux et dans la vitesse et la réactivité générale des neurones, écrit-elle. Dans l'ensemble, quoi qu'il en soit, les cerveaux des garçons et des filles sont remarquablement similaires."*

L'apprentissage et la pratique modèlent en fait l'architecture neuronale, de telle sorte qu'arrivés à l'âge adulte, les cerveaux des deux sexes finissent par fonctionner différemment. Notre cerveau se transforme du fait des apprentissages, des émotions : c'est ce qu'on appelle la plasticité cérébrale. *"Son câblage à l'âge adulte est fonction, dans une large mesure, des expériences qu'il connaît de la période prénatale jusqu'à l'adolescence"*, poursuit la scientifique.

Mais quelles sont ces petites différences entre filles et garçons que nous amplifions par l'éducation sexuée et que nous transmettons plus ou moins consciemment à nos enfants ? *"Les différences véritablement innées - celles des capacités verbales, des niveaux d'activité, de l'inhibition, de l'agressivité et, peut-être, de la sociabilité - sont petites, toutes petites : de simples tendances qui influencent un peu le comportement des enfants, mais ne déterminent rien du tout par elles-mêmes, explique la neuroscientifique. Ce qui compte surtout, c'est la façon dont les enfants passent leur temps, c'est le regard que l'on porte sur eux, et les conséquences de toutes leurs interactions avec leur entourage sur les circuits neuronaux."*

Prenons l'exemple du langage. Les filles parlent un peu plus tôt que les garçons. La petite fille de 9 mois comprend environ cinquante mots, alors que le petit garçon possède le même volume de vocabulaire à 10 mois. La plupart des bébés prononcent leurs premiers mots autour de leur premier anniversaire, mais la petite fille a tendance à les prononcer un mois plus tôt. A 2 ans et demi, les filles conservent cette avance. Cette différence se maintient durant toute la période préscolaire.

Mais, si ces variations sont réelles, elles sont pour le moins ténues. *"La supériorité des aptitudes verbales chez les jeunes enfants, même si elle est bien réelle, n'a aucune base neurologique claire, explique Lise Eliot. Il est très probable que les garçons démarrent avec des circuits cérébraux légèrement moins mûrs que ceux des filles au moment où ils apprennent à parler, puis que l'écart se creuse petit à petit parce que les deux sexes ne vivent pas les mêmes expériences."*

Pour éviter ce fossé, la neuroscientifique conseille aux parents de garçons en âge préscolaire de renforcer leur maîtrise du langage en leur lisant des albums à haute voix, des comptines, en les faisant parler, en identifiant les sons. Ces conseils valent aussi pour les filles.

Plus ennuyeux, les garçons tiennent moins facilement en place. Ils seraient plus lents à acquérir la maîtrise de soi. *"Une importante étude a montré que l'avantage des filles dans le domaine du contrôle inhibiteur constitue la plus importante de toutes les différences comportementales entre les sexes chez les enfants de 3 à 13 ans, note la scientifique. Et c'est ce retard, bien plus que les autres différences cognitives existant entre les sexes, qui fait qu'ils ont plus de difficultés que les filles à s'adapter à l'école."*

Les neuroscientifiques supposent en général que l'agitation plus grande des garçons est due à une maturation plus lente des lobes frontaux qui assurent le contrôle inhibiteur, *"mais curieusement, les recherches ne confirment pas du tout cette hypothèse"*, poursuit Lise Eliot. La testostérone prénatale pourrait jouer un rôle dans le fait que les garçons soient plus actifs, voire plus agressifs.

Opposée aux écoles non mixtes, Lise Eliot préconise d'adapter davantage les classes aux garçons. Ils ont besoin d'avoir la possibilité de se mouvoir à travers la classe et de fréquentes coupures pour se dépenser. Par ailleurs, la maîtrise de soi peut être stimulée par des jeux comme "Jacques a dit" ou "1, 2, 3, soleil". Il faut davantage d'expérimentations et de manipulations en plus des enseignements théoriques, s'exercer à l'écriture sans risquer un blâme. Par ailleurs, estime-t-elle, il faut davantage de maîtres.

Quant aux filles, elles ont besoin d'activités pour exercer leurs aptitudes spatiales : jouer à des jeux "de garçons" (construction, logiciels de jeu, ballon, etc.) et, entre autres, qu'on leur montre l'importance des sciences et des maths dans les carrières les plus rémunératrices.

Martine Laronche

////

ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

Réussir son entrée à l'université

Le Monde pour Le Monde.fr | 06.09.11 |

"Regardez bien votre voisin de gauche et votre voisin de droite, d'ici à la fin de l'année, un des deux ne sera plus là", s'exclame un professeur dans l'excellente bande dessinée publiée en 2010 par des étudiants de première année de l'université de Cergy-Pontoise (UCP) pour expliquer aux entrants ce qui les attend. D'une bulle à l'autre on y lit encore *"Tu te sens légèrement seule ?"* ou le portrait de celui qui a déjà lâché l'affaire à la première prise de note.

Faire partie des quelque 230 000 bacheliers qui intègrent chaque année l'université en France – ils sont 3 000 à Cergy-Pontoise – ce n'est pas facile pour tous. En 2007, en présentant son plan "Réussite en licence", le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche pointait ainsi que

plus de la moitié des étudiants échouaient en première année (30 % redoublaient, 16 % se réorientaient, 6 % abandonnaient leurs études). Depuis de grands efforts ont été faits.

PRENDRE LE TEMPS DE S'INTÉGRER

Pour la première fois cette année, tous les étudiants de l'université de Cergy-Pontoise suivent ainsi une semaine complète d'intégration. *"Il s'agit pour nous de leur faire prendre très rapidement conscience des réalités de l'université"*, explique Françoise Moulin Civil, la présidente de l'UCP, qui se souvient qu'il y a encore peu les étudiants étaient *"noyés sous des discours fleuves dans des amphis pleins à craquer"*. Aujourd'hui, on leur présente peu à peu le fonctionnement des lieux, de la stratégie bibliothèque universitaire aux services sociaux en passant par la vie associative. Et ils se rendent vite compte qu'il y a de moins en moins de cours en amphi.

"Déceler les étudiants en difficulté est un objectif majeur pour nous, assure de son côté Yves Lecointe, président de l'université de Nantes. Cela se traduit dans les différentes formations sous de nombreuses formes : tests et contrôles continus, partiels... Ensuite, nous inculquons à ces élèves en difficulté les connaissances et les compétences méthodologiques qui peuvent leur manquer." A Cergy Pontoise, ces cours (français, maths et langues principalement) sont obligatoires et sont souvent donnés par des profs de lycée appelés à la rescousse.

DES ENSEIGNANTS RÉFÉRENTS

Toujours à Nantes, un système d'enseignant référent permet de répondre aux questions des nouveaux étudiants, les écouter, les conseiller, les orienter vers des ressources ou des services, détecter des difficultés ou encore les motiver font partie du rôle de ce référent. Depuis 2008, les professeurs de l'UPC s'attachent également à repérer ceux qu'on appelle les "décrocheurs" parce qu'ils vont bien vite abandonner leur cursus. *"La période clé est la Toussaint. Beaucoup ne reviendront pas après si nous ne faisons rien"*, explique Didier Desponds, vice président du conseil des études et de la vie universitaire de l'université de Cergy-Pontoise.

Pour ceux qui se sont mal orientés, l'UPC propose des semestres "nouveau départ" avec un renforcement des cours dans les matières fondamentales au deuxième semestre afin de préparer une réorientation l'année suivante : du droit vers les sciences humaines par exemple. Et comme certains n'ont vraiment pas le profil université – en particulier les bacheliers professionnels –, un accord a été signé avec une section de BTS management des unités commerciales de Saint-Ouen pour accueillir, dès la Toussaint, des étudiants en difficulté dans le cadre d'une rentrée spéciale.

"Certains ont choisi l'université par défaut et réussissent en fait beaucoup mieux en BTS", confie Didier Desponds. *"Se réorienter fait partie d'un processus d'insertion et non d'échec, comme cela est trop souvent présenté"*, insiste encore Yves Lecointe.

NE PAS PERDRE SON TEMPS

L'université de Strasbourg est allée encore plus loin en créant un véritable diplôme à l'intention des décrocheurs. *"Notre objectif est de donner une seconde chance à des étudiants de première année en situation d'échec de façon à qu'ils reprennent le cours de leurs études à la rentrée prochaine"*, explique Sophie Kennel, la responsable du diplôme universitaire (DU) Tremplin Réussite de l'université de Strasbourg.

Et il ne s'agit pas seulement de leur donner des enseignements traditionnels. *"Nous aidons aussi les jeunes à s'orienter, reprend Sophie Kennel. C'est d'ailleurs leur principale demande. Ils n'ont pas toujours conscience de leurs lacunes mais toujours de leurs problèmes d'orientation. Comme cet*

étudiant que ses parents ont poussé à aller en médecine et qui ne sait pas comment leur dire qu'il n'est absolument pas capable d'y réussir."

Quant à l'Université Toulouse 1 Capitole, elle donne directement accès à la deuxième année de droit à une vingtaine d'étudiants de première année de médecine ayant échoué au concours tout en ayant eu la moyenne aux examens (les "reçus/collés"). *"Ils suivent au tout début de l'année des cours de mise à niveau à raison de 6 h par jour puis bénéficient durant l'année d'un TD de méthodologie propre"*, explique Bernard Beignier, doyen de la faculté de droit, ravi de recevoir d'aussi bons étudiants : *"L'année dernière, ils ont tous réussi à passer en 3ème année. Vous savez la première année d'université permet surtout d'acquérir des méthodes de travail et les étudiants de médecine n'en manquent pas !"*

S'INFORMER POUR NE PAS ÉCHOUER

Beaucoup de ces actions se font grâce au précieux concours d'un échelon précieux de l'université : les secrétaires pédagogiques, présentes dans chaque UFR. *"Les étudiants ne doivent pas hésiter à aller les rencontrer dès qu'elles rencontrent un problème"*, conseille Hélène Thébault, vice présidente chargée de l'accompagnement et de la réussite de l'étudiant à l'UCP. *Elles se soucient vraiment beaucoup des étudiants et, selon les UFR, ont développé des pratiques qui vont du suivi des notes au contact avec les décrocheurs potentiels."*

Parce qu'on ne le dira jamais assez : l'écueil qui en fait sombrer plus d'un est la solitude, l'UPC propose donc également des rencontres plus ludiques dans chaque UFR pour faire prendre conscience à chaque étudiant de son appartenance à un groupe. *"Pour cette rentrée, un petit déjeuner est organisé en langues et un pique nique sur les pelouses de l'université en lettres et sciences humaines"*, explique Hélène Thébault. *"Il s'agit de faire se rencontrer vite les étudiants pour qu'ils développent le sentiment d'appartenance à l'université, les aider à tisser des liens entre eux, à constituer des groupes de travail ; n'en laisser aucun décrocher par manque d'information"*, insiste Françoise Moulin Civil.

LA RÉUSSITE AU BOUT DU CHEMIN

Si les taux d'échec en première année d'université restent importants c'est d'abord parce que l'université donne sa chance à tous. *"Les taux de réussite des bacheliers généraux (ES, L, S) sont aujourd'hui tout à fait comparables à ceux qu'on constate en classes prépas et en grandes écoles"*, explique ainsi Yves Lecointe. Un rapport du sénateur Christian Dumunynck, paru en 2011, pointait ainsi que, si 57,2 % des bacs pro et 51,5 % des bacs technologiques quittaient l'université en fin de première année de licence, c'était le cas de 20,4 % des bacheliers généraux, un chiffre très proche de celui des classes prépas. *"L'université est un vrai parcours du combattant les bacheliers professionnels"*, confirme Yves Lecointe. *Leur place est plutôt dans les STS (section de technicien supérieur). Même chose pour les IUT (institut universitaire de technologie) et les bacheliers technologiques : c'est leur destination logique."*

Certains viennent aussi à l'université par dépit – ils n'ont pas été acceptés dans la filière qu'ils demandaient – et ne suivent parfois aucun cours ! Leur première année est alors juste un moyen d'attendre de retenter l'entrée dans une filière sélective l'année prochaine. Autant de cas qui faussent les statistiques au détriment des universités. Dommage car, comme le dit Françoise Moulin Civil, *"toute l'université est adossée à la recherche dès la licence et ceux qui veulent vraiment réussir trouveront chez nous les meilleurs enseignants"*.

Olivier Rollot

Les 10 conseils de l'université de Nantes

Dans son "Guide de l'étudiant", l'université de Nantes livre 10 précieux conseils pour réussir son année universitaire.

- 1. De la confiance** : Les études supérieures sont la suite logique du lycée, vous devrez vous habituer à plus d'autonomie et c'est un grand changement. Donc ayez confiance dans vos capacités, vous devrez cependant vous imposer un peu d'organisation.
- 2. De l'organisation** : Planifiez votre travail, fixez-vous des objectifs avec des échéances précises et respectez-les. Des enseignements de méthodologie vous seront dispensés, ne les manquez pas.
- 3. De la constance** : Soyez assidu aux cours, les étudiants qui réussissent assistent à tous les cours. Avoir toujours en tête qu'une heure de cours, c'est une heure de travail personnel qui nécessite relecture et approfondissement par des recherches complémentaires.
- 4. De la motivation** : 90 % des étudiants qui réussissent ont choisi une filière dont le contenu les intéresse. Cet intérêt donne l'énergie et la motivation qui permettent de surmonter avec succès les difficultés.
- 5. De l'application** : Vous disposez de quantités de ressources utiles pour approfondir vos connaissances. Un grand appétit de savoir et l'usage fait de ces ressources font souvent la différence entre les bons et les meilleurs étudiants.
- 6. De l'entraide** : Le sentiment de solitude est fréquent chez les étudiants, surtout au début. Essayez de constituer des petits groupes de travail, vous vous encouragerez mutuellement et vous améliorerez vos résultats.
- 7. Des réflexes** : Si vous avez des doutes, des interrogations, des difficultés, demandez de l'aide. Des personnes compétentes peuvent vous aider, n'hésitez pas à les solliciter.
- 8. De la sociabilité** : Un bon moyen de s'intégrer et de lier connaissance est de s'engager dans une association. Contactez le service de la vie étudiante qui vous orientera vers les nombreuses possibilités qu'offre votre campus.
- 9. Du répit** : Aérez-vous la tête, offrez-vous des temps de pause en pratiquant une activité sportive ou culturelle. C'est aussi un bon moyen de faire de nouvelles connaissances.
- 1. De la hauteur de vue** : Prenez le temps de réfléchir à votre avenir, n'hésitez pas à vous questionner sur vos réelles motivations et vos intérêts pour la filière choisie. Le SUIO est à votre écoute pour vous aider à construire votre parcours professionnel.

Les cursus universitaires

DUT : Le diplôme universitaire de technologie (DUT) se prépare en deux ans après le bac dans un IUT (institut universitaire de technologie). Il prépare aux fonctions de technicien supérieur dans tous les secteurs. Une large majorité de diplômés poursuit ensuite ses études, notamment en école d'ingénieurs pour les DUT scientifiques.

Licence : La licence se prépare en trois ans après le bac. À l'issue de la deuxième année, il est possible de s'orienter en licence générale, afin de poursuivre ensuite ses études en master, ou en licence professionnelle pour rechercher tout de suite après un emploi.

Master : Le master se prépare en deux ans après l'obtention d'une licence. La première année (M1) est assez générale alors que la seconde est soit "professionnelle" soit de "recherche" et mène alors au doctorat.

Doctorat : Le doctorat dure au moins trois ans et est ouvert aux diplômés d'un master.

Les cursus de santé : La première année dite "commune aux études de santé" (PAES) prépare aussi bien aux concours de médecine, que de pharmacie, d'odontologie (dentaire) ou encore de sage-femme. La spécialisation a lieu en cours d'année.

////

ECOLE

Laissez souffler vos enfants en dehors de l'école

Le Monde | 06.09.11 | 15h35 • Mis à jour le 06.09.11 | 15h35

Cette année, pour Bastien, qui vient d'entrer en 5^e à Thuir (Pyrénées-Orientales), ce sera football et rien d'autre. Pas de musique en complément comme ce fut le cas pour ses frères aînés qui cumulaient guitare et handball pour l'un, clarinette et football pour l'autre.

Pendant des années, de la primaire au lycée, à leur emploi du temps scolaire se sont ajoutées deux heures d'entraînement sportif deux fois par semaine et une compétition le samedi, une heure de cours instrumental, une heure de solfège, une autre de chorale et au minimum une demi-heure d'exercice chaque soir à la maison... Sans compter le temps passé dans les transports pour cette fratrie habitant un village haut perché à quelques kilomètres de Perpignan. *"Certains soirs, nous n'étions pas réunis avant 22 heures. Cela s'est révélé épuisant autant pour eux que pour nous, les parents, contraints d'assurer les navettes"*, raconte Anne Joffre, la mère des trois garçons, salariée à plein-temps dans l'informatique.

Pour de nombreux parents, la tentation est grande d'offrir à leurs enfants, dès le plus jeune âge, une large palette d'activités, culturelles, artistiques ou sportives. Les forums des associations, qui se tiennent dans la plupart des communes au début du mois de septembre, proposent une multitude de choix. Attention, cependant, à ne pas trop charger la barque !

"Les élèves ont besoin de souffler. Leur journée scolaire est déjà assez longue, inutile de trop en rajouter", observe Jean-Jacques Hazan, président de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). Il met en garde aussi ceux qui seraient tentés de "scolariser" les activités suivies après la classe en exigeant de l'enfant des performances et des résultats : *"Une activité ludique doit le rester !"*

Il recommande aussi de faire faire à l'enfant un test sur quelques séances avant de l'engager pour une année dans un sport ou un apprentissage artistique coûteux. Les activités organisées par les municipalités en lien avec les écoles, celles proposées par l'Union sportive de l'enseignement du premier degré (USEP) ou l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) présentent le double avantage d'être à des tarifs accessibles et assurées par des professionnels de l'éducation nationale. Le système coopératif, qui associe les enfants, aide, en outre, à la responsabilisation.

Attention à ne pas projeter sur ses enfants ses goûts ou ses rêves personnels. Un père qui inscrit son fils au rugby, sport qu'il aurait lui-même aimé pratiquer petit, sans que l'enfant en ait réellement envie, s'expose à des conflits et à des déceptions. *"Les parents doivent prendre le temps de faire le tri avec leur enfant entre l'activité qui serait réellement intéressante pour lui, son goût et ses compétences dans ce domaine, en évacuant surtout ses propres regrets"*, recommande le pédopsychiatre Patrice Huerre, auteur de *Place au jeu ! Jouer pour apprendre à vivre* (Ed. Nathan, 2010). Et, dans la mesure du possible, ne pas se focaliser sur une activité qui sera obligatoire pour tous les enfants de la tribu.

"Il faut être à l'écoute de chacun de ses enfants, de ses singularités, poursuit Patrice Huerre. Dans une famille, chacun a ses compétences, ses besoins, ses envies et ses talents. Ne pas considérer que,

parce que soi-même on aime le piano, ce sera la "marque de fabrique" de la famille. Les parents doivent veiller aussi à ce qu'un cadet ne choisisse pas, par imitation plus que par goût personnel, une activité suivie par un grand frère. Ou qu'un enfant opte pour un sport uniquement pour être avec son meilleur camarade, sans aptitude particulière pour cette activité.

Une fois le choix établi en concertation avec l'enfant, celui-ci doit s'y tenir, insiste le pédopsychiatre. *"Il faut s'engager sur la durée de l'année scolaire, c'est un contrat qui doit être respecté."*

Toutes les activités ne demandent pas le même investissement personnel. Les conservatoires de musique et de danse ont dans ce domaine un niveau d'exigence auxquels certains ne sont peut-être pas préparés. *"Une inscription pour le piano, le violon ou tout autre instrument s'accompagne obligatoirement de cours de solfège, de chorale, d'orchestre. Et une heure de travail personnel est demandée au moins six jours sur sept"*, souligne Fabrice Merlen, directeur du conservatoire du 5^e arrondissement de Paris. Plutôt que d'être contraint d'abandonner en cours de route faute de pouvoir suivre le rythme, mieux vaut opter pour une structure d'enseignement associative, voire, pour ceux qui en ont les moyens, des cours privés.

Inutile, enfin, de vouloir occuper à tout prix tous les moments de liberté, avant et après l'école. *"Empiler les activités ne rend pas service aux enfants. Il ne faut pas confondre la quantité d'activités et la qualité"*, appuie Patrice Huerre. Et ne pas avoir peur non plus de laisser les enfants s'ennuyer. Cela ne signifie pas perdre son temps, mais exercer son imaginaire...

Sylvie Kerviel

///

MEDECINE

Enquête sur les pratiques des médecins face à la fin de vie

Le Monde | 07.09.11 | 13h47 • Mis à jour le 07.09.11 | 17h10

Le cas du docteur Nicolas Bonnemaison, cet urgentiste de Bayonne soupçonné d'avoir pratiqué des euthanasies actives sur sept patients en fin de vie, pose la question des pratiques des médecins dans l'accompagnement de la mort de leurs patients. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'urgentiste aurait agi seul, sans respecter la procédure collégiale voulue par la loi Leonetti du 22 avril 2005 sur la fin de vie. Une attitude qui tranche avec la grande majorité des accompagnements de fin de vie des praticiens hospitaliers qui s'appuient au contraire sur la loi pour encadrer leurs pratiques médicales.

En France, le cadre législatif offre en théorie au patient l'assurance que sa volonté sera respectée s'il n'est plus en mesure de la formuler. Il peut désigner une personne de confiance, et rédiger des directives anticipées sur ce qu'il souhaite si son état de santé se dégrade. Mais encore faut-il qu'il le fasse, car la loi Leonetti souffre d'être largement méconnue. Les médecins hospitaliers qui reçoivent des patients en fin de vie sont ainsi souvent confrontés à de difficiles questionnements éthiques.

Concrètement, les urgentistes, et les réanimateurs, qui reçoivent le résident grabataire en maison de retraite dont l'état s'aggrave subitement ou le patient en difficulté respiratoire atteint d'un cancer, n'ont presque jamais ces directives anticipées entre les mains. Comment prendre alors la décision de réanimer ou pas, sans tomber dans l'acharnement thérapeutique ou choisir à tort de tout arrêter ? Eric Maury, réanimateur à l'hôpital Saint-Antoine, à Paris, décrit ses nuits de garde à chercher les

numéros des familles sur Internet pour essayer de savoir, par exemple, si le patient était autonome, s'il marchait, s'il avait exprimé un souhait quelconque.

Aux urgences cérébrovasculaires de l'hôpital parisien de la Pitié-Salpêtrière, Sophie Crozier, neurologue, se pose la question en d'autres termes. Les patients qu'elle reçoit, victimes d'une attaque cérébrale, se réveilleront peut-être avec des lésions neurologiques sévères. Auraient-ils accepté cet état, faut-il poursuivre les traitements ? *"On est conscient de décider de la vie ou de la mort. On se demande si la vie avec ce handicap mérite d'être vécue, si la mort n'est pas préférable..."*

Dans tous les cas, le médecin ne doit pas se retrouver seul pour décider. Aux urgences de Nantes, ils sont au moins deux à se mettre autour de la table. *"Et on associe le plus souvent, l'interne et l'infirmière"*, précise Philippe Leconte, responsable de l'unité d'accueil de médecine aux urgences. A l'hôpital Bichat, à Paris, l'équipe mobile de soins palliatifs apporte un regard extérieur, et répond au besoin de collégialité imposé par la loi. Sophie Crozier a instauré une réunion *"AVC grave"* avec l'ensemble du service, lorsque le cas d'un patient le nécessite.

Autant de bonnes pratiques relativisées par l'urgentiste Philippe Leconte. Une étude qu'il avait menée sur les morts aux urgences, en 2005 lors de l'entrée en vigueur de la loi sur la fin de vie, montrait que dans 20 % des cas, la décision, de limiter ou d'arrêter le traitement, avait été prise en solitaire. *"Il n'est pas certain que dans les petites unités, cette situation ait beaucoup évolué."*

Une fois une première orientation esquissée, les familles sont informées de la situation. Elles se rangent bien souvent derrière l'avis médical de ne pas poursuivre les traitements puis de mettre en place les soins palliatifs. *" On met très fréquemment de la morphine pour soulager le patient. Cela va probablement diminuer le temps de vie, mais il partira dans la dignité"*, explique ainsi Philippe Leconte, qui se défend de toute pratique d'euthanasie. *"C'est l'application de la loi qui exige de répondre à la souffrance."*

"La loi n'a pas transformé nos pratiques mais les a clarifiées. Elle a fait avancer les choses sur le devoir de soulager le patient, même si cela doit altérer son état", abonde Christophe Tournigand, praticien hospitalier en oncologie médicale à Saint-Antoine. *On utilise beaucoup plus simplement l'Hypnovel, un anxiolytique de la classe des benzodiazépines, pour apaiser les situations très douloureuses"*, ce qui aboutit à les plonger dans le coma.

Quant aux demandes claires d'euthanasie active, les hospitaliers affirment n'y être quasiment jamais confrontés. *"Des patients qui disent : "J'en ai marre, je voudrais que ça se termine docteur", c'est plus fréquent. Mais il ne faut pas aller trop vite. Cette phrase ne signifie pas forcément qu'ils veulent en finir"*, met en garde le Dr Tournigand. A l'Institut de cancérologie Gustave-Roussy, à Villejuif (Val-de-Marne), une équipe de psycho-oncologues forme les infirmières et les médecins à interpréter ces demandes, *"qui sont rarement des demandes d'euthanasie"*, assure Sarah Dauchy, psycho-oncologue. *"Il faut chercher à savoir si cette demande vient du patient et non de la famille ou des soignants qui n'en peuvent plus, détaille-t-elle. Est-ce que le patient n'est pas confus, comme c'est souvent le cas en fin de vie ? La demande n'est-elle pas liée à une souffrance physique ou une angoisse, que l'on peut calmer ? Il ne s'agit pas de juger, mais il faut permettre au patient de retrouver sa dignité et avoir le même raisonnement qu'avec un jeune. Pourquoi lorsqu'un adolescent formule cela, on parle d'idée suicidaire, et dans le cas d'un vieux, c'est une demande d'euthanasie ?"*

Une des difficultés du débat provient de l'absence de données épidémiologiques fiables. Pour essayer d'y voir plus clair, l'Observatoire de la fin de vie devrait prochainement publier une étude sur la réalité des pratiques euthanasiques et des prises en charge en fin de vie menée avec l'Institut national d'études démographiques.

Emeline Cazi

///

SOCIETE

Pour la première fois, les hommes se sentent plus seuls que les femmes

LEMONDE.FR avec AFP | 09.09.11 |

Les hommes ont été en 2010, pour la première fois, plus nombreux que les femmes à appeler SOS Amitié, qui note par ailleurs un rajeunissement des personnes en détresse composant son numéro, selon un observatoire de l'association diffusé vendredi.

[SOS Amitié](#) a reçu 662 000 appels en 2010 : 50,9 % des appelants étaient des hommes, 49,1 % des femmes. Dix ans plus tôt, les proportions étaient de 54,3 % de femmes pour 45,7 % d'hommes.

LES JEUNES DE PLUS EN PLUS SEULS

Si le nombre d'appels a fortement augmenté depuis 2000, pour atteindre 728 000 en 2009, il a baissé de 9 % en 2010 pour l'ensemble de la France. SOS Amitié explique ce recul par la mise en place d'un nouvel outil de recueil des données et par un nombre d'écoutes en baisse.

46 % des appelants de l'an dernier avaient entre 45 et 55 ans, alors qu'ils représentent 26 % de la population. Un pourcentage en forte baisse par rapport à 2005 (58 %). SOS Amitié note un glissement du pourcentage vers la tranche d'âge 25-45 ans. Ainsi, elle constituait 29 % des appelants en 2005, contre 43 % en 2010.

LA PAUVRETÉ ACCROÎT LA SOLITUDE

En juillet, la Fondation de France a publié [une étude](#) sur "Les solitudes en France", qui montre que la pauvreté aggrave encore le risque d'isolement. 18 % des personnes déclarant des revenus inférieurs à 1 000 euros par mois sont en situation d'isolement, contre 9 % en moyenne en France.

Dès l'âge de 30 ans, quand on est pauvre, on est sept fois plus seul que la moyenne. C'est en effet autour de la trentaine que les individus réorganisent leur vie sociale autour de la famille et du travail.

///

SOCIETE

La solitude : un chemin vers soi-même

LEMONDE.FR | 22.07.10 | 11h22 • Mis à jour le 26.07.10 | 09h31

Le rapport sur les solitudes en France publié début juillet par l'Observatoire de [la fondation de France](#) révèle une grande souffrance sociale. Elle est un symptôme fort de notre manière problématique de vivre avec les autres, et de vivre avec nous-mêmes. La relation avec les autres

nous constitue comme être humain ; elle est comme le socle sur lequel chacun peut construire sa vie. Tout au long de notre existence, elle nous façonne ; c'est dans la relation que se joue une grande partie de notre vie.

Nous entrons dans le monde en apprenant à être avec les autres. Le développement psychologique et social de chacun est ainsi marqué par ce qui se joue dans ses liens avec autrui.

Ces liens sont des vecteurs à travers lesquels chacun intériorise au cours de son apprentissage social des rôles, des normes, des valeurs sur la manière de vivre avec les autres et de se comporter avec eux de façon acceptable socialement.

Aujourd'hui, les relations sont marquées chez de nombreuses personnes par une dislocation de ces rôles, de ces valeurs, liée en particulier à la baisse de conscience des responsabilités, de la prolifération des ersatz relationnels que sont les réseaux sociaux sur Internet, de l'individualisme désespéré qui se manifeste comme une affirmation illusoire d'autonomie. Dans le fond, nous n'apprenons plus à vivre réellement avec les autres.

Les fractures de la vie (chômage, séparation, mort d'un proche, maladie grave, accident, catastrophe) sont des révélateurs de la fragilité de nos liens et représentent souvent des atteintes destructrices : elles nous excluent du monde social, nous rejettent, nous isolent.

La solitude montre de ce point de vue qu'il ne s'agit pas seulement d'un problème social d'isolement et de rejet, mais aussi d'une faillite de notre mode d'existence sociale. Quel est au fond la vraie nature de nos attachements qui nous construisent, mais qui peuvent aussi nous détruire ?

La solitude apparaît alors aux yeux de beaucoup comme une expérience négative, triste, affreuse où l'on n'a parfois plus de raisons de vivre. A cet égard se pose une question fondamentale : est-ce que nous savons encore vivre avec nous-mêmes ? Si la solitude est perçue négativement aujourd'hui, n'est-ce pas parce que nous n'avons pas pris, ni fait l'expérience avec nous-mêmes ? Nous ne réalisons ni nous n'acceptons réellement ce que cela comporte de positif pour vivre.

Nous pensons la solitude comme une expérience négative à éviter car nous percevons souvent la solitude comme une perte de nous-mêmes ; elle nous prive de la reconnaissance dont nous avons besoin du fait que nous n'existons souvent que dans le regard des autres. Or, dans la solitude chacun est renvoyé à lui-même. Tout le monde fait un jour l'expérience de la solitude à travers les épreuves de la vie où on est confronté à soi-même, à sa propre vie celle que chacun doit assumer seul.

Dans la vie ordinaire nous pensons souvent de façon illusoire que les autres nous aident à régler nos problèmes ; en fait, quand on est seul alors seulement on réalise que personne ne règle le problème à notre place. La solitude est plus qu'on ne le croit une école de vie où l'on peut beaucoup apprendre sur soi-même, apprendre à vivre avec soi-même, par soi-même et non plus par procuration avec les autres.

LE RETOUR VERS SOI DANS LA SOLITUDE, UN PASSAGE VERS SA PROPRE VIE

La solitude peut-être une école où l'on devient responsable de soi, mais plus largement aussi responsable des autres car la solitude peut être une expérience d'ouverture au monde et non d'enfermement. La solitude est si difficile à supporter par ce que nous avons souvent tout misé sur les relations extérieures, alors que nous n'avons peut-être jamais réussi à construire notre propre vie en ayant une vie à nous, une vie intérieure.

Pour beaucoup, l'intérieur c'est le vide, car nous ne savons pas quoi faire avec nous-mêmes. Nous nous ennuyons quand nous sommes seuls, peut-être parce que nous sommes étrangers à nous-mêmes. C'est dire que la solitude est une expérience indispensable de rencontre avec soi-même. La solitude, c'est prendre sa vie en main, vivre avec ce que nous sommes devenus, pour nous retrouver. Car bien souvent nous faisons tout pour échapper à nous-mêmes.

Apprendre à vivre sa solitude, c'est aussi commencer à habiter sa propre vie. La solitude apprend combien il est difficile d'avoir une vie à soi. Car se retrouver, c'est être présent à soi, c'est retrouver un espace intérieur où on se réapproprie sa vie. La dimension de l'intériorité est souvent dissociée de la solitude et mal comprise. Il n'y a pas d'intérieur sans séparation, qui n'est pas simplement coupure d'avec les autres ; exister comme être seul, c'est une condition essentielle pour se retrouver avec soi.

Se retrouver avec soi est donc une exigence de la solitude pour se construire et se construire comme être humain. Ce retour vers soi est le mouvement même vers sa propre réalisation qui apparaît d'autant plus nécessaire que nous sommes tous pris dans des situations relationnelles qui nous enferment souvent et nous dispersent.

Le retour vers soi dans la solitude est un voyage que les circonstances de la vie nous imposent souvent, mais qu'il faut savoir accueillir non comme un drame et une impossibilité de vivre, mais comme un passage vers sa propre vie.

Alors seulement la solitude peut donner lieu à une métamorphose intérieure qui permet de vivre votre vie comme le seul chemin de notre accomplissement véritable.

Gustave Nicolas Fischer est l'auteur de *La Trace de l'Autre* (Odile Jacob, 2005).

Gustave Nicolas Fischer, professeur honoraire de psychologie

////

INTERNATIONAL

11-Septembre : pourquoi tant de rumeurs?

LEMONDE.FR | 09.09.11

"Elle était assise dans une rame de métro et a vu par terre un portefeuille. Elle l'a ramassé. Dedans, il y avait un papier d'identité dont la photo correspondait à un homme noir assis pas loin, alors elle est allée lui rendre. (...) Le type lui a dit "évittez les transports en commun le jour de Halloween", puis il est descendu de la rame. Troublée, elle est allée au commissariat raconter son histoire, les policiers lui ont montré plusieurs photos de personnes soupçonnées d'être des intégristes. La photo du type était dedans."

Cette rumeur "du portefeuille", retranscrite dans un [article](#) du politologue [Emmanuel Taïeb](#), a circulé par mail jusqu'à la France après le 11 septembre 2001. Comme bien d'autres, certaines à caractère antisémite, d'autres ésotérique : 4 000 employés israéliens auraient été prévenus de l'attentat et ne seraient pas venus travailler le jour J, le numéro de l'avion était codé, un visage de satan serait apparu dans un nuage de fumée s'échappant des tours...

A côté de ces bruits, des théories dites "du complot" se sont échafaudées : la démolition des tours jumelles aurait été provoquée par des explosifs, le bâtiment du Pentagone, à Washington, détruit par un missile... Autant d'éléments démentis par un examen rigoureux des faits, mais qui, mis bout à bout, convergent vers une même logique : un refus de la version officielle de l'événement, pour soupçonner la puissance américaine – avec la CIA en première ligne –, qui se serait retournée contre elle-même. Sept ans après, en septembre 2008, deux sondages indiquent que plus d'un quart des Français et 54 % des habitants de 17 pays croient que ce n'est pas Al-Qaïda qui a causé les attentats.

"RÉDUIRE L'ANGOISSE"

"Le 11-Septembre n'a pas révolutionné l'histoire de la rumeur", estime [Frédéric Monier](#), universitaire spécialiste de l'histoire du complot. Ces bruits n'ont pas attendu l'attentat pour courir de bouches à oreilles et, désormais, de blogs en mails. Avec, parfois, des ressemblances troublantes : l'histoire du portefeuille fait écho, note l'article d'Emmanuel Taïeb, à plusieurs rumeurs qui circulaient à la fin de la seconde guerre mondiale. En substance : dans un train, une femme fait tomber son porte-monnaie. Une bohémienne le ramasse et indique la somme qu'il contient. Puis prédit la date de la mort d'Hitler ou, selon les versions, de la fin de la guerre. Ici, les scénarii se répètent : une rencontre fortuite avec un "étranger", doté d'un pouvoir de prophétie.

Autre constante : les temps de crise sont particulièrement propices à l'éclosion des rumeurs. N'ont-elles pas prospéré lors des guerres, après la Révolution française – lancée par des francs-maçons disait-on –, ou encore après l'assassinat de John F. Kennedy. *"La rumeur de complot naît de l'assimilation ratée ou incomplète d'un événement collectif (...) traumatique"*, écrit Emmanuel Taïeb. Car il faut *"réduire l'incertitude et l'angoisse"*, en cherchant du sens et un ordre à un événement qui nous dépasse.

Dans ses travaux sur les croyances en la sorcellerie dans le bocage, [Jeanne Favret-Saada](#), anthropologue, identifie le même mécanisme : *"Qu'un événement soit douloureux ou violent n'entraîne pas automatiquement un trauma psychique, par exemple quand la douleur était soit attendue, soit intelligible. Quand ce n'est pas le cas, pour les situations de malheur répété et inexplicable, alors une issue consiste à chercher des explications alternatives."*

TROP GROS POUR ÊTRE VRAI

Aussi banales que la douleur, les rumeurs ? Celles du 11-Septembre ont toutefois deux particularités. D'une, elles ont trouvé un écho rarement égalé grâce à deux porte-paroles, qui en ont tiré une certaine renommée : en France, Thierry Meyssan et son livre *L'Effroyable Imposture*, aux Etats-Unis, Dylan Avery et son documentaire [Loose Change](#).

Mieux incarnées, elles ont aussi été particulièrement radicales. Non seulement en proposant une explication globalisante de l'attentat de 2001, mais surtout en allant jusqu'à le nier partiellement, écrit Emmanuel Taïeb : *"le doute méthodique"* est alors remplacé par le *"dubitationnisme"*, voire à *"une sorte de révisionnisme immédiat"*.

Si ces contre-théories ont atteint cette ampleur, c'est peut-être, justement, à cause d'un événement si énorme et hors norme. *"Une sorte de prisme dont chaque éclat renvoie à un aspect de la "fin" de l'empire américain tel que les Américains se l'imaginaient"*, analyse Jeanne Favret-Saada.

L'énormité du 11-Septembre tient aussi, selon Frédéric Monier, à sa visibilité : *"Les images spectaculaires qui ont immédiatement circulé rendent l'attentat encore plus choquant et insupportable, attisant la quête de vérité et la suspicion."* La diffusion gratuite de *Loose Change* sur

Internet suggère aussi le rôle de la toile comme amplificateur de ces rumeurs, où elles circulent plus vite et plus loin.

LA FAUTE AUX MÉDIAS ?

Les médias, en diffusant en boucle ces images mais surtout en relayant directement ces contre-théories – même si c'est pour les dénigrer –, participent donc amplement à leur diffusion. Voire à leur structuration : *"Il y a une diversité de thèses et de bruits, isolés les uns des autres. C'est le traitement médiatique qui les regroupe sous le terme de 'la rumeur'"*, estime [Pascal Froissart](#), sociologue à Paris-XVIII et au CNRS. Selon lui, ce sont d'ailleurs les catégories socio-professionnelles supérieures qui connaissent le mieux les rumeurs, et y croient donc davantage en nombre absolu, car ils lisent plus les journaux.

C'est pourtant bien malgré eux que les médias propagent ces théories, la plupart d'entre eux s'étant employés à [les réfuter](#). En témoignent l'emploi des termes même de *"rumeur"* et de *"théories du complot"*, *"connotés négativement"*, remarque Pascal Froissart. C'est d'autant plus paradoxal que les médias eux-même sont pris pour cible par ces thèses alternatives. Avec le mythe, explique M. Taïeb, d'une information libre, citoyenne, transparente, qui s'épanouit sur Internet – seule source de l'ouvrage de Thierry Meyssan par exemple – opposée à des *"médias placés du côté de la censure"*, *"porte-plumes des versions officielles"*.

Pourtant, versions médiatiques et contre-théories ne sont pas forcément en compétition. *"On regarde bien le JT et son horoscope"*, lance Pascal Froissart, soulignant la cohabitation, en nous, de plusieurs interprétations plus ou moins autorisées d'un événement complexe. Finalement, les théories du complot constituent, elles aussi, une explication. Au-delà du fait qu'elles soient vraies ou fausses, elles n'en sont pas moins rationnelles, note Jeanne Favret-Saada, et même parfois plus faciles à croire que la version officielle : *"Les autorités américaines expliquaient que les avions avaient été détournés à l'aide de couteaux en plastique"*, se souvient Pascal Froissart.

UNE "CULTURE DE LA CONSPIRATION" ?

Derrière la contestation des médias, les réactions aux 11-Septembre jettent la lumière sur une suspicion plus généralisée, envers le discours politique. *"Ces rumeurs renseignent plus sur l'état moral d'une société que sur les événements en eux-mêmes"*, pense Frédéric Monier. Là encore, rien de nouveau au fond : selon l'historien, les détenteurs du pouvoir sont régulièrement soupçonnés de dissimuler des secrets au peuple depuis la fin du XVIII^e siècle. Mais il y a un tournant vers 1979, affirme le chercheur : dans les sondages IFOP, la réponse à la traditionnelle question de la confiance accordée aux hommes politiques reçoit, de manière irréversible, une majorité de réponses négatives.

La cause : une population mieux formée et mieux informée, grâce à la diversification des sources médiatiques, explique M. Monier. Elle prend notamment connaissance de mensonges avérés de l'Etat, de l'affaire du Watergate aux armes de destructions massives justifiant la guerre de Bush en Irak, en passant par le nuage de Tchernobyl s'arrêtant aux frontières françaises.

En parallèle naît, dans les années 1980 aux Etats-Unis, une culture populaire friande de soupçons contre l'Etat, qui s'incarne par exemple dans la série X-Files. Le titre de l'ouvrage de Robert Goldberg, historien américain, parle de lui-même : *Ennemis de l'intérieur : la culture de la conspiration dans l'Amérique moderne*. Si le 11-Septembre n'a pas lancé ce mouvement, il l'a en tout cas dévoilé au grand jour.

Ces rumeurs sont aussi révélatrices d'un état d'esprit propre à notre époque, qui explique en partie pourquoi *"les rumeurs et les idées négatrices seront de plus en plus fréquentes et de plus en plus visibles sur le marché de l'information"*, selon le sociologue [Jean-Bruno Renard](#), dans [un article](#) relayé par le site *Conspiracy Watch*. Selon lui, *"les sciences dures et les sciences humaines ont amené les intellectuels et le grand public cultivé à adhérer au 'relativisme cognitif' (...), c'est-à-dire à l'idée que la connaissance n'est ni objective, ni définitive. Cela conduit les gens à être plus réceptifs à toutes les thèses alternatives aux connaissances communément admises"*. Et à croire, tendance dangereuse, que toutes les théories – scientifiques ou non – se valent.

Angela Bolis

////

TERRORISME

Certaines libertés ont aussi disparu le 11 Septembre 2001

LEMONDE.FR | 09.09.11 |

Souvenez-vous. Il fut un temps où aucun militaire ne patrouillait, Famas en bandoulière, sur le parvis de Notre-Dame de Paris, un temps où vos e-mails avaient peu de risques d'être interceptés, où votre mine déconfite sur le trajet du bureau n'était pas immortalisée chaque jour par des dizaines de caméras, une époque révolue où embarquer un flacon de shampoing à bord d'un avion était encore un geste anodin... C'était avant le 11 Septembre 2001.

Ce jour-là, lorsque les tours jumelles du World Trade Center tombent en poussière, la puissance symbolique des Etats-Unis est ébranlée, ainsi qu'une certaine idée de la liberté. Un mois plus tard, [le Patriot Act](#) est signé par George W. Bush. Au nom de la sécurité, quelques unes des libertés fondamentales si chères aux Américains sont sacrifiées.

Au "pays de la liberté", une brèche vient de s'ouvrir. La plupart des Etats de la planète vont s'y engouffrer. En 2002, l'Union européenne emboîte le pas à l'administration Bush et produit une [Décision cadre](#), qui incite les États membres à rapprocher leurs législations et établit des règles pour lutter contre la menace terroriste. La France, "initiée" aux attentats dès les années 80, s'était déjà engagée sur cette voie en adoptant [une première loi antiterroriste](#) en 1986. L'ère qui vient de s'ouvrir avec le 11-Septembre va accélérer cette dynamique, généralisant les mesures d'exception qui transformeront le paysage urbain et le code pénal.

"La guerre contre le terrorisme est une guerre à durée indéterminée contre un ennemi inconnu. Elle a permis d'introduire des lois d'exception dans le droit commun avec l'assentiment de la population, souligne Dan van Raemdonck, vice-président de la FIDH. On a banalisé la notion de contrôle. Les gens ont fini par accepter d'être tracés, contrôlés, sous prétexte qu'ils n'ont rien à cacher. On est entré dans l'ère du soupçon".

Petit tour d'horizon, non exhaustif, de quelques mesures "temporaires" qui ont durablement transformé votre quotidien :

Des soldats patrouillant en rangers, l'arme au poing, dans les gares, les aéroports et les lieux touristiques. L'image est devenue banale. Elle est l'une des conséquences les plus visibles de la lutte contre le terrorisme, incarnée par le plan Vigipirate.

Conçu en 1978 alors que l'Europe était confrontée à une vague d'attentats, ce plan est entièrement repensé au lendemain du 11 septembre 2001 et sera maintenu en "niveau rouge" de façon continue à partir des attentats de Londres en 2005. La [dernière version du plan](#), en vigueur depuis janvier 2007, est fondée sur un postulat clair : *"la menace terroriste doit désormais être considérée comme permanente"*. Vigipirate définit dès lors un socle de mesures appliquées en toutes circonstances, *"même en l'absence de signes précis de menaces"*.

[Un millier de militaires](#) des trois armées sont donc mobilisés en permanence pour appuyer les forces de gendarmerie et de police. Ils effectuent des patrouilles dans les gares, les aéroports, les ports, ainsi qu'un certain nombre de points sensibles comme les sites touristiques.

- **Internet sous surveillance**

La France, [championne d'Europe de la surveillance](#) des télécommunications ? C'est la Commission européenne qui le dit dans l'annexe d'[un rapport datant d'avril 2011](#). En 2009, le "pays des droits de l'homme" a procédé à pas moins de 514 813 demandes d'accès aux "logs" (qui a téléphoné ou envoyé un mail à qui, quand, d'où, pendant combien de temps ?) conservées par les opérateurs de téléphonie fixe ou mobile, et les fournisseurs d'accès à Internet (FAI). La surveillance des télécommunications est encadrée au niveau communautaire. Mais à titre de comparaison, le pays le plus peuplé de l'UE, l'Allemagne, n'en a réalisé que 12 684, soit 42 fois moins que la France.

La volonté de surveiller les internautes se concrétise deux mois à peine après les attentats du 11-Septembre. Le 15 novembre 2001, le gouvernement Jospin modifie dans l'urgence son projet de [loi relative à la sécurité quotidienne \(LSQ\)](#), qui intègre divers moyens de lutte contre le terrorisme. Parmi eux, [l'amendement 2](#), qui donnera naissance au fameux article 29, invite les fournisseurs d'accès à Internet à stocker pendant un an les "logs", c'est-à-dire les données de connexion de leurs abonnés.

En raison de son caractère exceptionnel, la mesure était censée durer jusqu'au 31 décembre 2003, avant d'être éventuellement prolongée après un rapport d'évaluation. Mais un amendement déposé par Christian Estrosi au [projet de Loi sur la sécurité intérieure \(LSI\)](#), le 21 janvier 2003, la rendra définitive. Censée prévenir les menaces d'attentats, la surveillance des internautes est aujourd'hui totalement séparée de l'existence ou non d'une menace terroriste.

Un pas de plus est franchi en 2006 : la [loi relative à la lutte contre le terrorisme \(LCT\)](#) présentée par le ministre de l'intérieur, Nicolas Sarkozy, élargit l'obligation de conservation des "données de trafic" aux cybercafés. Elle permet en outre aux services antiterroristes de pouvoir y accéder en dehors de tout contrôle de l'autorité judiciaire, après avis d'une personnalité qualifiée *"placée auprès du ministre de l'intérieur"*. La surveillance d'Internet échappe désormais à toute procédure judiciaire pour se placer sous le contrôle direct de l'Etat.

A lire : [Une chronologie des lois instaurant la surveillance d'internet](#)

- **Les "fadettes"**

Les communications téléphoniques ont subi le même traitement. Jusqu'à récemment, la communication par les opérateurs de téléphonie des factures détaillées (les "fadettes") de leurs clients aux services de police était encadrée par [l'article 22 de la loi du 10 juillet 1991](#). Elle imposait notamment à la police une procédure d'autorisation, soit par un juge, soit par la Commission nationale de contrôle des interceptions de sécurité (CNCIS).

La loi contre le terrorisme de 2006 a tout changé : une simple réquisition permet désormais au parquet de consulter les "fadettes", sans que la CNCIS ait son mot à dire. Le texte prévoit en outre que ces "données de connexions" téléphoniques (qui appelle qui, où, quand, combien de temps) puissent être stockées pendant un an.

En conséquence, une *"avalanche de réquisitions s'abat, sans contrôle, sur les opérateurs"*, rapporte le *Canard enchaîné* du 7 septembre 2011. Interrogé par l'hebdomadaire, le porte-parole du CNCIS admet que ces demandes lui *"échappent totalement"*. *"Seul le législateur peut changer cet état de fait"*, ajoute-t-il. *"La loi de 1991 était jugée trop lente. On a accéléré les procédures dérogatoires au nom de l'antiterrorisme en maintenant un niveau minimum de légalité"*, souligne Christophe André, maître de conférence à Sciences Po et auteur de *Droit pénal spécial*. *"Le problème, c'est que ces procédures finissent par devenir la norme..."*

Peter Hustinx, contrôleur européen à la protection des données, n'est pas loin de partager cet avis. Qualifiant la conservation des "logs" d'*"atteinte massive à la vie privée"*, il estime que la directive européenne ayant généralisé cette surveillance des télécommunications constitue *"sans aucun doute l'instrument le plus préjudiciable au respect de la vie privée jamais adopté par l'Union européenne eu égard à son ampleur et au nombre de personnes qu'elle touche"*.

- **Transport aérien**

Sans surprise, le transport aérien a été le secteur le plus touché par les mesures de sécurité prises au lendemain du 11-Septembre. Et à chaque nouvelle tentative d'attentat, une nouvelle mesure de sécurité a été inventée :

- **Objets tranchants** : Les terroristes ayant détournés les quatre avions du 11-Septembre étaient armés de simples cutters. Couteaux, tondeuses, coupe-ongles et autres pinces à épiler sont donc désormais proscrits en cabine.

- **Chaussures** : Depuis l'attentat raté de Richard Reid, l'homme aux *"chaussures explosives"*, qui avait caché 250 grammes de Pentrite dans ses souliers sur un vol en décembre 2001, tout voyageur peut être amené à devoir se déchausser avant d'embarquer.

- **Liquides** : En août 2006, les autorités britanniques découvrent qu'un groupe d'hommes auraient eu l'intention de faire exploser des avions en dissimulant des explosifs liquides dans des biberons et des flacons de shampoing. L'embarquement en cabine de produits liquides sera dorénavant strictement encadré. Ils peuvent être emportés en cabine sous réserve d'être conditionnés dans des contenants ne dépassant pas 100 mL, et doivent ensuite être contenus dans des sacs plastiques transparents et fermés ne dépassant pas 20 cm sur 20 cm. Exit donc : parfum, crèmes solaires, dentifrice, mousse à raser, déodorant en spray, shampoing, sodas, alcools, confiture, produits laitiers...

Scanners corporels : En décembre 2009, un passager du vol Lagos-Amsterdam-Detroit tente de faire exploser un bloc de penthrite artisanale collée sur sa jambe. Plusieurs aéroports européens [s'équipent aussitôt de scanners corporels](#). Le 6 juillet, le Parlement européen [se prononce](#) pour une utilisation très encadrée de cette technologie dans les aéroports. La Commission européenne doit proposer un projet d'ici à la fin de l'année pour que les Etats s'équipent avant la levée des restrictions sur les liquides fin 2013.

- **Transfert de données**

Après les attentats du 11-Septembre, l'administration Bush exige des compagnies européennes qu'elles lui transmettent les données personnelles de leurs passagers en partance vers les Etats-Unis. En cas de refus, ces dernières se verraient interdire d'atterrissage sur le territoire américain. Bruxelles négocie aussitôt [un accord](#), que la cour de justice européenne s'empresse de juger illégal. Le superviseur européen pour la protection des données fait lui aussi part de ses "*doutes sérieux quant à [sa] compatibilité avec les droits fondamentaux*" en vigueur en Europe.

Ces fichiers, dits PNR (Personal Name Record), seront pourtant diffusables à toutes les agences associées au Département de la sécurité intérieure, comme la CIA et le FBI, qui pourront les conserver pendant quinze ans. Les données en question peuvent comprendre : votre nom, votre adresse, votre numéro de carte de crédit, ainsi que vos habitudes alimentaires...

- **Biométrie**

Les attentats de Londres en 2005 accélèrent la mise en oeuvre des projets internationaux de contrôle électronique des flux migratoires. Dès le lendemain de l'attaque, le gouvernement français annonce la généralisation progressive du [visa biométrique](#). Un fichier comportant les données biométriques des passagers des aéroports (Parafes) est créé par un décret paru le 7 août 2007. Désormais, les voyageurs désireux d'éviter l'attente à la douane pourront communiquer librement les empreintes digitales de huit de leurs doigts, leur état civil, leur lieu de naissance, leur nationalité et leur adresse.

Dans [un premier avis](#), la CNIL identifie des risques pour la protection des données. Elle dénonce également un "*champ d'application (...) potentiellement beaucoup plus large que la population officiellement visée*" puisqu'il n'est pas "*précisément défini dans le projet de décret*". Dans un [deuxième avis](#), elle estime qu'"*un sujet d'une telle importance devait passer devant le Parlement et nous n'avons pas obtenu les éléments qui permettent de justifier la création de cette banque de données*". La CNIL note que la France va plus loin que la réglementation européenne, et juge que le dispositif français comporte "*des risques d'atteintes graves à la vie privée et aux libertés individuelles*".

Ces réserves n'ont pas empêché une proposition de loi sur la mise en place d'une nouvelle [carte d'identité biométrique](#). Si cette nouvelle carte d'identité est validée, elle devrait conduire à la constitution d'un vaste "*fichier central biométrique*" contenant toutes les données des titulaires, soit "*potentiellement 45 à 50 millions de personnes*".

- **Vidéosurveillance**

Les caméras de vidéosurveillance ne datent pas d'hier, puisque l'installation des systèmes de vidéosurveillance dans les lieux ouverts au public est encadré par la loi du 21 janvier 1995. Mais avec l'augmentation de la menace terroriste, [leur nombre a explosé](#) depuis dix ans.

La loi contre le terrorisme de 2006 prévoit explicitement de "*développer la vidéosurveillance*" en facilitant l'implantation de caméras et l'enregistrement des images. L'adoption en 2010 de la loi de programmation pour la performance de la sécurité intérieure ([Loppsi 2](#)), va plus loin : l'Etat pourra [désormais imposer aux municipalités](#) l'installation de caméras dans trois cas : "*La prévention des actes de terrorisme, les sites d'importance vitale, ou les intérêts fondamentaux de la nation*". L'Etat ambitionne de multiplier par trois le nombre de caméras, qui passeront de 20 000 à 60 000 d'ici à 2011, dont un millier à Paris.

Au fil des années, un changement sémantique s'opère : le gouvernement parle de "*vidéoprotection*", un terme jugé moins agressif que celui de vidéosurveillance.

Le [collectif Démocratie et libertés](#) publie des cartes des implantations de caméras prévues d'ici fin 2011 à Paris :

La loi Perben II étend le régime de garde à vue des présumés terroristes à d'autres crimes, comme les affaires de délinquance organisée, de proxénétisme aggravé ou de trafic de stupéfiants. AFP/FRED DUFOUR

- **Mandat d'arrêt** : C'est la principale révolution juridique des dix dernières années. Le 11 juin 2002, une décision cadre de l'UE instaure le "[mandat d'arrêt européen](#)", qui sera transcrit en droit français en 2004. Ce mandat remplace une vieille tradition, la procédure d'extradition, en imposant à chaque autorité judiciaire nationale de reconnaître, *ipso facto*, la demande de remise d'une personne formulée par l'autorité judiciaire d'un autre État membre.

L'objectif affiché est la construction d'un espace de "*liberté, de sécurité et de justice*" au sein de l'UE, à travers une procédure plus simple, plus efficace et plus rapide. Pour [ses détracteurs](#), loin d'unifier le droit au niveau de l'UE, il étend au contraire à toute l'UE le champ d'application des procédures d'exception et lois liberticides, spécifiques à chaque État membre.

Le cas d'Aurore Martin, une militante basque de 32 ans sous le coup d'un mandat d'arrêt européen émis par l'Espagne, illustre cette ambiguïté : cette jeune femme est poursuivie en Espagne pour "*participation à une organisation terroriste*", en raison de son appartenance à Batasuna, une organisation politique interdite au-delà des Pyrénées. Le problème est le suivant : en France, une telle activité, qui relève du militantisme politique, est parfaitement licite, et Batasuna présente même des candidats aux élections locales. Aurore Martin pourrait donc être expulsée vers l'Espagne, et y être jugée, pour une activité relevant de l'exercice des libertés fondamentales en France.

Depuis 2004, 1 567 personnes ont été remises à la France, qui en a de son côté remis 1 950, dont 400 Français, [précise le ministère de la justice](#).

- **Garde à vue** : En droit commun, la garde à vue dure 24 heures, renouvelable une fois sur autorisation du ministère public. Seuls les suspects de terrorisme "bénéficient" d'un régime spécial depuis 1986, avec une garde à vue de quatre jours maximum. Mais cette mesure dérogatoire va progressivement gagner du terrain, l'exception devenant peu à peu la norme. En 2004, [la loi Perben II](#) étend le régime de garde à vue des présumés "terroristes" à d'autres crimes, comme les affaires de délinquance organisée, de proxénétisme aggravé ou de trafic de stupéfiants. Depuis 2006, lorsqu'"*il existe un risque sérieux de l'imminence d'une action terroriste*", la garde à vue des suspects peut a été portée à six jours.

"Le problème, c'est que toutes ces procédures dérogatoires introduites au nom de l'antiterrorisme ont fini par devenir la norme, souligne Christophe André, l'auteur de Droit pénal spécial. Puisqu'elles se révèlent efficaces contre ce monstre qu'est le terrorisme, elles sont donc employées pour combattre d'autres monstres et ont fini par contaminer l'ensemble du droit pénal".

Soren Seelow

////

TERRORISME

Plus loin, plus haut : l'architecture après le 11-Septembre

LEMONDE.FR | 09.09.11 |

La fin du gratte-ciel. Ce 11 septembre 2001, après avoir regardé, fascinés, comme des millions de téléspectateurs, les images des Twin Towers réduites à un tas de gravats, les architectes savent ce qu'ils doivent faire : ranger leurs croquis. Trop hautes, trop vulnérables, aux Etats-Unis et à l'étranger les constructions de tours sont suspendues. Mais la crainte n'a duré qu'un temps. Dix ans plus tard, les gratte-ciel foisonnent aux Etats-Unis comme dans le reste du monde. Pour les architectes américains, l'impact du 11-Septembre se mesure surtout par des normes de construction plus axées sur la sécurité.

CONSTRUIRE PLUS RÉSISTANT, ÉVACUER PLUS RAPIDEMENT

Les deux tours, symboles de la puissance économique des Etats-Unis, se sont enflammées puis effondrées en moins de deux heures : architectes et ingénieurs découvrent alors les failles de ces constructions. *"Les matériaux n'étaient pas assez solides,"* commente Carl Galioto. Alors architecte au cabinet américain SOM, il a depuis travaillé sur le projet de la nouvelle tour n° 7 du World Trade Center (la première s'était effondrée lors des attentats) et la One World Trade Center, qui remplacera les tours jumelles, avec l'impératif de construire des gratte-ciel résistants au feu. Une évolution qui s'observe dans toute l'architecture post-11-Septembre.

Aux Etats-Unis, les tours sont en effet traditionnellement construites en acier, un matériau qui fond facilement. *"La structure interne du 7 World Trade Center, [inauguré en 2006] est en béton,"* un matériau qui doit résister en cas d'incendie, souligne Carl Galioto. Les murs sont aussi plus épais et *"fireproof"*, note l'architecte. Dans ce nouveau gratte-ciel comme dans la One World Trade Center, toujours en chantier, le système d'extinction incendie est également plus sécurisé : l'eau circule à travers deux canaux au lieu d'un seul. *"Ils sont interconnectés au cas où l'un des deux romprait (...)* ce dispositif limite la propagation du feu", note Carl Galioto. Dans le jargon, on appelle ça la *"redondance"* ou des systèmes doublés.

Deuxième impératif des constructions post-11-Septembre : permettre aux occupants d'évacuer les lieux facilement. *"Les escaliers et les sorties n'avaient pas les dimensions pour accueillir un afflux soudain de personnes descendant les marches d'un côté et de policiers et de pompiers montant les marches de l'autre côté,"* note Richard J. Farley, architecte au cabinet KlingStubbins. Pour ses nouveaux projets de gratte-ciel, Carl Galioto a donc dessiné des escaliers plus larges. Afin d'éviter les engorgements, la One World Trade Center disposera d'un ascenseur doublé d'une montée d'escaliers uniquement dédiés aux pompiers. *"Redondance,"* encore. Ces changements sont essentiellement internes mais en levant les yeux, le passant peut remarquer une évolution principale sur la façade des nouveaux gratte-ciel, note Richard J. Farley : le verre trop dangereux lorsqu'il éclate a été remplacé par des matériaux plus solides. *"Remarquez les plus bas étages de la One World Trade Center"* souligne Richard J. Farley : leur construction est plus solide. Ces changements se prolongent dans la ville : les architectes relèvent la multiplication de plots et de barrières près des tours sensibles, entourées de grandes places, plus larges.

"IL FALLAIT REDONNER CONFIANCE"

Aux Etats-Unis, ces évolutions sont entérinées par une charte, l'International Building Code de 2009. Une nouvelle édition doit lui succéder en 2012. Ce Code prévoit également davantage

d'espace entre les montées d'escaliers, des signaux de sortie fluorescents, des micros amplificateurs. Des changements essentiellement internes ([voir le schéma du Cleveland.com](#)), et appliqués de façon différente selon les villes et les Etats. De fait, ces mesures sont autant "émotionnelles" que "scientifiques", avance Dick Fencl, architecte au cabinet Gensler.

Les normes sont certes obligatoires mais seulement pour les Etats et les juridictions ayant approuvé le Code. Selon Dick Fencl, la moitié du pays environ applique ainsi ces nouvelles mesures. Des normes qui peuvent être considérées comme contraignantes : en 2008 déjà, avant même la publication de ce Code, le coût du dispositif suscitait la polémique. [Le New York Times relayait](#) alors les estimations des développeurs immobiliers : 13 millions de dollars pour respecter les normes anti-incendies et les équipements en escaliers dans un immeuble de 42 étages. Selon Carl Galioto, l'application des nouvelles mesures représente 3 % du coût de construction d'un gratte-ciel.

Sans surprise, c'est dans la ville au cœur des attaques, New York, que la législation est appliquée le plus strictement. Et pour cause : ces évolutions architecturales ont d'abord une fonction politique : *"On a largement attiré l'attention du public [sur ces nouvelles mesures], il fallait redonner confiance aux gens, montrer que l'on faisait quelque chose"*, analyse Carl Galioto. Mais l'architecte remarque également les limites de ces nouvelles normes architecturales à travers le pays : si on peut les rendre plus sûrs, *"on ne peut pas construire des immeubles qui résistent à des avions"*.

PLUS LOIN, PLUS HAUT

Partout à travers le monde, le 11-Septembre a suscité des interrogations dans la communauté des architectes. L'avenir des tours était alors en suspens. *"Il y avait une sorte de malaise physique devant ce symbole de tours qui s'effondrent : quel sens à montrer sa puissance ? Quel sens à construire toujours plus haut ? On prenait des risques inutiles"*, se souvient le Français Thierry Van de Wyngaert, membre du Conseil national des architectes.

Cette période de remise en question a duré environ cinq ans, estime l'architecte. Depuis, de nombreuses tours s'érigent, partout : en France, où des chantiers sont en cours dans le quartier de la Défense à Paris, mais aussi à Lyon et à Marseille ; en Asie, qui accueille de plus en plus de hauts bâtiments, et dans les Emirats où la tour Burj Khalifa, la plus grande du monde (828 mètres) a été inaugurée en 2010.

Si la gratte-ciel a survécu au 11-Septembre, c'est parce que lui seul peut répondre à des objectifs d'efficacité spatiale et démographique, soulignent les architectes : loger de nombreux habitants sur un minimum d'espace. La tour reste aussi une représentation de la puissance, auquel les terroristes se sont attaqués de façon symbolique : *"C'est la tour de Babel"*, analyse Charles Dolbakian, gérant du cabinet Gera à Paris : *il s'agit de montrer que l'on veut toujours aller plus loin, plus fort."*

Pour les Américains, il s'agit aussi de montrer qu'ils ont su se relever. A New York, quatre gratte-ciel sont en cours de construction sur le site de Ground Zero. Les architectes doivent adapter leur construction aux nouvelles normes de sécurité, mais leur tours resteront grandes et imposantes, une façon de montrer que le 11-Septembre n'a pas eu raison de leurs ambitions. Carl Galioto assure avoir travaillé sur le projet des nouvelles tours *"avec passion"*, des constructions qu'il rêvait majestueuses *"pour que la ville cicatrise"*.

Flora Genoux

///

Débat › 11-Septembre, le début du déclin américain ?

Point de vue

Ben Laden est mort, mais la haine vibre encore

Le Monde | 08.09.11 |

Le 11-Septembre fut d'emblée vécu comme impossible. Les témoins n'en croient pas leurs yeux, les responsables désemparés s'estiment en pleine science-fiction, les prudents qui veulent raison garder la perdent en fabulant de délirantes conspirations (la CIA, les juifs, de mystérieux spéculateurs immobiliers). Reste que l'impossible a eu lieu et que ce lieu a été nommé sans hasard "Ground Zero", soit l'espace dévasté des premières expériences atomiques.

Nul hasard non plus si les autorités suprêmes sont embarquées manu militari dans les abris antinucléaires : on mesure l'impossible nouveau à l'impossible ancien. L'apocalypse pointe son nez, mais pas celle qui était prévue au long de la guerre froide. Il faut réapprendre à "*penser l'impensable*", comme le prescrivait un célèbre livre de stratégie nucléaire dans les années 1950.

Si fulgurant qu'il paraisse, un événement n'est jamais un commencement absolu. Une fois l'effacement général dissipé, force est de constater que l'attaque de New York n'est inouïe ni dans son inspiration, ni par ses acteurs, ni même dans son mode opérationnel. La stratégie de la panique par l'incendie des villes et l'affolement délibéré de la population fut théorisée il y a un siècle et demi par le nihilisme russe, Bakounine, Netchaïev – voyez *Les Possédés*, de Dostoïevski.

Viser sans discrimination des civils, le projet ne date pas davantage de septembre 2001 : depuis Guernica, les fanatismes profanes ou célestes ont dépeuplé sans remords le XX^e siècle. Le mode opérationnel lui-même n'est pas privé d'antécédents : la cible fut attaquée en 1993 (en sous-sol, une voiture bourrée d'explosifs) ; le moyen, un avion détourné, fut essayé à Noël 1994 (l'Airbus d'Alger devait s'écraser sur Paris). Quant au côté suicidaire des tueurs s'érigeant en missiles humains, il n'apparaît invraisemblable qu'aux ingénus : bolcheviques, nazis, intégristes de tout poil abondent de sacrificateurs professionnels résolus à faire don de leur vie pour le "*bien de la cause*". Les pièces du puzzle s'épalaient ainsi dans le désordre, il manquait le concept qui permet d'imaginer l'inimaginable.

Même si certains responsables américains ou européens subodoraient l'existence d'un risque majeur, l'avantage restait à Oussama Ben Laden qui calculait quelques coups d'avance. Lorsque, des mois auparavant, le commandant Massoud tenta de mobiliser Paris, seule une poignée d'"intellos" l'accueillit ; deux, trois députés aussi. Porte close à l'Élysée (Jacques Chirac) comme à Matignon (Lionel Jospin), réception calamiteuse dans un couloir du Quai d'Orsay. Massoud proposait une alliance anti-talibans. Ils l'assassinèrent deux jours avant d'attaquer New York ; plus tard, trop tard, ses troupes libéraient Kaboul.

Le 11-Septembre n'était pas fatal, à condition d'en prévoir la possibilité. On explique l'aveuglement général par la paralysie bureaucratique (CIA contre FBI) et les rivalités au sommet. Explications trop courtes: une vue acérée et consensuelle des risques courus en commun aurait balayé ces conflits rituels et lassants. Tout au contraire, le préjugé de vivre "*la fin de l'histoire*" enivrait nos bons apôtres: la guerre froide est terminée, les menaces majeures sont abolies ! L'optimisme stratégique célébrait la disparition du grand ennemi unique : plus d'adversaire omniprésent, donc plus d'adversité. Ce raisonnement fallacieux valait passeport pour le meilleur des mondes ; les budgets militaires fondaient, la paix universelle était à portée de main, seuls subsistaient des

"conflits de faible intensité" qui dévastaient les banlieues du monde sans inquiéter les métropoles vautrées dans leur sécurité.

Le 11-Septembre fracasse ce quiétisme partagé : de Kaboul en flammes à Manhattan écroulé, la conséquence est directe. En politique comme en économie, il suffit de postuler qu'une crise générale est définitivement exclue pour baisser la garde et ouvrir les portes du désastre. Dix ans plus tard, avons-nous franchi le cercle enchanté de nos sommeils euphoriques si cher payés ? Oui et non.

Oui : l'Amérique réévalua ses alliances inconditionnelles. L'Arabie saoudite n'avait-elle pas fourni à Al-Qaida son idéologie (le salafisme), son financement et une base de recrutement (quatorze sur dix-neuf des pirates sont enfants de la bonne société saoudienne) ? Conséquence théorique : *"Le fait que, soixanteans durant, les nations occidentales ont excusé et se sont accommodées du manque de liberté au Moyen-Orient n'aida en rien à notre sécurité parce qu'à long terme la stabilité ne peut être achetée au prix de la liberté."* (Déclaration de G. W. Bush, le 7 novembre 2003.)

Conséquence pratique : Saddam Hussein, épargné en 1991 sous pression saoudienne au prix du double massacre des Kurdes et des chiites, est pendu. Depuis, les despotes en proie aux soulèvements populaires sont "lâchés" (Tunisie, Egypte, Libye). Méditerranée, Proche et Moyen-Orient s'extirpent d'une histoire froide et de sociétés gelées. La chape de plomb saute pour le meilleur puisque partout les revendications démocratiques étoffent des rêves de liberté.

Ou pour le pire, car il faut compter jusqu'à trois : 1. Une jeunesse remuante partiellement acquise aux Lumières. 2. Des partis religieux rêvant de califat. 3. Des appareils militaires baignant dans la corruption, enclins à réprimer. Avec, dans l'arrière-pays, des "parrains" (Russie et Chine) appuyant en Iran comme en Syrie la pourriture des pouvoirs tortionnaires.

Non : les illusions d'un optimisme mensonger obscurcissent derechef les cervelles dirigeantes. Saddam éliminé, Washington estima le problème résolu. Mal lui en prit. L'assassinat des Irakiens par des Irakiens, grand sport du régime défunt, a continué sous d'autres étiquettes. Aujourd'hui encore – à l'exception peut-être de la Tunisie –, les pays qui fêtent leur printemps ne semblent guère immunisés contre la peste du terrorisme, de l'intolérance, de la xénophobie et des guerres tribales.

L'Union européenne incline au laisser-faire des non-interventions, elle papillonne et se divise. Quand, Britanniques et Français en tête, des Européens osent une intervention humanitaire armée (bravo!), ils courent le risque de chanter victoire trop vite : l'après-Kadhafi se promet aussi tendu que l'après-Saddam, si ceux qui condamnaient à mort les infirmières bulgares passent, une fois retournés, pour des démocrates pur sucre. Et si les réseaux d'Al-Qaida, qui ont pillé les arsenaux de l'ancien régime, sont tenus pour des enfants de chœur. Le Vieux Continent navigue à l'aveuglette. Ses complaisances à l'égard de la Russie poutinienne, corrompue jusqu'à l'os, violente et nihiliste, protectrice des Assad, prouvent combien la leçon dissuasive du 11-Septembre s'oublie.

Ben Laden est mort, son réseau survit dispersé. Mais la puissance de nuisance qui frappa Manhattan demeure. Il a suffi de quelques régions hors-la-loi, de "parrains" sans scrupule (qui ne manquent pas davantage) pour qu'un petit groupe armé de cutters frappe au cœur la première puissance mondiale. Imaginez les dégâts s'il avait ciblé une centrale nucléaire! Le paradigme d'Hiroshima est forclos, désormais la capacité de dévaster l'histoire et de mettre fin à l'aventure humaine échappe au monopole des grands Etats.

Au profit de qui ? Au profit de n'importe qui. *"Une fois renversées les bornes du possible, il est difficile de les relever"*, stipula Clausewitz, annonçant que l'ère des batailles méga-massacres ne finit pas avec Napoléon. La Belle Epoque se gaussa, mais le siècle suivant confirma. Ben Laden a disparu, pas la stratégie des haines radicales et sans merci.

André Glucksmann, philosophe

////

Débat › 11-Septembre, le début du déclin américain ?

Point de vue

L'ombre portée du 11-Septembre

LEMONDE.FR | 09.09.11

Les récits de clôture à l'occasion du dixième anniversaire des attaques d'Al-Qaïda contre les États-Unis pèchent par une surenchère à propos d'un événement dont c'est moins la nature intrinsèque – un attentat terroriste – que l'influence à long terme dont il nous faut aujourd'hui appréhender la plénitude. La "*fin*" d'Al-Qaïda (en réalité, elle mue, se régénère et se privatise), la "*renaissance*" des États-Unis (embourbé en Afghanistan et paupérisé, le pays peine à se réinventer) et le "*choc*" évanescents des clivages culturels Occident-Orient (en apparence seulement soigné) occupent le devant d'une scène où la réflexion par épilogue masque mal le confort trompeur du familier face à l'incertitude. Le consensus ambiant sur l'idée que le printemps arabe serait une défaite pour une Al-Qaïda qui n'a jamais proposé de projet de société aux arabes – elle s'adressait le plus souvent aux Occidentaux et à d'autres musulmans en Asie – et qui cherchait, de longue date, à faire tomber "*l'ennemi proche*", résume cet état d'esprit arcabouté sur des lectures obsolètes.

En réalité, les dix ans qui se sont écoulés depuis le 11 Septembre 2001 ont mis en scène une métamorphose des relations internationales autrement plus conséquente. Cette évolution – l'une des plus rapides au cours de la période contemporaine – est caractérisée à la fois par des innovations et des retours en arrière dont l'effet cumulatif sur les interactions mondiales émergera, en tout état de cause, plus visiblement au cours des années à venir générant une architecture qui aura été plus improvisée dans l'urgence post-11-Septembre que pensée proactivement.

Trois aspects de cet après-11-Septembre se dégagent. Premièrement, la banalisation de l'ingérence. Dans le contexte d'une militarisation accrue des termes de l'échange international, nous avons vécu, au cours de la décennie écoulée, l'omniprésence d'une conflictualité (Afghanistan 2001, Irak 2003, Côte-d'Ivoire 2004 et 2011, Liban 2006, Gaza 2008, Libye 2011) qui a principalement signifiée que la souveraineté n'est plus sacrosainte. Se multipliant avec une réflexivité se doublant de fatalisme, cette dynamique n'aura, pour l'heure solutionné, aucun des problèmes des théâtres où elle s'est manifesté ravivant souvent des mémoires coloniales et attisant les oppositions locales ou régionales à l'image des expéditions saoudiennes au Yémen en 2009 et au Bahreïn cette année, ou éthiopienne en Somalie en 2006. Cette standardisation de l'intervention, qui puise sa légitimation originelle dans la campagne américaine de retaliation contre Al-Qaïda en Afghanistan à l'automne 2001, est également en passe de redéfinir les révolutions pacifiques du printemps arabe en conflits armés comme c'est le cas dans une Libye déjà en voie d' "*irakisation*". Le geste d'Oussama et la malédiction de Saddam hantent encore, à cet égard, le théâtre arabe et sa relation avec l'Occident. Ceux de ses dirigeants qui s'étaient rapprochés des décideurs américains et européens pour éviter de finir comme le maître de Bagdad – Ben Ali, Moubarak, Kadhafi, bientôt Assad – seront ironiquement sortis de façon plus humiliante que le prisonnier de guerre pendu le jour de l'*Aïd*.

Deuxièmement conséquence directe du 11-Septembre : la mondialisation du terrorisme sous une forme privatisée et de plus en plus individualisée. La menace d'Al-Qaïda persiste mais l'über-terrorisme par lequel elle se sera illustrée durant cette période aura engendré un mimétisme global

qui s'est décliné diversement tant autour de l'organisation que bien au-delà, comme on l'a récemment vu avec le retour de la violence politique anarchiste en Grèce ou d'extrême-droite au Danemark. Cet ancien-nouveau terrorisme fluide est, de plus, lié à des malaises sociétaux persistants que la crise financière amplifie et qui, sur ce versant, se déclinent sous forme de radicalisation croissante des "*actions de dernière chance*" dans le monde des entreprises (séquestrations, prises d'otages, suicides).

Enfin, un troisième retentissement du 11-Septembre a pris la forme d'une atomisation des structures formelles de décision internationale suivant laquelle nous assistons à la multiplication de réunions internationales ad hoc s'arrogeant officiellement la légitimité de processus de prise de décision multilatérales. Tantôt sous couvert du G-8, parfois le G-20, de temps en temps un "*Groupe de Contact*", réunis à Londres, Paris ou Doha, ces fora se substituent de plus en plus aux organes formels, notamment le Conseil de sécurité et plus encore l'Assemblée générale des Nations-Unies les vidant moins de leurs prérogatives de représentation que de leur autorité politique. Cette dynamique puise là aussi son origine dans le contournement en 2003 du Conseil de sécurité qui n'avait pas autorisé une guerre en Irak qui sera néanmoins menée sous couvert de légitimité internationale.

L'intervention (humanitaire, électorale ou démocratique) qui suscite peu ou pas de controverse, le terrorisme omniprésent qui se démocratise tantôt sous les oripeaux de la criminalité tantôt sous ceux du racisme et la normalisation de la diplomatie de l'exception sont, au final, les contrecoups d'un 11-Septembre qui aura profondément bouleversé la grammaire des relations internationales. Loin est également le temps où tous se sentait Américains. Soufflé à l'occasion des crimes de Guantanamo, Bagram et Abou Ghraïb, le capital de sympathie ainsi dilapidé a été remplacé par une simple indifférence à une Amérique qui aura perdu de sa superbe face à un monde travaillé par les dystrophies générées mondialement durant l'administration Bush. S'imposant ainsi tout autant à la superpuissance américaine, un ajustement structurel des relations internationales qui passerait par l'exceptionnalisme du fait militaire, l'affaiblissement des foyers terroristes et le respect de la souveraineté est désormais nécessaire pour fermer définitivement la page du 11-Septembre.

Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou est l'auteur de *Contre-Croisade : Le 11 Septembre et le Retour du Monde* (2011) et *Understanding Al Qaeda : Changing War and Global Politics* (2011)

Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou, professeur invité à l'IHEID et expert associé au Centre de politique de sécurité de Genève

///

Débat > 11-Septembre, le début du déclin américain ?

Point de vue

10 ans-10 leçons : ce que l'expérience acquise depuis le 11-Septembre peut nous enseigner pour l'avenir

LEMONDE.FR | 09.09.11 |

Le 11 septembre 2001 fut un choc terrible - avant tout pour les États-Unis, mais également pour l'Europe et le reste du monde. En maculant le ciel bleu américain de fumée et de sang, Al-Qaïda est

devenue en l'espace de quelques heures le synonyme mondial du terme "*terrorisme*": un mal abominable et pernicieux sous toutes ses formes. En 2004, le massacre délibéré de civils par Al-Qaïda a atteint le sol européen. Les atroces attentats à la bombe de Madrid et la deuxième grande vague d'attentats perpétrés à Londres un an plus tard ont débouché sur la création du poste de coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme et l'adoption par l'UE de sa propre stratégie de lutte contre le terrorisme.

Cela étant, soyons clairs: mon travail, et la lutte contre le terrorisme en général, ne ciblent pas la seule organisation Al-Qaïda. Et ils ne ciblent absolument pas l'Islam. C'est du reste ce que nous a rappelé avec force l'attentat commis en Norvège juste avant l'été. L'UE condamne et combat la violence quelle qu'en soit la motivation: qu'il s'agisse d'actes terroristes perpétrés par des extrémistes de droite ou de gauche, par des séparatistes ou par Al-Qaïda. Si je reviens sur la lutte contre le terrorisme menée au cours de la dernière décennie, j'estime que l'on peut en tirer dix enseignements susceptibles de nous aider à aller de l'avant:

1. Se doter d'une stratégie contre le terrorisme est d'une importance capitale. L'on évite de la sorte de mener une politique antiterroriste en dents de scie, consistant soit à réagir de façon excessive immédiatement après un attentat, (tentation à laquelle nous sommes malheureusement nombreux à succomber régulièrement), soit à relâcher la vigilance entre les attentats, (solution tout aussi vaine puisque fondée sur l'idée paradoxale selon laquelle l'absence d'attentats traduirait une absence de menace). Évaluer régulièrement la mise en œuvre de la stratégie et l'efficacité des mesures prises est également essentiel.

2. Il faut investir de façon sans cesse plus créative dans la prévention du terrorisme. C'est là l'objectif du premier des quatre axes de la stratégie de l'UE. Le processus de radicalisation qui fait basculer les gens dans la violence demeure difficile à comprendre. Nous avons collecté les meilleures pratiques concernant des questions telles que la formation des responsables religieux, la radicalisation en prison, le rôle des autorités locales, la police de proximité, Internet et les activités de déradicalisation. Or, il nous faut faire à cet égard une distinction plus nette entre la lutte contre le terrorisme à proprement parler et les autres actions envisagées. Trop d'actions ont été placées sous le signe de la lutte contre le terrorisme, entraînant le risque de déformer et d'aborder sous un angle sécuritaire des initiatives qui ne devraient pas être motivées par des objectifs antiterroristes, comme le dialogue interreligieux et interculturel et l'intégration; la nouvelle stratégie de prévention mise en place par le Royaume-Uni opère cette distinction. Nous devons aussi améliorer la manière dont nous répondons au discours de justification d'Al-Qaïda, notamment sur Internet. Dans ce domaine, un outil important serait d'associer la société civile plus étroitement à l'action menée: en particulier, la voix puissante des victimes et des associations de victimes devrait être mieux entendue. On citera également les révoltes au Proche-Orient et en Afrique du Nord, qui ont donné une voix aux gens, qui réclament dignité, démocratie, liberté, perspectives économiques et État de droit. Tel n'est pas le message des organisations terroristes, y compris Al-Qaïda, dont l'idéologie et les moyens ont été rejetés par ceux-là même qu'elles affirment représenter.

3. Il faut adopter une approche judiciaire de la lutte contre le terrorisme, qui assure le respect des droits de l'homme et de l'État de droit. Nous souscrivons au point de vue du président des États-Unis, M. Obama, selon lequel nous ne pourrions remporter une victoire à long terme dans la lutte contre le terrorisme que si nous respectons nos propres valeurs fondamentales, l'État de droit, les droits de l'homme et le droit international. Le terrorisme est un crime: il faut enquêter sur les actes terroristes et en poursuivre et condamner les auteurs en respectant les règles du droit pénal. Si l'UE a contesté la guerre mondiale contre Al-Qaïda, concept central de l'administration Bush, c'est pour plusieurs bonnes raisons: traiter les terroristes comme les odieux criminels qu'ils sont nous permet de faire face à la menace qu'ils représentent en invoquant notre propre système de valeurs, fondé sur l'État de droit. De la sorte, nous contribuons à priver le terrorisme de l'aura factice dont il

se pare. Je n'ai jamais entendu Al-Qaïda qualifier les auteurs des attentats de Madrid de martyrs, alors qu'elle l'a fait pour les prisonniers de Guantanamo, par exemple. Pourquoi ? Parce que ces auteurs ont été traduits en justice et condamnés pour leurs crimes et qu'ils ne peuvent pas servir ensuite d'exemples pour alimenter la propagande à des fins de recrutement. Je tiens à souligner que le bilan des enquêtes et des poursuites pénales menées en Europe et aux États-Unis est impressionnant: celles-ci ont permis de recueillir un trésor d'informations utiles à la lutte contre le terrorisme. Et enfin et surtout, traduire les terroristes en justice est d'une importance capitale pour les victimes et leurs familles, parce que cela leur permet de faire entendre leur voix. [Dix ans après le 11 septembre 2001, et à la suite de la mort d'Ossama Ben Laden, le moment est venu pour nos sociétés de tourner la page et d'envisager l'avenir. Il ne faut pas rendre permanentes les mesures et les réactions décidées dans l'urgence. Nous soutenons sans réserve les efforts du président Obama pour ramener la réponse des États-Unis au terrorisme dans le cadre traditionnel de l'action répressive et de la justice pénale, que nous partageons. Il n'existe pas de conflit armé mondial au sens juridique avec Al-Qaïda. Trop nombreux sont les États confrontés au terrorisme dont la législation antiterroriste est encore inadaptée et dont le système de justice pénale est déficient; trop souvent, l'action dans ce domaine est menée par des services de sécurité qui ne sont pas réellement tenus de rendre des comptes. C'est la raison pour laquelle l'UE et d'autres parties s'emploient à créer des capacités de lutte contre le terrorisme dans le cadre des structures civiles de maintien de l'ordre, dans des pays et régions telles que le Pakistan, le Sahel, le Yémen et l'Asie centrale.]

4. Il faut renforcer la collecte de données et la protection des données : compte tenu du caractère évolutif de la menace (terroristes isolés, personnes sans antécédents présentant des apparences de respectabilité ("*clean skins*"), nous devons collecter et échanger davantage de renseignements pertinents tels que les données de police (ADN, empreintes digitales) et de justice (casiers judiciaires), mais aussi les informations détenues par le secteur privé (dossiers passagers (PNR), données de téléphonie mobile). Anders Breivik, l'auteur de la dernière tragédie en date en Norvège, affirme avoir préparé ses attentats pendant neuf ans. Qui a été en contact avec lui durant cette période? Où est-il allé ? Parallèlement, il est tout aussi important de créer des régimes solides de protection des données; c'est notamment indispensable en Europe pour que les parlements et l'opinion publique acceptent les mesures d'échange d'informations, compte tenu des craintes de voir s'ériger une société de la surveillance. [Principe essentiel: une meilleure protection des données permet un meilleur échange des informations.]

5. Il faut mettre en place davantage de partenariats entre les secteurs public et privé, en particulier entre la communauté du renseignement et les entreprises privées. Ces partenariats sont importants, notamment pour tout ce qui touche au financement du terrorisme et à la sûreté du fret. La tentative d'attentat au colis piégé, au Yémen en octobre 2010, a mené à de nombreuses constatations surprenantes : ainsi, les règles en vigueur pour l'inspection des passagers et de leurs bagages étaient fort différentes de celles qui sont appliquées pour les marchandises. La coopération entre les services des douanes et les services chargés de la lutte contre le terrorisme devrait être améliorée, et le processus douanier devrait mieux intégrer les aspects liés à la sécurité. Il faut créer des enceintes pour mieux informer les transporteurs et fournisseurs privés sur les menaces, et pour recueillir des informations utiles aux services de sécurité. Il n'existait aucune reconnaissance mutuelle au sein de l'UE en matière d'inspection du fret, et aucune méthodologie commune ne permettait d'établir si des marchandises présentent un risque élevé - mais entretemps, les nouvelles dispositions européennes en matière de fret aérien ont permis d'améliorer la situation.

6. Il faut améliorer la recherche dans le domaine de la sécurité : la recherche est importante car elle peut accroître tant la sécurité que la liberté ("*prise en compte du respect de la vie privée dès la conception*"). Toute la difficulté consiste à cerner les besoins réels, sans cela les choix seront guidés par l'industrie (en fonction des intérêts de la défense) ou par la technologie. Comme les ministres de

la défense avant eux, les ministres de l'intérieur doivent créer une culture de planification anticipative plus solide, tenant compte de la manière dont la menace évolue.

7. Assurer la cyber-sécurité est un nouveau défi : bien que diverses mesures aient déjà été prises, au niveau de l'UE et dans le monde pour lutter contre la cybercriminalité, les attaques contre l'Estonie et la Géorgie, ainsi que l'attaque avec le virus STUXNET ont brusquement attiré l'attention sur la nécessité d'intensifier les travaux en matière de cyber-sécurité. Les cyber-attaques peuvent avoir des conséquences immédiates pour les centrales nucléaires, le contrôle du trafic aérien et les réseaux d'électricité. Elles sont à même de provoquer des dégâts considérables. L'on s'accorde de plus en plus, au sein de l'UE, pour reconnaître qu'il faut accroître le niveau de préparation de l'ensemble des 27 États membres, adopter une stratégie pour réunir tous les acteurs concernés (secteurs public et privé, militaires, gouvernements, institutions de l'UE, services de renseignement et services répressifs), et s'atteler à établir un code de conduite applicable au cyberspace.

8. Il faut renforcer la résilience nous devons augmenter la résilience des infrastructures critiques de manière à minimiser les effets des attaques. Nous devons également accroître la résilience de la société: plus une société est prête à accepter les risques, moins les gouvernements sont poussés à adopter des mesures de lutte contre le terrorisme impliquant une ingérence excessive, qui restreint la liberté de circulation, la liberté d'expression et porte atteinte à la vie privée.

9. Il faut mieux intégrer les aspects intérieur et extérieur de la sécurité : les terroristes font des allers-retours entre l'Europe et les régions en crise. Les États en déliquescence constituent également une menace pour notre sécurité intérieure. La sécurité intérieure et la sécurité extérieure sont liées. Il faut trouver une réponse globale, tirant parti de toutes les ressources extérieures dont nous disposons (commerce, aide au développement, politique étrangère, défense, répression, justice) pour assurer la paix, la sécurité et la stabilité.

10. Il faut une stratégie pour intégrer pleinement l'aide au développement et la sécurité : les ministres des affaires étrangères ont adopté une stratégie de l'Union européenne pour la sécurité et le développement dans la région du Sahel, une région où, de toute évidence, aucun développement ne sera possible tant que la sécurité ne sera pas garantie. Ainsi, le risque d'enlèvement est tel dans le nord du Mali qu'il est devenu trop dangereux pour le personnel de l'aide au développement de s'y rendre. À l'inverse, il n'y aura pas de sécurité durable sans développement dans cette région, où le manque de perspectives économiques pousse les jeunes à collaborer avec les terroristes; en fait, l'économie locale n'offre pratiquement aucune autre possibilité pour les jeunes. Cette approche double - développement et sécurité - devrait devenir un modèle pour d'autres régions également. Je l'appelle de mes vœux, bien conscient que le sujet est sensible: tout comme les personnes actives dans l'aide au développement, je suis d'avis qu'il faut d'abord lutter contre la pauvreté; mais les succès rencontrés par les programmes de lutte contre la pauvreté sont hypothéqués dès lors que la sécurité fait défaut. Il n'est pas et il ne saurait être question ici de "*sécurité de l'État*", mais avant tout de sécurité des citoyens.

Gilles de Kerchove, coordinateur de l'UE pour la lutte contre le terrorisme

////

Débat > 11-Septembre, le début du déclin américain ?

Le rituel du discours antiterroriste

LEMONDE.FR | 09.09.11

Depuis 2002, chaque commémoration des attentats du 11 septembre 2001 est ponctuée par des discours politiques lénifiants sur l'état de la "*menace terroriste*" en France. Si cette "*menace*" est bien réelle (les responsables policiers ou judiciaires évoquent une vingtaine de groupes "*opérationnels*" mis hors d'état de nuire depuis 2001), la récurrence des discours alarmistes n'aurait-elle pas l'effet inverse de celui recherché, c'est-à-dire maintenir la vigilance, et de facto, une partie de la sécurité de la population ? En fait, il semble plutôt que ce nouvel "*obligatoire politique*" soit le produit de plusieurs logiques, parfois contradictoires, que les dirigeants politiques tentent de surmonter.

La première logique est issue d'un paradoxe qui contraint la communication publique de tout gouvernement vis à vis du terrorisme. Si le pouvoir politique évoque régulièrement des menaces terroristes (comme le fit de manière caricaturale l'administration Bush), il peut être accusé, par les médias ou son opposition, d'user de la peur à des fins politiques et d'amoinrir les capacités de surveillance de sa population par la récurrences des alertes. A l'inverse, si un attentat survient sans que le gouvernement n'ait communiqué au préalable sur l'état de la menace, il est alors critiqué pour ne pas avoir alerté la population des menaces qui pesaient sur elles. Dans le cas d'espèce, tout est question d'équilibre mais, bien souvent, en cas d'attentats, la solidarité nationale, des médias et de la population, submerge les critiques éventuelles

La seconde logique relève des caractéristiques propres de la violence terroriste. A l'inverse d'autres politiques publiques, la lutte contre le terrorisme nécessite une invisibilité de son action pour être efficace. De fait, la réponse politique ne peut se cantonner à des actions concrètes, d'autant plus que les succès des services antiterroristes sont rarement mis en lumière, contrairement à leurs échecs. La lutte contre le terrorisme nécessite donc un travail sur les représentations du réel. Dans ce cas, affirmer qu'on lutte contre le terrorisme, c'est déjà lutter contre le terrorisme. Si tout discours politique comporte une part performative non négligeable, dans le cas de la lutte contre le terrorisme, celle-ci est prépondérante.

La troisième logique est au coeur de l'usage du discours dans le pouvoir politique contemporain. De nombreux auteurs ont montré l'incapacité du discours politique à interpréter convenablement le terrorisme soit par une dramatisation excessive soit par une dépolitisation/criminalisation. Et pourtant ces lacunes n'empêchent ni sa régularité, ni son homogénéité partisane (les analyses de discours montrent peu de différences entre les discours de droite et de gauche, à la différence des discours gouvernement/opposition). Cette contradiction est plutôt à chercher du côté d'usage ritualisé du discours antiterroriste.

Ce dernier participe d'une forme contemporaine de rite par sa codification, la récurrence de son contenu lexical et sa charge symbolique. D'ailleurs, les rites apparaissent fréquemment à l'occasion des périodes d'insécurité, de changement ou de désordre. De fait, l'attentat désorganise concrètement et symboliquement le pouvoir. Pour éviter que ce désordre n'entraîne une désaffection des citoyens par la révélation d'un sentiment d'impuissance, l'État répond par une revendication d'ordre. Les rites visent la régulation du corps social par l'exaltation de l'unité et la théâtralisation de l'affrontement. Les dirigeants politiques cherchent donc à réguler le désordre en visant trois effets : mobiliser la population et la classe politique, rassurer et inscrire l'attentat dans une représentation du monde maîtrisable.

Mobiliser passe par des stratégies de construction de l'ennemi (logique d'exclusion) ou par la revendication de valeurs communes (logique d'inclusion), rassurer par la publicisation d'une posture de gouvernement stable et rationnelle et par une répression équilibrée. Enfin, le dernier usage passe par l'inscription du terrorisme dans le récit d'un désordre généralisé du monde (économique, sanitaire, climatique, etc.). Ces énoncés peuvent être déclinés selon trois modèles schématiques : le

modèle du "*retour de l'Histoire*" qui dénote la renaissance d'une histoire politique violente, le modèle de la "*mondialisation terroriste*" qui fait du terrorisme un parasite de la globalisation économique et le modèle "*de l'état de nature*" dans lequel la déstructuration des cadres anciens (frontières, équilibre géopolitique, etc.) conduit à une précarité généralisée.

Ces énoncés se sont détachés de l'événement fondateur, les attentats du 11 septembre 2001, pour désigner la période historique consécutive et chaque nouvel attentat vient s'inscrire comme une illustration vérificative de l'énoncé global. Cette politisation du terrorisme a enfin une valeur prescriptive : le terrorisme devient un risque collectif à l'instar d'autres risques de grande ampleur (naturels, sanitaires, industriels, etc.) et, ainsi, maîtrisable par le développement de différentes politiques publiques de prévention, à l'instar du concept de "*sécurité globale*".

Julien Fragnon, docteur en science politique, Université de Lyon, IEP de Lyon

////

Débat > 11-Septembre, le début du déclin américain ?

Le 11-Septembre et l'image du terrorisme

LEMONDE.FR | 09.09.11 | 10h45

Les attentats du 11 septembre ont été l'occasion d'une formidable accélération de la transformation des codes pénaux et de procédure pénale. Cette mutation était déjà en cours depuis plusieurs années. Dans les mois et parfois les jours qui suivirent, les gouvernements ont pris des mesures qui restreignent les libertés publiques et privées. On est frappé par la rapidité avec laquelle les différentes lois ont été votées. La chose se comprend si on tient compte du fait que la plupart de ces modifications avaient été réalisées ou étaient prévues bien avant les attentats.

Les mesures prises à cette occasion finalisent la mutation du droit pénal et lui donnent une légitimité. Ce qui avait été réalisé en l'absence de toute publicité apparaissait au grand jour et se trouvait rétrospectivement justifié. L'absence de confrontation sur le contenu des législations a laissé la place à un discours paradoxal : il s'agit de mesures justifiées par l'urgence, mais qui s'inscrivent dans une guerre de longue haleine contre le terrorisme.

La "*lutte antiterroriste*" n'est pas seulement instrument de domination, mais aussi mode d'exercice de l'hégémonie. Elle installe un processus de consentement, d'acceptation par les populations de la remise en cause de leurs libertés. Cette nécessité de reconnaissance explique pourquoi ces différentes mesures prennent la forme du droit.

Si traditionnellement, la guerre est une marque de la souveraineté, il en est de même pour la guerre contre le terrorisme, mais ici il s'agit non seulement d'un acte de souveraineté extérieure, mais aussi intérieure, de gestion des populations. Elle est à la fois acte d'hostilité et opération de police, action contre des "*États voyous*" et possibilité de criminaliser des mouvements sociaux.

Dans tous les pays européens, les droits de la défense sont affaiblis. Aux Etats-Unis, ils sont complètement supprimés pour les étrangers désignés comme terroristes par l'exécutif. Des deux côtés de l'Atlantique, les citoyens sont soumis à des mesures de surveillance qui, autrefois, étaient réservées au contre-espionnage. Les civils, désignés comme terroristes, peuvent être soumis à des mesures de privation de liberté plus contraignantes que celles appliquées aux prisonniers de guerre.

La lutte antiterroriste abolit la distinction entre ennemi et criminel. Elle fusionne droit de la guerre et droit pénal. La loi américaine, le *Military Commissions Act* of 2006 insère dans la loi la notion "*d'ennemi combattant illégal*", devenu "*ennemi belligérant non protégé*" en 2009. Le pouvoir exécutif étasunien peut désigner comme "*ennemi*" n'importe quel ressortissant d'un pays avec lequel il n'est pas en guerre et même ses propres citoyens. L'administration ne doit pas motiver sa décision, ni apporter le moindre élément matériel.

La mutation juridique et politique est profonde puisqu'elle renverse les relations établies entre les populations et leur gouvernement, le rapport entre l'instituant et l'institué. Ce ne sont plus les populations qui instituent le pouvoir, mais ce dernier qui détermine, parmi ses ressortissants, qui est un citoyen et qui est un ennemi, qui doit être exclu de la société. La transformation est telle que l'ordre symbolique de la société est touché.

Une personne est terroriste car elle est nommée comme telle. Ces textes établissent ainsi une identité entre le mot et la chose. Ils nous placent hors langage, en dehors de son pouvoir séparateur et consacrent le règne de l'image. Ils nous enferment dans la psychose. La substitution de l'image au langage nous ramène à un stade archaïque de fusion avec la figure de la mère, ici, celle de l'État maternant. Actuellement, la mère symbolique, en opposition aux formes paternelles du pouvoir, ne nous convie plus à la soumission, mais au consentement. Il s'agit d'une structure sociale où les individus sont plongés dans l'effroi et s'abandonnent à l'Etat. Ils acceptent la destruction de leurs libertés et renoncent au droit de disposer d'eux mêmes en échange d'une protection qui les annulent.

Comme fusion maternelle avec le pouvoir, la lutte antiterroriste évacue toute conflictualité. L'image maternante du pouvoir produit un déni du politique. Elle rejette les conflits et la différence. Elle s'adresse avec amour à des monades homogénéisées, avec lesquelles elle établit une relation intime virtuelle.

Ici, tout est productions d'images. Les différentes notions, spécifiant l'acte et l'organisation terroristes, se présentent comme des constructions abstraites incarnant le regard porté sur les accusés. Elles n'ont pas pour objet de s'attaquer à une forme de criminalité particulière. Les codes pénaux contenaient déjà tout ce qui est nécessaire pour faire face à la matérialité des délits. Ces images ont une autre fonction, elles nous regardent. Elles nous intimement de nous taire, de ne prononcer aucune parole, ni d'établir aucune coupure avec le pouvoir maternel. Tel le regard de Méduse, elles nous transforment en statues de pierre.

Jean-Claude Paye est l'auteur de *De Guantanamo à Tarnac : L'emprise de l'image*. Editions Yves Michel. À paraître en octobre 2011.

Jean-Claude Paye, sociologue

////

Débat > 11-Septembre, le début du déclin américain ?

Les nouveaux fanatiques de l'apocalypse

Le Monde | 08.09.11 |

Rarement deux hommes se différencient si brutalement l'un de l'autre, et ressemblent si étrangement l'un à l'autre. L'Égyptien Mohamed Atta, chef de file des auteurs des attentats du 11-Septembre, avait 33 ans lors de son horrible crime. Le Norvégien Anders Behring Breivik, l'auteur du massacre d'Oslo, a 32 ans. Dans leur imaginaire, ils croient être des héros, investis d'une mission que chacun d'eux est appelé à accomplir au nom d'une cause sacrée.

Il faut frapper l'ennemi sans merci, sans la moindre hésitation. *"Frappe-les fort"*, insiste Atta et *"n'oublie pas que tu es en guerre. Donc, prends un butin, même si ce n'est qu'un verre d'eau"*. Breivik, lui, se réclame de l'autodéfense. Il veut libérer l'Europe de l'invasion musulmane et la purifier de l'hégémonie des *"marxistes multiculturalistes"*. Dans son "manifeste", long de quelque 1 500 pages, le ton est amer, accusateur et méprisant. On y entend le bruit du grincement de ses dents, on capte l'éclat de son regard froid, déterminé et non moins interrogatif.

Il s'indigne de l'attitude nonchalante et de la lâcheté des politiques européens face au processus de dissolution progressive de l'Europe authentique. Il ne cesse de se lamenter sur l'ignorance des Européens des *"crimes"* infâmes et des *"génocides"* perpétrés par les tyrannies musulmanes. Ni l'un ni l'autre ne sont racistes, au sens ethnique. Pire ! Ils sont, tous les deux, des racistes culturels. Nostalgique à l'extrême, le Norvégien se nourrit d'une utopie qui se réaliserait en 2083, *Annus bellissimus*, où l'Europe, débarrassée des musulmans, de l'hégémonie des marxistes et de leurs complices, retrouverait son indépendance. Au nom d'un patriotisme européen virulent, Breivik veut que son énorme cahier de doléances soit pris au sérieux ; que ce cahier soit considéré comme la déclaration d'indépendance de l'Europe. Différent, Atta, dans son "cahier d'opération" long d'un peu plus de trois pages, rédigé en arabe et retrouvé dans ses bagages, ne revendique aucun patriotisme.

Violence aveugle

L'islam n'est pas territorial. Atta se pose donc en défenseur de l'islam. Un islam abstrait, mythique, basé uniquement sur quelques versets des deux sourates 8 et 9, auxquelles il se réfère constamment. Ce qui est commun entre ces deux assassins de masse, c'est leur profonde conviction dans leur foi, de même que leur souci maladif de la planification et de la perfection, du travail bien fait ! Breivik consacre une bonne partie de son manuel à décrire les détails d'un armement approprié, capable de tuer le maximum des gens.

Avec une posture raide et droite, nette et impeccable, Breivik s'imagine être l'incarnation des chevaliers des croisades et le précurseur d'une "nouvelle chevalerie". Il est obsédé par l'ordre, la perfection, la netteté, les uniformes et les décorations. Atta, lui, est complètement indifférent aux médailles et aux ordres de ce monde-ci. La vie éternelle commence après la mort.

Pour être digne de cette récompense, il faut faire comme les compagnons du Prophète : se laver le corps, se raser et se parfumer avant l'opération. Nous allons à la rencontre du bonheur, car l'heure de la rencontre avec Allah approche. Le Norvégien, lui, reste insensible au charme féminin et ne croit pas au martyre : les chevaliers ne se suicident pas ! Sans exprimer le moindre remord, il demandera de se présenter devant le juge... en uniforme.

Breivik et Atta, ces deux véritables malfaiteurs, appartiennent à deux pays différents, à deux religions différentes et à deux cultures différentes. Cela montre bien que le mal n'est pas propre à une religion, à une civilisation ou à une culture spécifique. Qui pouvait imaginer qu'un pays comme la Norvège accoucherait un jour d'un monstre comme Breivik ? Si la Norvège peut produire un tel monstre, alors il faut bien admettre que le mal peut surgir de n'importe où. Indépendamment de toute appartenance religieuse ou culturelle.

La vraie question ne concerne pas l'origine du mal mais la façon dont on réagit au mal. Sur ce point, la réaction des Norvégiens et surtout de leur premier ministre, Jens Stoltenberg, est exemplaire. En réponse à l'absurdité de la violence aveugle, le premier ministre prêcha pour plus de liberté, plus d'ouverture et plus de démocratie, au diapason de la population norvégienne qui traverse une période cruciale de son histoire. Il a relevé le défi en adoptant une attitude sobre et digne.

L'expérience norvégienne nous montrera si l'extension du champ démocratique demeure la méthode la plus efficace pour lutter contre les forces des ténèbres.

Mehdi Mozaffari, professeur à l'Université d'Aarhus au Danemark, directeur du Centre de recherche sur l'islamisme et la radicalisation.

////

11 septembre 2011

Révéléateur de la faiblesse et de la décadence de l'Occident

Le Monde | 09.09.11 |

Plus que les attaques du 11-Septembre, je me rappelle ce qui a suivi : les heures passées dans les embouteillages, les portables qui ne répondaient plus, les enfants rentrant de l'école au milieu de la journée, le président qui paraissait effrayé et dépassé alors qu'il parlait à la télévision depuis un bunker du Nebraska. Ensuite, ce seraient le rugissement des avions de chasse, les véhicules blindés dans la rue, l'armée dans les aéroports et puis, en automne, la panique provoquée par une série d'attaques à l'anthrax, et le tireur isolé qui tua une douzaine de personnes près de Washington.

Aujourd'hui, la plupart des Américains - les trois cinquièmes, si l'on en croit le Pew Research Center - pensent que la destruction du World Trade Center par Al-Qaïda il y a dix ans *"représente un tournant dans la vie des Américains"*. Ils ont raison. Mais ils répugnent à regarder en face ce qui a changé : le 11-Septembre a été une défaite militaire qui a révélé la faiblesse et la décadence des Etats-Unis et de l'Occident. Les journalistes ont tenté de nous convaincre que le véritable drame de cette décennie se résumait à savoir si la riposte de George W. Bush aux attaques répondait aux valeurs qui avaient fait des Etats-Unis un phare du monde, ou si elle les trahissait. Cette approche est sentimentale. Elle n'intéressera pas beaucoup les historiens.

Les Etats-Unis n'ont pas eu de chance d'avoir George W. Bush comme leader au moment des attaques. Mais il était plus préoccupé par la défense des "valeurs" américaines que la majeure partie de la population. D'après Pew, une majorité d'Américains estime que la torture est parfois justifiée, et approuve les contrôles renforcés *"sur les passagers qui semblent être originaires du Moyen-Orient"*. Le pourcentage de ceux qui interprètent ces événements comme un choc des civilisations (*"un conflit majeur entre les peuples d'Amérique et d'Europe et les peuples de l'islam"*, comme le formule Pew) est maintenant plus élevé qu'en 2001.

Les Etats-Unis et l'Europe - les pays membres de l'OTAN ou la chrétienté, comme il vous plaira - auraient constitué une communauté de valeurs que les Etats-Unis auraient trahies. Ce qui se serait traduit par une rupture sans précédent avec l'Allemagne, puis la France, alors que les Etats-Unis se préparaient à attaquer l'Irak.

A la lumière des événements ultérieurs, on peut dire que cette rupture se serait produite de toute façon, avec ou sans l'Irak et le 11-Septembre. Pour le comprendre, il nous faut remonter à

l'administration Clinton. Pendant la guerre froide, les vieilles et fières nations européennes avaient été contraintes par la menace soviétique de vivre sous la tutelle des Etats-Unis.

Après la chute du mur de Berlin, une des priorités de l'Europe de l'Ouest était de rétablir des relations avec les Etats-Unis sur une base moins servile. Ce désir légitime explique la grande hâte à construire une Union européenne, la colère disproportionnée face aux réticences de l'Amérique à signer les accords de Kyoto, l'indignation fabriquée de toutes pièces sur le maintien de la peine de mort en Amérique. L'Irak était un autre prétexte du même genre. En réalité, et à la suite de sa crise de bonne conscience sur l'Irak, l'Europe allait s'affaiblir encore davantage et deviendrait plus dépendante des Etats-Unis qu'elle ne l'était en 2001.

Voie périlleuse

Dire que les querelles euroaméricaines sur l'Irak auraient de toute façon eu lieu ne signifie pas que la controverse était sans intérêt. L'Europe avait raison de penser que ses dirigeants s'engageaient sur une voie périlleuse. Tout comme les guerres des années 1940 s'étaient déclenchées à partir des idéologies des années 1930, l'administration Bush a répondu aux attaques du World Trade Center en menant une guerre qui défendait l'idéologie dominante des années 1990 - le "*politiquement correct*".

La guerre d'Irak était dominée par la faille centrale de cette idéologie : à savoir, que les différences entre les cultures sont superficielles et que, au fond, tous les peuples désirent la même chose. Ces barbus agitant le Coran et exigeant la mort des infidèles rêvaient secrètement d'*Alerte à Malibu* et de mariages gay ! Ils nous accueilleraient en libérateurs ! On aurait pu croire qu'après le 11-Septembre la "correction politique" aurait perdu ses attraits. Il n'en est rien. Par exemple, il est devenu plus difficile de se prononcer pour un renforcement des lois sur l'immigration ou pour un contrôle renforcé des passagers originaires du Moyen-Orient.

On a observé une étrange bifurcation dans la vie culturelle américaine. L'opinion s'est retrouvée opposée à ce que la population pense réellement. Si vous ne comprenez pas cela, vous ne comprendrez jamais le mouvement du Tea Party. Des livres comme *Le Choc des civilisations* (Odile Jacob, 2000), de Samuel Huntington, étaient condamnés par les critiques "officiels" et applaudis par tous les autres. D'après le sondage de Pew, 67 % des Américains s'inquiètent de voir une poussée de l'extrémisme islamique aux Etats-Unis (ce groupe comprend "*la grande majorité*" des Américains musulmans, d'après Pew.) Mais on ne le devinerait jamais. Ceux qui, en 2010, ont osé s'opposer à la construction d'une mosquée sur le site de Ground Zero ont été traités par le mépris et la haine, et salués par une avalanche de discours hypocrites.

Comme l'a dit le secrétaire d'Etat à la défense, Donald Rumsfeld, au début de la guerre en Irak, vous combattez avec l'armée que vous avez. Vous vous battez aussi avec votre culture, votre mentalité et vos élites politiques. Oussama Ben Laden, qui n'avait jamais visité New York, était séparé de nous par un monde et opérait dans des conditions rustiques, avait, lui, une vraie vision stratégique. Il avait parié que la grandeur et le pouvoir de l'Occident n'étaient qu'apparences. Confronté à un coup brutal, l'Occident serait trop faible, trop lâche ou trop hypocrite pour lancer une contre-attaque efficace. La décennie qui vient de s'écouler a confirmé cette intuition.

(Traduit de l'anglais par Hélène Prouteau.)

Ouvrage : "Une révolution sous nos yeux" (éd. du Toucan, 550 p., 22 euros, en librairie le 5 octobre).

Christopher Caldwell, essayiste et politologue au "Weekly Standard" (hebdomadaire néoconservateur)

////

11 septembre 2001

"Un pic de tension spectaculaire dans un monde déjà en mutation"

Le Monde | 09.09.11 |

Ministre des affaires étrangères en 2001, Hubert Védrine revient sur les événements du 11 septembre.

Comment avez-vous vécu les premières heures des attentats du 11-Septembre ?

J'étais à l'Assemblée nationale, devant les commissions des affaires étrangères et de la défense, avec Alain Richard. Au début, pas plus que les autres, je n'ai réalisé ce qui se passait. Et puis, avec l'évidence de l'attentat, de l'attaque, j'ai regagné mon bureau au ministère et, en regardant les télévisions, j'ai joint au téléphone nos diplomates au consulat, ou à l'ONU, et des amis personnels, à New York.

Très vite, j'ai pensé au terrorisme islamique comme une piste sérieuse : il y avait déjà eu les années précédentes des attentats, ou des tentatives, contre des intérêts américains aux Etats-Unis (World Trade Center) ou dans le monde, et des menaces enflammées de la part d'islamistes radicaux. Puis, très vite, la concertation s'est organisée entre le président, le premier ministre, le ministre de la défense et moi sur l'analyse de l'événement, les réactions à avoir, les suites militaires et diplomatiques, etc.

La légitimité d'une riposte américaine nous est apparue évidente au titre de la Charte des Nations unies et de la légitime défense, et nous l'avons dit au Conseil de sécurité. Nous avons même proposé, au sein de l'OTAN, que l'on invoque le fameux article 5 - la pierre de touche - selon lequel une attaque contre un allié est une attaque contre tous les alliés. Donald Rumsfeld a jugé cela superflu !

Ce n'est que plus tard que les Etats-Unis ont voulu qu'il y ait en Afghanistan une opération de l'OTAN, à côté de la leur.

S'agit-il, selon vous, d'un événement qui a constitué une rupture dans l'histoire des relations internationales ou est-ce un simple pic de tension antioccidental ?

Oui ce fut, bien sûr, un pic de tension extrême et spectaculaire, conçu pour cela par ses instigateurs, entre "l'islam" et "l'Occident", mais je ne mettrais pas cette tragédie sur le même plan que la fin de la seconde guerre mondiale, le début de la guerre froide ou la disparition de l'URSS à la fin 1991, dates charnières des relations internationales.

L'événement majeur de l'époque - la fin du monopole occidental de la puissance et la montée des pays émergents (la Chine, l'Inde, l'Indonésie, le Brésil, l'Afrique du Sud et une quarantaine d'autres pays) -, cette gigantesque redistribution des cartes avait commencé bien avant le 11-Septembre et

s'est poursuivie et amplifiée depuis. Répliquer en Afghanistan, abattre le régime taliban qui avait abrité Al-Qaida était justifié et indispensable.

Prétendre créer, de l'extérieur, un Afghanistan moderne était illusoire. Et surtout, c'était une erreur tragique de proclamer, comme l'a fait George W. Bush, la "*guerre contre le terrorisme*" (formule bizarre, le terrorisme n'étant pas une entité, mais une technique) comme le problème numéro un du monde, et de tout articuler de façon binaire autour de cette seule question.

Quel cadeau inespéré aux terroristes, qu'ils aient été capables d'atteindre ce niveau de nuisance et que cela soit reconnu par la première puissance mondiale ! Et quel simplisme ! Il fallait être implacable, et il faut continuer aussi longtemps que nécessaire, mais le faire discrètement.

Est-ce que, dès 2001, vous pressentiez une volonté américaine d'en "découdre" avec l'Irak et se profiler les futures tensions entre Paris et Washington (guerre de 2003) ?

Oui, c'était perceptible, avant même le 11-Septembre. Déjà au printemps 2001, lors d'un voyage à Washington pour rencontrer la nouvelle administration, j'étais revenu convaincu de la volonté de cette équipe - le vice-président Dick Cheney en tête - de s'en prendre à l'Irak dès qu'une opportunité et un prétexte se présenteraient. Et c'était évident à l'avance que la France ne pourrait y souscrire, sauf suivisme aveugle.

On le sait maintenant : dès le lendemain du 11-Septembre, Dick Cheney a convaincu George W. Bush, hésitant, d'attaquer l'Irak. Pays sans aucune responsabilité dans le 11-Septembre, mais cible idéale : régime détestable, indéfendable, accusable sans preuve des pires choses, assez fort apparemment pour que sa défaite lève l'humiliation américaine, pas assez pour ne pas pouvoir être facilement écrasé.

On a le sentiment que, avec ces attentats, la politique étrangère américaine est passée des mains des "réalistes" (Colin Powell, etc.) aux "néocons" (Paul Wolfowitz, Richard Perle, etc.). Quel jugement portez-vous sur cette prise en main ?

Il y avait eu au début de la présidence de George W. Bush des réalistes pondérés (Colin Powell), mais aussi des nationalistes durs voulant "*finir le job*", interrompu selon eux après la libération du Koweït (Donald Rumsfeld, Dick Cheney), des néocons "occidentalistes", et un président incertain sur son rôle et sa mission.

Après le 11-Septembre, il y a eu clairement une OPA complète des néoconservateurs sur la politique étrangère de George W. Bush, et même, Richard Perle - président du comité des conseillers du Pentagone - s'en vantait publiquement, un alignement sur la politique de la droite israélienne, le Likoud. Mais cela dit, la conseillère à la sécurité nationale, Condoleezza Rice, était déjà sur cette ligne au printemps 2001 à propos du Moyen-Orient.

A mes yeux, il en est résulté la plus mauvaise politique étrangère américaine depuis la fondation des Etats-Unis, la plus intelligente ayant été celle d'Harry Truman, de Marshall, de Dean Acheson après la guerre pour concevoir une stratégie de longue durée envers l'URSS : dissuasion, fermeté, ténacité et patience face à la menace soviétique, sans reconquête ni aventurisme. Cette politique tenace fut poursuivie jusqu'à la fin de la guerre froide avec succès, à la grande fureur des "faucons", ancêtres des néoconservateurs, qui voulaient en découdre sans attendre la chute de l'URSS.

Je crois que, s'ils avaient été encore au pouvoir, Bill Clinton et Madeleine Albright auraient renversé les talibans, mais pas fait la guerre en Irak, et Al Gore non plus, et essayé d'arracher la paix

au Proche-Orient. Cela reste l'honneur de la France de ne pas avoir participé à la guerre en Irak et d'en avoir dénoncé l'imposture.

Comment, selon vous, le monde s'est-il recomposé après le 11-Septembre : qu'est-ce qui, dans la confrontation avec l'intégrisme islamique, a occulté la montée en puissance des émergents ?

Il ne s'est pas recomposé après. Il était déjà en pleine recomposition. La politique manichéenne de Bush a détourné l'attention des Occidentaux des véritables enjeux stratégiques, et gaspillé leur énergie à un moment décisif. Oui, les terroristes doivent être impitoyablement traqués, surveillés, neutralisés. Oui, il faut s'en protéger et ne jamais baisser la garde.

Mais de toute façon ils ne peuvent pas gagner, ils s'épuiseront, et le vrai enjeu est ailleurs, c'est : quelle stratégie de la part des Occidentaux pour gérer le passage de leur statut monopolistique, qu'ils détiennent depuis plusieurs siècles, à un pouvoir partagé avec les nouvelles puissances, de façon à garder un leadership, même relatif ?

C'est bien ce qui se joue dans le G20, et tous les jours sur le terrain de l'économie. Il peut y avoir des chocs entre l'Islam et l'Occident, de part et d'autre des petits groupes jouent la politique du pire, mais la vraie bataille contre l'intégrisme islamique se mène, et sera gagnée, à l'intérieur du monde musulman. Et le vrai enjeu, je le répète, c'est l'Occident et les pays émergents.

Est-ce qu'aujourd'hui la séquence dite du "printemps arabe" marque la fin d'une ère ouverte en 2001 ? Est-ce que l'Amérique elle-même est sortie du 11-Septembre (victoire de Barack Obama, crise financière de 2008, etc.) ?

Je pense que l'Amérique a pris conscience qu'elle est confrontée pour longtemps à d'autres défis, plus réels, et plus stratégiques. Sinon, Barack Obama n'aurait pas été élu. Cela dit, si l'intelligence de Barack Obama est éclatante, cela risque de ne pas suffire et pourrait même être un handicap pour lui, pour nous, s'il n'est pas plus pugnace.

Il nous faudrait un deuxième mandat de Barack Obama, plus musclé face à Wall Street, ou pour la paix au Proche-Orient, et sur la monnaie. Je pense néanmoins qu'il peut être réélu, surtout s'il a en face de lui un candidat républicain extrémiste.

Quant au début de la démocratisation dans le monde arabe - processus long et aléatoire -, il n'est pas à relier au 11-Septembre. C'est une tentative courageuse et prometteuse de sortir d'une longue régression autoritaire et stérile, beaucoup plus ancienne dans l'histoire des pays arabes puisqu'elle remonte à l'échec de la modernisation tentée au XIX^e siècle et au début du XX^e siècle. Notre intérêt est qu'elle réussisse.

////

Débat > 11-Septembre, le début du déclin américain ?

Loin d'être obscène, photographier une catastrophe sert la mémoire

Le Monde | 10.09.11

L'anniversaire d'un événement, qu'il soit dramatique ou heureux, est toujours l'occasion de montrer des images, à la manière d'un album de famille que l'on feuillette pour se souvenir.

Dix ans après le 11-Septembre, tous les journaux et magazines, toutes les télévisions du monde commémorent la date des attentats les plus violents de l'histoire moderne, en publiant les photographies et en rediffusant les vidéos de l'époque.

Revoir le célèbre document des frères Naudet, Jules et Gédéon, qui ont filmé en direct l'attaque, puis l'effondrement des tours du World Trade Center. Revoir cette série de photographies prises de Brooklyn par Robert Clark à 9 h 03 au moment où le deuxième avion fonçait vers la tour sud. Ce matin-là, il faisait beau à New York.

Le ciel est bleu. D'un bleu intense. L'avion, en ombre noire, se détache au-dessus des buildings de la pointe de Manhattan et trace dans le décor une trajectoire impeccable. Les couleurs, l'éclairage, les lignes, les verticales des immeubles, le vol horizontal de l'avion, les courbes des haubans du vieux pont suspendu au-dessus de l'East River...

Tout est parfait. Et c'est l'horreur.

D'où le trouble, en revoyant cette scène fantastique, qui a fait dire au compositeur allemand Karlheinz Stockhausen qu'il s'agissait là de *"la plus grande oeuvre d'art jamais produite"*. Ces propos firent scandale et, dix ans après, dérangent encore par la brutalité du constat. Oui, il y a dans cette scène incroyable, inimaginable, une dimension esthétique. Effroyablement esthétique.

Comme l'on peut dire d'un crime qu'il est parfait, les attentats du 11-Septembre à New York ont cette perfection dans la représentation de l'horreur. Une oeuvre, donc. Non pas de création. Mais une oeuvre de destruction immortalisée sur la pellicule et dans la mémoire du numérique.

Alors, revisionner, dix ans après, ces images, comme l'on revoit un film à grand spectacle ?

Je me souviens, dans mon enfance, à la télévision, chaque soir du 11 novembre, l'une des chaînes rediffusait l'adaptation du roman de Roland Dorgelès, *Les Croix de bois* (*Le Livre de poche*, 2010), ou la même histoire avec d'autres uniformes, *A l'Ouest rien de nouveau* (*Le livre de poche*, 1973), tiré de l'oeuvre d'Erich-Maria Remarque. Combien de fois, le 6 juin, avons-nous vu et revu *Le Jour le plus long*, superproduction de Darryl Zanuck, au point d'en connaître par coeur les répliques. Dont celle-ci, fameuse, du général Taylor, interprété à l'écran par Robert Mitchum, qui arpentait Omaha Beach en hurlant : *"Il y a deux types d'hommes sur cette plage, ceux qui sont morts et ceux qui vont mourir !"*

Il faut sauver le soldat Ryan, de Steven Spielberg, a, depuis, renouvelé le genre. Mais toujours ce besoin, rituel, de célébrer par l'image, dans une sorte de communion cathodique, un grand événement, une guerre, une bataille. Sauf que les images du 11-Septembre ne sont pas tirées d'un film de fiction. Les victimes ne sont pas des acteurs qui jouent un rôle sur une plage, mais des vivants qui meurent d'être là, dans les tours.

Ce que l'on voit, sur les photos de Robert Clark, de Klaus Reisinger, d'Allan Tannenbaum, de James Nachtwey ou dans le film des frères Naudet, c'est la mort qui va frapper dans quelques secondes, quand l'avion va atteindre la tour, ou la mort qui vient de frapper il y a quelques secondes quand l'explosion, dans une boule de feu multicolore, enflamme les étages, dégageant une fumée épaisse qui dessine un crêpe noir dans le ciel bleu de New York, puis les victimes qui sautent, l'effondrement des deux tours, l'une après l'autre, lentement, comme dans un film au ralenti, le

nuage de poussière qui obscurcit l'écran et cette vision fantomatique de carcasses brisées de cathédrales dressées dans un geste de prière.

Ce que l'on voit sur ces images, c'est la mort en direct, photogénique et cinématographique, ressentie intimement avec d'autant plus de violence que l'oeuvre monumentale de destruction est réelle.

Dès lors, dans le tumulte actuel des images numériques, les unes chassant continuellement les autres, montrer et repasser, lors d'un anniversaire, les photographies et les vidéos du 11-Septembre, c'est entretenir la mémoire. Afin que ces images vraies restent, dans la conscience de l'humanité, à jamais inoubliables.

Alain Genestar Directeur de "Polka Magazine"

////

ENVIRONNEMENT

Des catastrophes naturelles très coûteuses en 2011

Le Monde | 10.09.11 |

L'ampleur des catastrophes climatiques conjuguée à la crise financière va dominer les discussions des Rendez-vous de septembre, cette rencontre annuelle des acteurs de la réassurance. Pendant cinq jours, du samedi 10 au jeudi 15 septembre, les principaux réassureurs, assureurs et courtiers mondiaux sont à Monte-Carlo pour négocier les conditions de renouvellement des traités de réassurance de l'année 2012.

Ils le font dans un contexte particulier car, selon le réassureur Swiss Re, 2011 est d'ores et déjà l'année la plus chère pour les dommages liés aux séismes qu'ils vont devoir indemniser et la deuxième pour l'ensemble des catastrophes après 2005, marquée par l'ouragan Katrina. Les coûts assurés de ces catastrophes naturelles et d'origine humaine s'élèvent à 70 milliards de dollars (50,1 milliards d'euros) pour le seul premier semestre, soit deux fois plus que pour l'ensemble de l'année 2010.

Ainsi, le tremblement de terre de février à Christchurch en Nouvelle-Zélande a causé pour 9 à 12 milliards de dollars de dommages assurés. Au Japon, le tremblement de terre et le tsunami qui ont provoqué une catastrophe nucléaire représentent un montant à 30 milliards de dollars pour les dommages assurés, tandis que les pertes économiques directes atteignent environ 210 milliards.

La profession reconnaît avoir de plus en plus de mal à prévoir les risques liés aux catastrophes naturelles. " *Nous sommes face à une situation nouvelle. Jusqu'à présent, nous étions habitués à des débuts d'année plus calmes avec des seconds semestres plus risqués en raison des cyclones*", constate Jean-Philippe Dogneton, le président de la commission technique réassurance du groupement des entreprises mutuelles d'assurances (GEMA).

La fiabilité des modèles de prévision est malmenée. *"Nous devons revoir nos méthodes de prévisions et nos budgets pour mieux tenir compte dans nos résultats du poids grandissant des sinistres provenant d'événements naturels moins modélisables que les tempêtes et les tremblements de terre"*, explique Victor Peignet, le directeur général de Scor Global P & C en citant, pour 2011, plusieurs exemples de ces événements atypiques comme ce front de grêle continu sur 1 500 kilomètres qui a frappé le Brésil pendant cinq jours ou les inondations catastrophiques de la ville de Copenhague, au Danemark.

"Le débat autour de l'évolution nécessaire ou non des modèles de simulation des catastrophes naturelles devrait être une des questions évoquées à Monte-Carlo", estime Daniel Fortuit, secrétaire général des Rendez-vous de septembre. D'autant plus, ajoute-t-il, que "RMS, la société de référence fournissant de tels logiciels propose d'intégrer dans sa modélisation des événements de plus forte fréquence et de plus forte intensité qui risquent d'avoir des impacts à la hausse sur le calcul des tarifs". "Au Japon et en Nouvelle-Zélande, les tarifs vont déjà augmenter de 30 % à 60 % suite aux récentes catastrophes", souligne M. Fortuit. Aux Etats-Unis, la hausse est en moyenne de 10 % à 15 % alors que l'Europe, qui n'a pas connu de grandes catastrophes, ne devrait pas subir de fortes hausses des primes.

En dépit de l'importance du coût de ces catastrophes, la dernière étant l'ouragan Irène qui a sévi fin août sur la Côte est des Etats-Unis et dans les Caraïbes et coûtera environ 7 milliards de dollars selon Munich Re, les réassureurs ont bien résisté. *"Ils sortent de deux très bonnes années, et les aléas du premier semestre n'ont pas entamé leurs fonds propres"*, explique M. Dogneton.

"Une des grandes questions est de savoir comment vont réagir les agences notation", souligne François Vilnet, le président de l'Association des professionnels de la réassurance en France (Apréf). "On aurait pu penser qu'au vu de la situation du premier semestre, elles auraient dégradé le secteur ce qui n'est pas le cas."

La crise financière pèsera également sur les résultats du secteur. *"Dans cette période d'incertitude, les réassureurs vont certainement se montrer prudents et ajuster au mieux leur portefeuille de risques"*, estime M. Vilnet.

Dominique Gallois

////

Débat > 11-Septembre, le début du déclin américain ?

Ce que le 11-Septembre a changé

Le Monde | 10.09.11 | 14h44 • Mis à jour le 10.09.11 | 14h44

Peut-on s'imaginer un monde sans 11-Septembre ? Des vies humaines dont les parcours n'auraient pas été brutalement interrompus ou endeuillés. Bien sûr. Mais au-delà : pas de guerre en Afghanistan, assurément, dans la mesure où les Etats-Unis avaient depuis longtemps mis une croix sur ce pays après avoir tant misé dessus, aux heures de la guerre froide.

Probablement pas d'invasion de l'Irak non plus, ni de renversement du régime - sauf éventuellement en tant que possible future victime du "printemps arabe". Avec le régime des talibans et celui de Saddam Hussein à ses frontières, on peut penser que l'Iran n'aurait pu aisément se dégager de l'étreinte et n'aurait guère eu la capacité d'étendre son influence jusqu'au coeur du monde arabe - comme ce fut le cas.

S'en est suivie cette polarisation intense du monde arabe et persan, entre un axe prétendument modéré (pro-américain) et un axe dit radical, dont les champs de bataille, par vagues successives, ont inclus le Liban, la Palestine et l'Irak. Le passage de témoin entre réalistes - comme le secrétaire d'Etat Colin Powell - et néoconservateurs - comme le vice-président Dick Cheney -, le surinvestissement des Etats-Unis dans la région, son essoufflement militaire et diplomatique, sa perte de légitimité, donc d'autorité et d'influence : tout cela peut également être rattaché aux décisions qui suivirent l'attaque contre les deux tours jumelles de Manhattan et à ce mélange volcanique d'émotions auquel elle donna libre cours : de vulnérabilité, d'autosuffisance et d'*hubris*, le tout saupoudré d'une étonnante ignorance du monde.

Sans Al-Qaida, pas de viol américain systématique du droit international ou des libertés civiles non plus, très certainement. L'écrivain Régis Debray a évoqué un jour ce sentiment d'autoabsolution que peuvent éprouver ceux à qui malheur est arrivé. On relativise alors le mal qu'on inflige à autrui (par la torture, par Guantanamo, par Abou Ghraïb) en le mesurant à l'aune à la fois de celui dont on a soi-même souffert et de celui que l'on cherche à prévenir.

Pas de second mandat pour le président George W. Bush, peut être, tant il est vrai qu'un chef de guerre - bon ou mauvais - reste chef de guerre et que l'électorat rechigne à le désavouer de peur de donner raison à ses ennemis. Difficile d'imaginer, en l'absence de la guerre déclarée au terrorisme, un président dont les liens familiaux lui ont valu d'échapper au service militaire au Vietnam qui présente son rival, démocrate (John Kerry) et héros décoré de ce même conflit, comme un fluet naïf.

Mais aussi, sans doute, pas d'élection de Barack Obama. Le jeune homme de Chicago fit irruption sur la scène politique nationale avec un discours dénonçant - courageusement et avec clairvoyance - la guerre en Irak et l'utilisation abusive du spectre d'Al-Qaida afin de la justifier. C'est également en réaction à cette guerre (à laquelle Hillary Clinton, alors membre du Sénat, avait donné son aval) et à la diplomatie arrogante que ce conflit incarnait que Barack Obama s'est positionné lors des primaires démocrates et qu'il a pu en partie se distinguer avantageusement de l'épouse de l'ancien président.

Non qu'une élection ait supprimé l'héritage du 11-Septembre. L'actuel locataire de la Maison Blanche n'a pu à ce jour mettre fin à la présence américaine en Afghanistan ni en Irak ; Guantanamo reste en service ; et les drones ne cessent de tuer les militants djihadistes en Afghanistan, au Pakistan ou au Yémen - et, au passage, nombre de civils, pertes "collatérales" qui ont pour effet d'effacer le modeste regain de popularité des Etats-Unis dans le monde musulman.

Que le monde eût été différent ne fait donc guère de doute. Mais gardons-nous de surestimer ce qui ressortit des événements historiques et ce qui dépend des hommes. Même avec le 11-Septembre, il n'était pas donné que les Etats-Unis attaquent l'Irak ; un président nommé Al Gore, par exemple, aurait vraisemblablement eu d'autres réflexes.

Il n'était pas dit que la guerre contre le terrorisme fasse office de principe constitutif de la politique étrangère américaine. Il n'était pas écrit qu'un discours moralisateur et manichéen sur "*l'axe du Mal*" remplace les nuances d'antan ou encore que Washington traite avec légèreté les règles internationales.

Les attentats contre New York et le Pentagone n'ont pas engendré ce qui s'en est suivi ; ils l'ont permis. L'acte en lui-même était important, mais pas autant que l'interprétation qu'on en a tiré ni l'usage que certains en ont fait. L'après-11-Septembre est le reflet de la rencontre entre un attentat sanglant et un groupe d'idéologues qui a su s'en emparer et s'en servir. La preuve principale en est l'empressement avec lequel les conseillers du président Bush se sont résolus à faire la guerre à Saddam Hussein, avidité qui suggère un dessein concerté qui n'attendait qu'un prétexte.

Le 11-Septembre a-t-il fondamentalement modifié le cours du monde pour autant ? Il est permis d'en douter. Avec ou sans Al-Qaida, avec ou sans les néoconservateurs, l'histoire aurait été fidèle à ses tendances lourdes : montée en puissance de la Chine et d'autres puissances émergentes ; épuisement économique du modèle américain ; attraction de l'islamisme politique en tant qu'alternative possible dans le monde arabe ; et, au Proche-Orient, mort du processus de paix, même si l'on ne cesse de le faire renaître à toute force de ses cendres.

De même, difficile de tracer la ligne qui mènerait logiquement du 11 septembre 2001, date de l'effondrement des deux tours, au 11 février 2011, jour de celui de Hosni Moubarak en Egypte. Le "printemps arabe" - événement régional le plus marquant de ces dernières décennies - offre, en ce sens, le plus fort démenti à ceux qui ont organisé les attentats et ceux qui y ont cru y répondre.

Al-Qaida rêvait de réinventer un monde arabe aux accents ancestraux et pour cela provoquer un clash de civilisations. L'administration Bush espérait façonner la région à son image et, à cette fin, faire la démonstration de la puissance américaine. Il est bien trop tôt pour juger de l'issue du "printemps arabe" qui, déjà, n'est qu'un piètre reflet de l'enthousiasme de ses débuts.

Mais une chose est sûre : une révolte pacifique et populaire qui renverse un régime égyptien impeccablement pro-américain (et qui désormais menace un régime indubitablement pro-iranien) ne faisait partie des calculs ni des djihadistes ni des néoconservateurs, et ni les uns ni les autres ne peuvent déceimment en réclamer la paternité.

La mort d'Oussama Ben Laden ne signifie pas la fin du djihadisme ; il y a longtemps qu'il a appris à faire sans lui. L'élection de Barack Obama ne signifie pas le décès du néoconservatisme, dont le legs - les lourds déficits budgétaires tout comme l'emprise politique et psychologique de la lutte contre le terrorisme - pèse toujours. Mais dans le vaste horizon de l'histoire, le 11-Septembre ne jouira probablement pas d'une place plus influente qu'une note - ensanglantée et tragique, certes, mais néanmoins reléguée là où elle se doit. En bas de page. p

Ancien conseiller du président Clinton

pour les affaires israélo-arabes

Né en 1963, il est titulaire d'un doctorat de philosophie politique d'Oxford. Considéré comme un expert du conflit entre Israël et les Palestiniens. Il dirige le programme Moyen-Orient et Afrique du Nord à l'International Crisis Group. Coauteur notamment avec Barnett Rubin, Henry Laurens et Ghassan Salamé de "Guerres d'aujourd'hui" (Ed. Delavilla, 2008).

Robert Malley

////

SOCIETE

Les deux Amériques face à l'islam

Le Monde | 12.09.11

Entre 2001-2008, dans le contexte de la guerre en Afghanistan et en Irak, le débat public américain portait sur la lutte contre l'islamisme radical, compris comme un ennemi extérieur à l'Amérique. Le thème de "l'islam, religion de paix" apparaît dans le discours de l'administration Bush. La campagne de communication lancée par les organisations musulmanes américaines vise aussi à consolider l'image du musulman américain patriote, citoyen intégré et entrepreneur.

Malgré les cas nombreux et réels de discrimination à l'encontre des musulmans dénoncés aux Etats Unis après les attentats de 2001, le public adhère à cette image du bon musulman américain, distinct de l'extrémiste moyen-oriental et, surtout, du musulman prolétarisé et stigmatisé des banlieues européennes. Dix ans plus tard, le débat sur l'islam n'oppose plus l'Amérique au reste du monde. Il met face à face deux Amériques, dont les interprétations de la démocratie libérale, de la Constitution et de l'histoire nationale s'opposent.

Le conflit relatif à la construction d'un centre culturel islamique à deux blocs de l'ancien World Trade Center a mis au jour, plus qu'une interrogation sur la place de l'islam, une mésentente au sein du public américain à propos des fondements légitimes du vivre-ensemble. *"It's not about rights, but about what is right"* ("il ne s'agit pas des droits, mais de ce qui convient") a été un des leitmotifs des opposants au projet de l'imam Faisal Abdul Rauf. Ceux-ci cherchaient à ébranler la pertinence même du raisonnement tenu par le maire de New York Michael Bloomberg, le président Obama, les représentants d'organisations musulmanes américaines ou le rabbin Arthur Schneier, guide spirituel de la synagogue de Park East, qui tous insistaient sur les droits inaliénables que confèrent aux musulmans américains le premier amendement et le droit de propriété.

Les opposants au projet Cordoue retournaient ainsi l'accusation d'intolérance qui leur était faite par les musulmans et les libéraux : c'étaient les musulmans qui faisaient preuve d'intolérance et d'insensibilité à l'égard de la souffrance du peuple américain. A la légitimité des droits constitutionnels mise en avant par les uns, les autres opposaient un autre principe d'action, fondé sur la reconnaissance de la souffrance subie par la patrie américaine.

Le président de la Ligue de défense anti-diffamation (ADL), Abraham Foxman, affirmait ainsi à propos des familles des victimes de 2001, que *"leur angoisse les autorise à exprimer des points de vue que d'autres catégoriseraient comme irrationnels"*. L'ADL publie aussi un communiqué dans lequel l'association, tout en concédant aux musulmans le droit de construire une mosquée à la place du bâtiment du 51 Park Place, déclare qu'un tel projet est inapproprié. *"Les adeptes du centre islamique peuvent bien avoir tous les droits de construire sur ce site (...). Mais, au bout du compte, il ne s'agit pas de la question des droits, mais de la question de ce qui est approprié."*

La polémique new-yorkaise opère ainsi une inversion dans ce que le public invoque comme source légitime de droits. Si l'on concède l'existence de la liberté religieuse garantie par la Constitution, on demande aux musulmans d'avoir l'obéissance de bien vouloir s'abstenir d'exercer leurs droits. L'émotion et la souffrance deviennent en revanche la base légitime d'un droit.

De même, deux compréhensions de l'histoire américaine se sont opposées pendant cette polémique. Les opposants au projet Cordoue contestèrent la décision, prise le 13 juillet 2010 par la Commission des Landmarks, de ne pas classer l'immeuble situé au 51 Park Place comme monument historique, et donc, d'autoriser la vente du bâtiment. Pour la commission d'experts, l'immeuble ne répond pas aux critères esthétiques et architecturaux requis pour être classé. Or pour une grande partie du public américain, le bâtiment devait être classé et préservé de la vente, en tant que "témoin" des attaques de 2001. *"L'immeuble n'a rien de séduisant, concédait un participant à la journée d'audition, alors je comprends pourquoi vous ne voulez pas le classer. Mais dans la mesure où il a été impliqué dans les événements du 11-Septembre, il ne peut y avoir de débat quant à sa signification historique."*

La diffusion des arguments contre le projet Cordoue est due à l'activisme de polémistes proches du Tea Party et de certains membres du Parti républicain, qui voient dans la question de l'islam une opportunité supplémentaire pour décrédibiliser la politique de l'administration Obama.

Pamela Geller, auteure du blog "Atlas Shrugged" et Robert Spencer, éditeur du site Internet anti-islamiste Jihad Watch sont, depuis le printemps 2010, deux des principaux opposants du projet de Park 51. Les deux cofondateurs du groupe Stop Islamization of America lancent des propos alarmistes sur la victoire symbolique que représenterait la construction d'une mosquée si près de l'endroit où se sont effondrées les tours : *"Après tout, les tours jumelles étaient le symbole du pouvoir économique de l'Amérique. Construire une mosquée si près de l'endroit où elles ont été détruites (par les islamistes) symbolise la domestication de ce pouvoir"*.

A partir de juin 2010, le projet Cordoue s'est également transformé en un enjeu central dans la compétition entre les candidats démocrates et républicains aux élections de mi-mandat de novembre 2010. Andrew Cuomo se déclarait favorable au centre culturel islamique, au nom des principes de diversité et de tolérance. En revanche, ses deux rivaux dans le camp républicain, Rick Lazio et Carl Paladino, dénoncèrent sans trêve la duplicité supposée des musulmans américains et la crédulité de l'élite libérale démocrate.

La controverse de Ground Zero a donc accentué une fracture profonde entre deux conceptions des fondements de la démocratie américaine. D'un côté, les partisans de l'argumentaire libéral des droits, de l'inviolabilité de la légitimité constitutionnelle, ceux pour qui les Américains sont liés entre eux par un contrat politique. En face, ceux, de plus en plus nombreux, qui refusent le diktat de l'argumentaire "de la loi pour tous, sans exception". S'ils accordent également une valeur sacrée à la Constitution américaine, ils considèrent que c'est à la "volonté populaire", par l'intermédiaire de communautés locales, et non aux experts juridiques et politiques, d'en interpréter le sens exact. Comme le montre le philosophe politique Paul Kahn, ce type de compréhension de la souveraineté populaire se fonde non pas sur l'idée libérale de contrat, mais sur une théologie politique du sacrifice.

La définition du quartier de Ground Zero comme une terre sacrée s'inscrit dans une tradition ancienne de compréhension du sacré, qui lie le sacré au territoire où sont morts les Américains pour leur patrie. Cette tradition, rappelle Paul Kahn, renvoie au mythe fondateur du discours de Gettysburg, prononcé par Abraham Lincoln, le 19 novembre 1863.

Dans le contexte du débat de politique intérieure en cours depuis 2008, cet argumentaire anti-libéral s'inspire plus d'idées développées, au sein du mouvement du Tea Party, par les partisans de la théorie du constitutionnalisme populaire. Cette approche, d'après laquelle le pouvoir de contrôler l'interprétation du droit constitutionnel revient non pas à l'élite des juges, mais à la communauté, a inspiré de nombreux mouvements sociaux américains. Les mouvements féministes ou des droits civils invoquèrent ainsi le droit du peuple à interpréter la Constitution pour légitimer leurs revendications. Les membres du Tea Party réinterprètent toutefois depuis quelques années ce thème ancien dans une perspective nationaliste, en se présentant comme les seuls détenteurs du vrai savoir historique sur la nation américaine.

Le rapport des adeptes du Tea Party à l'histoire, à la nation et à la Constitution américaine relève d'un mélange de littéralisme fondamentaliste et de mythologie. Pour l'historienne Jill Lepore, l'histoire américaine développée par le Tea Party est à l'histoire ce que l'astrologie est à l'astronomie ou ce que le créationnisme est à l'évolution. Dans cette vision du monde, les trois principes sacrés défendus - l'individualisme, le gouvernement minimal et le libre marché - sont menacés par des forces étrangères ou antiaméricaines, parmi lesquelles l'islam, mais aussi, et surtout, les idéologues libéraux, socialistes ou collectivistes de l'administration Obama.

La place et la nature de l'ennemi a donc changé dans le débat public américain sur l'islam depuis dix ans. L'ennemi n'est plus l'extrémiste saoudien ou afghan, ni même le musulman américain, mais l'Américain lui-même, dès lors qu'il défend une certaine conception libérale du droit, de la Constitution et de la démocratie.

Si le débat sur l'islam est devenu l'occasion de la réactivation de discours ultranationalistes, il a aussi montré que les extrémismes populistes américains et européens sont devenus perméables les uns aux autres. Les arguments de responsables politiques d'extrême droite, tel Geert Wilders, ont été repris à l'envi lors de la controverse de Ground Zero ou par les adeptes du mouvement anti-charia. Les propos de l'organisation Stop Islamization of America s'inspirent des thèmes développés par l'organisation mère, Stop Islamization of Europe. Les propos de polémistes tels que Frank Gaffney, Pamela Geller, Brigitte Gabriel ou Robert Spencer sont cités en grand nombre dans le pamphlet du Norvégien Anders Brejvik. La virulence du débat américain sur l'islam depuis quelques années ne permet pas nécessairement de tirer des conclusions catastrophistes.

Les organisations de défense des droits civils, la capacité de mobilisation des musulmans américains, la solidarité des communautés religieuses, l'attitude des juges, mais aussi la tendance de nombreux médias à tourner en dérision et à rejeter la bigoterie ou l'extrémisme sont autant de barrages au développement intempestif de l'agenda anti-musulman du Tea Party. Mais les manifestations extrémistes contre l'islam font apparaître avec clarté à quel point le discours libéral des droits - du droit de propriété, de la liberté religieuse, de l'application de la loi "sans exception" - semble impuissant à convaincre une partie croissante du public américain.

Nadia Marzouki, politologue (Le grand débat)

///

SOCIETE

La société française piégée par la guerre des identités

Le Monde | 15.09.11 |

Le multiculturalisme, en tant qu'il est fondé sur la reconnaissance des identités singulières de race et de culture, a échoué en France et en Europe. Non pas, comme le prétendent Angela Merkel, David Cameron et Nicolas Sarkozy, parce qu'il n'est pas parvenu à "intégrer" les "immigrés". Mais en raison de la fragmentation du corps social opérée partout où ce principe est appliqué ou promu par des organisations politiques.

La mise en oeuvre du multiculturalisme a, en effet, conduit à dresser l'un contre l'autre deux segments de la population : l'identité majoritaire et les identités minoritaires. Par une sorte d'effet boomerang, l'apparition au sein de l'espace public de minorités ethno-culturelles et raciales a provoqué, dans chaque cas, le renforcement d'une identité "blanche" et chrétienne. Il est d'ailleurs symptomatique que le Front national et les Indigènes de la République se soient référés tous deux, lors de l'affirmation de ce modèle, à des expressions proches pour désigner l'identité majoritaire : les "*Français de souche*" dans un cas, les "*souchiens*" dans l'autre.

A la différence d'autres pays comme les Etats-Unis, où les différentes "communautés" semblent pouvoir vivre les unes à côté des autres, l'essor du multiculturalisme en France se traduit donc par une montée tangible du racisme appliqué au discours public ou dans le discours public.

Ce racisme revêt deux formes : l'affirmation forcenée d'une identité majoritaire "blanche" et même catholique par la droite et l'extrême droite et l'affirmation, par la gauche multiculturelle et postcoloniale, d'identités minoritaires ethno-culturelles - "black" et "beur" notamment - qui constituent autant de "communautés de souffrance". Celles-ci s'estiment en effet fondées à être reconnues comme telles et à demander "réparations" pour les préjudices subis par leurs ancêtres lors de la colonisation et l'esclavage notamment, rapprochant en cela le multiculturalisme d'autres courants d'idées dans leur traduction civique comme le postcolonialisme désormais très présent sur la scène politique et médiatique.

Mais qu'en est-il de ces "communautés" ? L'énonciation de leur identité procède-t-elle des acteurs de base ou des porte-parole qui s'expriment en leur nom ? On peut se demander si l'expression racisée des identités postcoloniales est le produit d'un contre-racisme venu "d'en bas", émanant du "peuple", ou de certaines de ses composantes ou si, à l'inverse, elle est l'oeuvre des représentants communautaires issus de cette politique même de la diversité, prompts à accoler des spécificités ethno-culturelles ou raciales intangibles à des individus dont l'homogénéité ne va pas de soi.

De sorte qu'il n'est pas illégitime de mettre en doute l'existence, en France, des communautés "noire", "juive", "musulmane" ou "maghrébine", autrement que dans les discours de porte-parole parfois nommés ou encore autoproclamés qui s'expriment "au nom" de ces communautés en prenant en quelque sorte leurs "membres" en otages. L'autodéfinition, à certaines périodes de son existence, d'un individu quelconque comme "juif", "noir", "maghrébin" ou "breton" n'implique pas *ipso facto* son appartenance pérenne à des "communautés" associées à ces différents labels identitaires.

Tel "immigré africain", expression contestable, tout comme le sont celles de "première" ou de "deuxième génération", même s'il est assigné d'autorité, lui ou ses parents, à "sa" culture d'origine, "noire", d'Afrique de l'Ouest soudano-sahélienne, peut se définir, au contraire, en fonction de différents contextes, comme soninké, sénégalais, français, habitant du quartier du Val-Fourré à Mantes, etc.

La culture, qu'on reproche à certains chercheurs en sciences sociales de minorer ou de nier, n'est pas seulement un héritage du passé, mais un élément qui se, qu'on se construit. La culture est en effet la somme d'actes d'identification accomplis par un individu au cours de son existence, somme dont on ne peut rendre compte qu'après sa disparition. On ne devient pas ce que l'on est, on est ce que l'on devient.

Nous entrons sur ce point en désaccord avec une démarche qui prétend enfermer les individus dans des mono-appartenances identitaires afin de défendre des intérêts particuliers. Transmuter le social en culturel, abandonner le terrain des luttes économiques au profit de l'affirmation d'identités ethniques et raciales, semble donc être une caractéristique majeure d'une gauche multiculturelle et postcoloniale qui risque à ce jeu d'occuper une position symétrique et inverse de la droite et de l'extrême droite "républicaine".

De façon paradoxale, en effet, cette droite et cette extrême droite, en défendant la République et la laïcité sur des bases islamophobes défend par contrecoup des valeurs culturelles tout aussi ethnicisées, mais "bien de chez nous". La gauche et l'extrême gauche multiculturelle et postcoloniale, en abandonnant la défense de l'universalisme républicain à la droite et à l'extrême droite s'engagent dans la voie d'un choc des cultures qui fait les affaires de son adversaire.

L'universalisme, contrairement à ce que prétendent les tenants des idées multiculturalistes et postcoloniales, ne se réduit en effet ni à la défense de la suprématie "blanche" ni à l'assimilation vue comme une sorte de rouleau compresseur nivelant les identités et les cultures. En ce sens, il ne s'agit pas, en reprenant l'expression de Dipesh Chakrabarty, autre auteur-phare des études postcoloniales,

de "*provincialiser l'Europe*", en mettant en exergue sa spécificité culturelle pour mieux en montrer ses limites.

Car provincialiser l'Europe revient à diviser le monde en autant d'"aires culturelles" étanches, et donc à enfermer les continents géographiques et intellectuels dans des spécificités irréductibles. Pas plus que l'Europe des Lumières ne saurait être caractérisée par la "raison" (c'est aussi le siècle des "passions"), les autres continents ne sauraient être réduits à des caractéristiques culturelles intangibles (l'Afrique des "ethnies", l'Inde des "castes", le Moyen-Orient musulman "fondamentaliste", etc.), voyant ainsi déniée leur historicité propre. Construire du lien social, c'est passer à travers les continents géographiques et culturels, c'est postuler une universalité première et principielle entre les hommes et les femmes, pour réserver aux "cultures" le statut d'une production résultant d'un processus de singularisation.

Postuler l'humanité de l'homme et de la femme, ce n'est pas vouloir assurer la domination de l'Occident sur le reste du monde, c'est affirmer la possibilité de communiquer avec les autres. Les "révolutions démocratiques" en cours en Tunisie, en Egypte, en Libye, et celles à venir, montrent que les droits de l'homme, loin d'être un carcan imposé par l'Occident au reste du monde, peuvent aussi être réappropriés par des peuples arabo-musulmans, en dépit de, ou grâce à, "leur" culture.

En définissant *a priori* la culture d'un peuple, ou son identité, *a fortiori* en la racisant, on prend le risque d'être démenti par l'historicité de cette culture, c'est-à-dire par sa capacité à intégrer une multitude d'éléments dont on avait postulé, par principe, qu'ils ne lui appartenaient pas.

Culturaliser, ethniciser ou raciser les identités est le meilleur moyen, notamment, d'enfermer les jeunes des banlieues dans des ghettos, la meilleure façon de les maintenir sous la chape du pouvoir.

Ouvrage : "L'Ethnicisation de la France" (Lignes, 136 pages, 14 euros).

Jean-Loup Amselle, anthropologue, professeur à l'EHESS

////

LIBERTES PUBLIQUES

Les agrégateurs d'informations personnelles dans le collimateur de la CNIL

LEMONDE.FR | 23.09.11 |

La Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) a adressé, vendredi 23 septembre, un "[avertissement public](#)" à la société Pages Jaunes, pour avoir constitué, dans des conditions non conformes à la loi, 34 millions de profils d'internaute. [Dans un communiqué](#), le groupe Pages Jaunes affirme "*étudier toutes les possibilités de recours*" contre cette décision, qui ne s'accompagne pourtant d'aucune sanction financière ; il rappelle également que ce service avait été supprimé en mars.

A partir de janvier 2010, le site PagesBlanches.fr avait enrichi ses pages d'annuaire téléphonique d'informations glanées automatiquement sur les réseaux sociaux. Les nom, prénom, photographies, établissements scolaires, employeurs, profession et localisation géographique des internautes étaient ainsi aspirés sur les profils publics de sites comme Facebook ou Copains d'avant, et agrégés sur les Pages Blanches, aux côtés du numéro de téléphone de la personne recherchée.

Pour Pages Jaunes, cette collecte était légale, puisqu'elle se fondait sur des informations publiques, librement accessibles sur Internet. Faux, estime la CNIL, qui souligne dans sa décision que *"si les personnes concernées se sont inscrites sur des réseaux sociaux de leur plein gré, il ne résulte pas de cette démarche volontaire que l'ensemble de ces personnes aient également accepté, systématiquement et en toute conscience, que leurs informations communautaires soient récupérées par des tiers pour être agrégées à leurs données d'annuaires et diffusées sur le réseau"*.

Deuxième problème, note la Commission : parmi les profils agrégés automatiquement, certains correspondaient également à des personnes inscrites sur liste rouge, ou mineures, à qui l'intention de diffuser largement ces informations *"ne peut sérieusement être imputée"*.

Pages Jaunes objectait également que les conditions d'utilisation des réseaux sociaux, comme [Facebook](#), précisent que les données publiées peuvent être *"indexées par des moteurs de recherche tiers (...) sans restriction de confidentialité. Ces informations peuvent également être associées à vous, y compris à votre nom et à votre photo de profil, même en dehors de Facebook, par exemple sur des moteurs de recherche ou lorsque vous visitez d'autres sites Internet"*. Un argument également rejeté par la CNIL, pour qui ces avertissements n'autorisent pas un tiers à procéder à *"une collecte massive, répétitive et indifférenciée de ces données sans en avertir les personnes concernées"*. La Commission note également que l'activité principale de Pagesblanches.fr est celle d'un annuaire, et non d'un moteur de recherche.

Dernier grief : les grandes difficultés imposées aux internautes qui souhaitaient faire supprimer des informations personnelles du service. La CNIL relève que l'entreprise imposait aux internautes de signaler manuellement chaque lien dont ils souhaitaient la suppression, et ne leur permettait pas de demander la suppression complète de leur page. Une pratique également effectuée par 123people.com, la société basée en Autriche et rachetée par Pages Jaunes l'an dernier.

123PEOPLE EN LIGNE DE MIRE

Se présentant comme un *"moteur de recherche en ligne spécialisé dans la recherche de personnes"*, 123people agrège des informations très proches de celles qu'intégrait PagesBlanches.fr jusqu'en mars : nom, prénom, photographies, numéro de téléphones, profils sur les réseaux sociaux, adresse e-mail... Et le site crée automatiquement des pages de profil.

"La CNIL ne peut s'exprimer sur d'éventuels dossiers en cours ; mais si nous avons décidé de rendre publique notre décision concernant Pages Blanches, c'est pour qu'elle ait valeur d'exemple", explique au Monde.fr Yann Padava, le secrétaire général de la Commission. *"Cet avertissement a une double visée pédagogique : à destination des entreprises - et a fortiori pour une filiale de Pages Jaunes - mais aussi des internautes, qui doivent prendre conscience que les informations qu'ils publient sur les réseaux sociaux peuvent se voir agrégées ailleurs."*

123people a fait l'objet de [nombreuses critiques](#), parfois [très véhémentes](#), pour sa politique en matière de droit d'opposition. Le site ne permet en effet pas la suppression directe d'une page, mais [demande aux internautes](#) de signaler manuellement chaque lien qu'ils souhaitent voir déréférencé. En début d'année, le service avait également [refusé d'honorer](#) les demandes émises [à partir d'un script](#) conçu par un informaticien pour simplifier la collecte des liens pour les internautes. *"En France, la loi prévoit deux choses, explique Yann Padava. Les personnes doivent être informées des utilisations qui seront faites de leurs informations, et elles doivent pouvoir s'y opposer. Ce droit d'opposition doit, bien sûr, être effectif, ce qui n'était pas le cas pour le service de Pages Blanches."*

Basé à Vienne, en Autriche, [123people affirme suivre](#) *"les directives très strictes de la loi autrichienne sur la protection des données privées (...)". Nous ne stockons aucune donnée et ne*

créons pas de profils." Mais l'entreprise est aujourd'hui filiale d'une société française. Et pour le collectif de protection de la vie privée [Big Brother Awards Autriche](#), qui avait décerné en 2009 un "prix Orwell" au service, 123people n'applique pas scrupuleusement la loi autrichienne. "123people affirme qu'ils ne stockent aucune donnée, et qu'ils procèdent uniquement à une recherche en temps réel sur Internet. Si c'était le cas, les internautes n'auraient en effet pas la possibilité de demander la suppression de leurs informations. Mais 123people propose aussi un système permettant d'ajouter des informations sur quelqu'un, pour, selon eux, améliorer leur moteur de recherche ; ces données sont bien stockées par 123people", détaille Markus Kainz, des Big Brother Awards.

Damien Loup

////

NUCLEAIRE

Après Fukushima, Areva doit réviser à la baisse ses investissements nucléaires

Le Monde | 22.09.11 |

Les dirigeants d'Areva le reconnaissent *mezza voce* : ils se préparent à des lendemains difficiles après l'accident de la centrale nucléaire japonaise de Fukushima, même s'ils ne sont pas condamnés à revivre l'"hiver nucléaire" qui avait suivi la catastrophe de Tchernobyl en 1986. "Fukushima nous oblige à revoir notre copie", a prévenu Luc Oursel, le nouveau président du directoire d'Areva, dans un entretien aux *Echos* le 14 septembre.

Il présentera au conseil de surveillance, en décembre, un "nouveau plan stratégique" révisant à la baisse le carnet de commandes (43,1 milliards d'euros) et l'évolution du chiffre d'affaires (9,1 milliards en 2010). Tous les secteurs seront touchés : mines d'uranium, production de combustible, fabrication des grands composants (chaudières, générateurs de vapeur...), retraitement-recyclage des déchets. Avec d'éventuelles réductions d'effectifs, n'a pas exclu M. Oursel.

L'effet Fukushima sera sensible sur les commandes de nouvelles centrales, dont Areva détient environ 30 % du marché mondial. Un mal ? Le secteur était saisi depuis quelques années par une exubérance aussi irrationnelle qu'inquiétante : 50 pays émergents avaient saisi l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) d'une demande d'autorisation pour un réacteur, y compris des pays aussi pauvres et instables qu'Haïti ou le Salvador.

La crise nucléaire, doublée d'une crise économique et financière, se traduira par une sélection drastique des projets. "Nous anticipons une révision à la baisse de 30 % par rapport à nos précédentes prévisions de croissance de la base installée à l'horizon 2030", a révélé le successeur d'Anne Lauvergeon.

Il espère - avec le soutien de la diplomatie française - que les nouvelles exigences de sûreté donneront à Areva un avantage compétitif. Lundi 19 septembre, devant la 55^e conférence générale

de l'AIEA, Paris a réclamé qu'on ne puisse exporter que des équipements "*aux plus hauts standards de sûreté existants*", à commencer par les EPR (troisième génération) d'Areva.

Les Etats-Unis illustrent les difficultés du secteur, qui datent d'avant Fukushima. "*Il n'y a plus de financements pour les centrales*", note Zin Smati, patron de la filiale de GDF Suez en Amérique du Nord. En 2008, Areva espérait y livrer sept EPR. Il vient certes d'être choisi pour achever la centrale de Bellefonte (Alabama), arrêtée en 1988, mais ce sera la dernière avant longtemps. Areva devrait renoncer à construire son usine de Newport News (Virginie), décidée en 2008 pour répondre à des besoins qui ne sont plus de saison.

Areva réalise 80 % de son chiffre d'affaires sur les installations en service. L'obligation faite aux exploitants de soumettre leurs centrales à des tests de résistance et le probable relèvement des normes de sûreté pourraient entraîner un surcoût de 100 à 200 millions d'euros par réacteur. Et des revenus supplémentaires.

"Offensive allemande"

La prolongation de la durée de vie des centrales de trente à quarante ans, voire soixante ans comme aux Etats-Unis, est aussi une source de revenus : environ 500 millions d'euros par réacteur d'EDF par exemple. Le groupe d'électricité vient de choisir Areva pour la fourniture de 32 des 44 générateurs de vapeur à remplacer, une commande d'environ 1 milliard d'euros.

Le cycle du combustible (fabrication et retraitement) va aussi pâtir de ce repli du nucléaire. Areva a suspendu pour deux mois la production de deux de ses usines de conversion d'uranium, en raison de l'annulation de commandes des groupes d'électricité japonais. Quant aux projets miniers, gourmands en capitaux alors que le prix de l'uranium est déprimé (50 dollars la livre), il subira aussi des coupes ou un rallongement des délais (Namibie, Niger, Canada, Centrafrique...).

Les dirigeants d'Areva se rassurent en constatant que la plupart des grands Etats nucléaires (France, Etats-Unis, Russie, Grande-Bretagne, Japon, Corée du Sud) n'ont pas renoncé à l'atome. La Chine et l'Inde maintiennent leurs programmes. Et des pays émergents frappent à la porte du "club", comme la Jordanie et la Turquie, où Areva cherche à vendre un réacteur de 1 000 MW (Atmea) développé avec Mitsubishi Heavy Industries.

Mais l'onde de choc post-Fukushima s'est propagée en Europe continentale. L'Italie a enterré le nucléaire, l'Allemagne et la Suisse ont programmé l'arrêt de leur dernier réacteur en 2022 et 2034. Et Areva s'inquiète de "*l'offensive diplomatique*" de Berlin qui, avec l'Autriche, fait pression sur ses voisins pour qu'ils renoncent à cette source d'énergie.

Jean-Michel Bezat

///